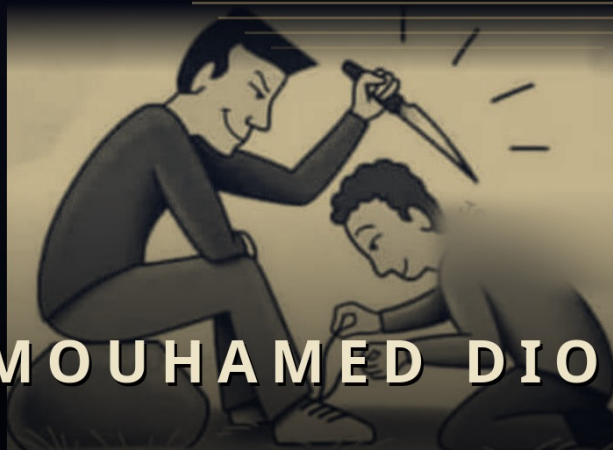


NOS DÉMOCRATIES SOUS L'AUTEL DE LA JOUISSANCE

Clown ou Clone ? — Un président en trois D



MOUHAMED DIOP

NOS DÉMOCRATIES SOUS L'AUTEL DE LA JOUISSANCE

Clown ou Clone ? Au Palais — un président en trois D

Roman — Mouhamed Diop

Prologue — Dix jours

La porte ne s'ouvre pas comme on l'imagine.

Ceux qui attendaient depuis le matin, agglutinés le long du mur, les téléphones levés, les drapeaux roulés autour du poignet, s'étaient fait une image de ce moment. Ils pensaient à un grondement de fer, à un battant qui cède d'un coup, à un homme qui surgit dans la lumière comme on surgit d'un long tunnel. Mais les portes des prisons ne connaissent pas le théâtre. Elles connaissent les procédures, les registres, les signatures que l'on appose lentement, les clés que l'on tourne sans hâte, parce que derrière elles, le temps n'a jamais appartenu à personne, pas même à ceux qui enferment.

Ce 14 mars 2024, à Dakar, le jour avait été chaud et sans événement. Puis, vers la fin de l'après-midi, une rumeur avait couru plus vite que les voitures sur la corniche : la loi d'amnistie, votée au début du mois, allait produire son effet. Deux hommes allaient sortir. Deux hommes dont le pays parlait depuis des mois sans les voir, comme on parle des morts ou des absents — avec cette liberté particulière que donne l'absence, qui permet à chacun de prêter au disparu les mots qu'il n'a jamais prononcés.

Pa Assane était arrivé tôt. Il avait pris place près du mur, à l'ombre maigre d'un arbre que la poussière avait blanchi, et il n'avait plus bougé. Il avait soixante-douze ans, peut-être davantage — lui-même comptait mal, et il disait en riant que les militants de son espèce naissent deux fois : une fois chez leur mère, une fois le jour de leur première affiche. La première affiche, il l'avait collée il y avait si longtemps qu'il ne se souvenait plus du visage qu'elle portait. La dernière, il l'avait collée dix ans plus tôt, pour un jeune inspecteur des impôts devenu tribun, un homme de Ziguinchor au verbe tranchant qui promettait de renverser la table. Depuis, il avait collé des centaines d'affiches. Il les avait collées la nuit, dans la rosée des quartiers, avec de la colle de manioc qui lui restait sous les ongles pendant des jours. Il avait collé sous la pluie, collé sous les gaz, collé pendant que d'autres, plus jeunes, couraient. Il avait vu les affiches arrachées au matin par des mains anonymes, et il était revenu la nuit suivante, un seau à la main, recoller au même endroit, parce que pour Pa Assane, la politique n'était pas une opinion : c'était une obstination.

— Tu attends qui, exactement ? lui demanda un jeune homme à côté de lui, un téléphone dans chaque main, l'un pour filmer, l'autre pour suivre les directs.

Pa Assane sourit. La question était bonne, meilleure que le jeune homme ne le croyait.

— J'attends de voir, dit-il.

— Voir quoi ? Tout le monde sait qui va sortir.

— Tout le monde sait un nom, répondit le vieil homme. Un nom, ce n'est pas un homme.

Il y avait, dans cette foule, une attente étrange, que Pa Assane percevait sans pouvoir encore la

nommer. On n'attendait pas seulement deux prisonniers libérés. On attendait une apparition. Car l'un des deux hommes, le plus célèbre, le tribun, le pays le connaissait : il l'avait vu haranguer les foules, pointer du doigt les puissants, tenir tête aux juges et aux ministres. Son visage était une vieille connaissance, presque un parent. Mais l'autre — l'autre était une énigme. On connaissait son nom, qui circulait depuis quelques semaines sur toutes les lèvres, accolé à celui du tribun comme une ombre à un corps : Bassirou Diomaye Faye. On savait qu'il était détenu depuis près de onze mois, arrêté un vendredi d'avril 2023 pour des mots publiés contre la magistrature. On savait qu'il était le numéro deux d'un parti dissous par décret, l'homme des cadres et de l'organisation, celui qui travaillait dans les coulisses pendant que l'autre occupait la lumière. On savait qu'un Conseil constitutionnel, en janvier, avait retenu sa candidature alors qu'il était derrière les barreaux, et écarté celle de son chef. On savait que le tribun, empêché, l'avait désigné. On répétait le slogan comme une formule magique : Diomaye mooy Sonko, Sonko mooy Diomaye — Diomaye, c'est Sonko ; Sonko, c'est Diomaye.

Mais son visage, qui le connaissait ? Quelques photographies anciennes, mal imprimées, circulaient sur les écrans : un homme mince, le regard baissé, une barbe courte, rien qui retienne l'œil. Le pays s'apprêtait à élire, dans dix jours, un homme qu'il n'avait presque jamais vu.

C'est alors que Pa Assane pensa à son neveu, le photographe du quartier, et à la chambre noire de sa jeunesse. Dans le temps, disait le neveu, une image ne naissait pas d'un coup. On plongeait le papier dans le bain, et l'on regardait. D'abord, rien. Une blancheur. Puis une ombre, à peine une buée grise. Puis les contours, lentement, comme si le visage hésitait à exister. Il fallait attendre, ne pas secouer le bac, ne pas précipiter la chimie. L'image finissait de s'imprimer sous les yeux, et ce moment — ce moment où l'on comprend enfin de qui il s'agit — avait quelque chose de solennel et d'inquiétant. Solennel, parce qu'une présence naissait. Inquiétant, parce que jusqu'au bout, on ne savait pas ce que le bain allait rendre.

Le Sénégal, ce soir-là, tenait son bac entre les mains. Et l'image montait.

À l'intérieur, pendant ce temps, un homme finissait de rassembler onze mois de détention dans un sac. On ne possède presque rien, en prison, et pourtant il faut du temps pour quitter une cellule : il y a les objets dérisoires auxquels on a prêté une valeur immense, les papiers couverts d'une écriture serrée, les vêtements pliés avec un soin qui n'appartient qu'aux lieux où l'on n'a rien d'autre à ordonner que soi-même. Il y a aussi les adieux aux compagnons qui restent, ces promesses que l'on fait à voix basse — je ne vous oublierai pas — et dont nul ne sait, sur le seuil, ce qu'elles deviendront une fois dehors. L'homme qui sortait ce jour-là n'était pas un bavard. Ceux qui l'avaient côtoyé dans la détention diraient plus tard sa réserve, sa manière d'écouter plus qu'il ne parlait, comme si quelque chose en lui comptait le prix des mots avant de les dépenser.

Il signa ce qu'il fallait signer. Il écouta ce qu'il fallait écouter. Puis il marcha dans le couloir, entre les murs dont il connaissait chaque lézarde, vers la lumière du jour déclinant.

Dehors, la rumeur enfla d'un coup. Les téléphones se levèrent tous ensemble, comme un champ d'épis sous un même vent. Quelqu'un cria un nom. Mille voix le reprirent. La porte s'ouvrit enfin — sans grondement, sans fracas, avec le simple bruit mat d'un mécanisme bien huilé — et l'homme parut.

Il était plus mince que sur les photographies. Ou peut-être était-ce la lumière du soir, basse et dorée, qui le creusait. Il portait des vêtements simples. Il ne leva pas les bras. Il ne harangua personne. Il regarda la foule comme on regarde une mer dont on ignore la profondeur, avec une prudence qui ressemblait à de la stupeur, et peut-être était-ce de la stupeur, en effet : car on peut préparer beaucoup de choses en onze mois de cellule — des argumentaires, des programmes, des réponses aux journalistes — mais on ne prépare pas le visage de dix mille personnes qui vous regardent en décidant, à cet instant précis, qui vous êtes.

Le tribun sortit aussi, et la foule hurla son nom avec l'évidence des choses anciennes. Lui, on le reconnaissait. Lui, on l'acclamait comme on retrouve un frère. Mais Pa Assane, lui, ne regardait que l'autre. Il regardait l'image qui finissait de s'imprimer. Il regardait les contours se préciser : un front haut, un regard qui ne cherchait pas la foule mais qui la recevait, une bouche fermée. Il regardait surtout les yeux des gens autour de lui, car c'est là, comprit-il soudain, que l'impression se faisait réellement — pas sur le visage de l'homme, mais dans le regard du peuple. Chacun projetait sur cette page presque blanche ce qu'il portait en lui depuis dix ans de colère et d'espérance : le justicier, le vengeur, le sage, le frère, le sauveur. L'homme n'avait encore rien dit, et déjà il était mille hommes.

— Tu le connais, toi ? demanda le jeune homme aux deux téléphones, soudain moins sûr de lui.

— Non, dit Pa Assane. Personne ne le connaît. C'est bien le problème. Ou bien c'est la chance. Je n'ai pas encore décidé.

— Dans dix jours, il peut être président, dit le jeune homme.

— Dans dix jours, répéta Pa Assane.

Dix jours. Le vieil homme les compta malgré lui sur ses doigts, comme on compte une monnaie étrangère. Dix jours pour faire campagne, lui qui n'en avait jamais fait pour son propre nom. Dix jours pour traverser un pays qu'il connaissait par les dossiers et les rapports plus que par les places de marché. Dix jours pour que le bain achève son œuvre et que le visage devienne net aux yeux de tous — ou pour que l'image, précipitée, reste floue à jamais, un président passé trop vite de l'ombre à la lumière, surexposé.

Car c'est une loi que les photographes connaissent et que les peuples apprennent à leurs dépens : une image que l'on force ne donne pas un portrait, elle donne un masque. Et les masques, une fois collés au visage d'un homme, tiennent parfois plus longtemps que le visage lui-même.

L'homme leva enfin une main, brièvement, presque avec gêne. La foule y vit de la dignité. D'autres, plus tard, y verraient du calcul. D'autres encore, de la fatigue. À cet instant, tout était

encore possible, et c'est pour cela que le moment était grave : l'encre n'avait pas séché.

Pa Assane resta longtemps après que les voitures furent parties, après que la foule se fut dispersée en commentant, en riant, en recommençant déjà le pays à voix haute sur les trottoirs. Il regardait la porte refermée. Il pensait à toutes les affiches qu'il avait collées en dix ans, à tous les visages qu'il avait portés à bout de bras dans la nuit des quartiers, et il se demanda — lui qui n'avait jamais douté, lui dont l'obstination avait survécu à trois présidents — si le pays venait d'élire un homme ou d'en fabriquer un.

Un homme, cela pousse lentement, comme un arbre, dans une terre, une famille, des échecs, des années de service obscur. Un produit, cela s'imprime vite, couche après couche, aux dimensions exactes du besoin du moment.

Dix jours suffisent-ils pour le premier ? Dix jours suffisent amplement pour le second.

Sur le trottoir d'en face, une femme en boubou jaune tenait son enfant par la main et ne cessait de répéter, comme pour s'en convaincre : « Il est sorti, il est vraiment sorti. » À côté d'elle, un chauffeur de taxi avait coupé son moteur et écoutait la radio, où les commentateurs parlaient déjà au futur, déjà au pouvoir, déjà presque au passé composé, tant ce pays sait aller vite quand l'espérance le presse. Un étudiant, le drapeau noué autour du cou, expliquait à qui voulait l'entendre que rien ne serait plus jamais comme avant. Pa Assane l'écouta avec tendresse. Il avait entendu cette phrase à chaque alternance, et chaque fois elle avait été vraie d'une manière que personne n'avait prévue — jamais dans le sens espéré, jamais tout à fait dans le sens craint. Le changement est un fleuve honnête : il tient sa promesse d'arriver, mais il ne dit jamais par quel bras il passera.

Lui-même, que savait-il de cet homme ? Un nom sérieux, disait-on, un nom qui signifie l'honorable. Un inspecteur. Un taiseux. L'ami fidèle, l'ombre du chef, celui qui, pendant que le tribun affrontait les caméras et les procès, tenait les listes, formait les cadres, écrivait aux exilés de la diaspora. On disait qu'il avait lutté dix ans, non pour lui-même — pour l'autre. Dix ans donnés à un destin qui n'était pas le sien, et voilà que le destin, par un de ces retournements dont l'Histoire a le secret et dont les hommes ont la faiblesse de se croire les auteurs, revenait vers lui en dix jours. Il y a là une arithmétique qui devrait rendre prudent : ce que dix années n'ont pas construit, dix jours peuvent le couronner, mais non le fonder. Les couronnes posées trop vite glissent. Ou bien elles entrent dans la chair, et alors ce n'est plus l'homme qui porte la couronne, c'est la couronne qui refait l'homme.

Pa Assane se surprit à prier, lui qui priait peu en public, pour une chose simple et immense : que l'homme reste un homme. Que le bain n'achève pas trop vite son œuvre. Que quelque chose, dans ce visage encore flou, résiste à l'image que tous — amis, ennemis, courtisans à venir — allaient s'empresse de fixer.

La nuit tombait sur Dakar. Au loin, la ville allumait ses lumières, indifférente et joyeuse. Pa Assane replia son drapeau, le glissa sous son bras, et prit le chemin de chez lui en se posant la

question qu'un peuple entier, sans le savoir encore, allait se poser pendant des années :

Que vaut un homme fabriqué en dix jours ?

Chapitre 1 — L'honorable

Il faut d'abord dire le lieu, parce que les hommes que l'Histoire fabrique trop vite, on finit toujours par les croire nés de nulle part — et c'est le premier mensonge.

Ndiagianiao n'est pas nulle part. C'est une commune du département de Mbour, dans la région de Thiès, une terre sérère ancienne, plate et rouge par endroits, où les champs d'arachide et de mil dictent depuis toujours le calendrier des familles. On n'y compte pas les saisons comme ailleurs. Il y a le temps des semailles, le temps de l'attente, le temps de la récolte, et le long temps sec où l'on répare les toits, où l'on marie les enfants, où l'on règle les dettes anciennes et où l'on parle, le soir, sous les arbres, des affaires du village et de celles, lointaines, de Dakar. La capitale, vue de Ndiagianiao, a toujours été une rumeur : on y part, on en revient, on y réussit ou on s'y perd, mais elle ne décide pas de l'essentiel. L'essentiel se joue ici, dans la cour, dans le champ, dans la manière dont un homme tient sa parole.

C'est là, dans une famille sérère modeste, que Bassirou Diomaye Diakhar Faye naquit le 25 mars 1980.

Modeste : le mot doit être entendu dans son sens plein, qui n'est pas la misère. La misère désorganise, elle humilie, elle rend les hommes amers ou violents. La modestie, elle, organise. Elle apprend tôt à un enfant la valeur exacte des choses : ce que coûte une mesure de mil, ce que vaut une parole donnée, ce que pèse un nom. Dans les maisons modestes de Ndiagianiao, on ne gaspillait ni le grain ni les mots. On élevait les enfants comme on cultive un champ pauvre : sans illusion sur la pluie, mais sans jamais manquer un semis.

De cette enfance, les archives ne gardent presque rien, et c'est très bien ainsi. Il n'y eut ni prodige ni drame fondateur, ni foudre, ni miracle, aucun de ces événements spectaculaires dont les biographes officiels aiment à faire des signes du destin. Il y eut une enfance ordinaire, dans un Sénégal ordinaire, et c'est précisément cette ordinarité qui doit retenir notre attention : car l'homme qui, quarante-quatre ans plus tard, entrerait au palais de la République, n'avait pas été préparé par une enfance d'exception. Il avait été préparé par une enfance de règle.

On l'appelait Diomaye.

Dans la langue sérère, le mot signifie « l'honorable ». Il faut s'arrêter sur ce surnom, comme on s'arrête sur un seuil avant d'entrer dans une maison. Les surnoms d'enfance, au Sénégal, ne sont pas des ornements. Ce sont des sentences douces, des programmes que la famille prononce sans en avoir l'air, en riant, et que l'enfant portera toute sa vie sans toujours savoir qu'il les porte. On surnomme l'un « le rapide », l'autre « le bavard », l'autre « le dormeur », et les années se chargent de vérifier ou de démentir la sentence. Pour celui-ci, la famille avait choisi — ou le hasard des aînés avait imposé — le plus exigeant des surnoms : l'honorable.

Être l'honorable, à huit ans, à dix ans, dans une cour de Ndiagianiao, ce n'est pas un titre, c'est une

surveillance. Cela signifie que l'on vous regarde lorsque vous croyez ne pas l'être. Cela signifie qu'une parole donnée au jeu engage comme un serment, qu'une part de nourriture se partage sans calcul, qu'on ne rapporte pas à la maison une chose trouvée dont on ignore le maître. Les autres enfants pouvaient tricher, mentir, filer entre les cases quand venait l'heure des corvées : il y avait pour chacun d'eux une excuse d'enfant. Pour celui que tout le monde appelait l'honorable, l'excuse était plus étroite. Il le comprit très tôt, et — trait qui ne le quitterait plus — il ne s'en plaignit pas. Il s'arrangea avec cette exigence comme on s'arrange avec une taille ou une voix : en en faisant une seconde nature.

Ceux qui l'ont connu enfant décrivent, avec des mots différents, la même silhouette : un garçon discret, qui ne cherchait ni la première place ni la dernière, qui parlait peu et qui, lorsqu'il parlait, avait déjà fini de réfléchir. Discret, mais non effacé : il y a une différence que les villages connaissent bien. L'enfant effacé disparaît dans le groupe ; l'enfant discret y tient sa place sans bruit, et c'est à lui, souvent, que l'on confie les choses sérieuses — garder le grain pendant que les grands sont au champ, porter un message sans le déformer, surveiller les plus petits. On ne confie pas ces tâches aux enfants brillants. On les confie aux enfants sûrs.

Et obstiné. L'obstination, chez lui, ne prit jamais la forme bruyante du refus. Il ne claquait pas les portes, il ne haussait pas la voix. Il recommençait. Une tâche mal faite, il la reprenait depuis le début, sans commentaire. Une leçon mal sue, il la réapprenait le soir, quand la cour s'assombrissait et que les autres étaient déjà partis jouer. Ceux qui le regardaient faire y voyaient de la lenteur. C'était autre chose : c'était la conviction précoce, presque physique, qu'une chose n'est achevée que lorsqu'elle est juste — et que le temps qu'elle prend ne regarde qu'elle.

L'école publique fut sa première république.

Il faut imaginer ce qu'était l'école du village et des environs pour un enfant de famille modeste, au début des années quatre-vingt : des salles aux murs chaulés, des effectifs pléthoriques, des maîtres qui tenaient leur classe comme on tient une barque dans le vent, avec peu de moyens et une autorité qui ne se discutait pas. Pour beaucoup d'enfants, l'école était une corvée imposée par les parents. Pour celui-ci, elle devint très vite le lieu où l'ordre du monde se révélait le plus juste : car à l'école — il le remarqua, et ce remarque le marqua — le fils du notable et le fils du cultivateur recevaient la même dictée, et c'était la dictée qui tranchait. Non pas les noms, non pas les cours pleines ou vides, mais le travail. Il aima l'école comme on aime une promesse tenue.

Il y apprit le français des livres, cette langue seconde qui ouvre les portes de l'administration et des concours, sans jamais renier la langue première de la cour et des champs. Il y apprit aussi, dans les interstices des leçons, les premières nouvelles du pays : les noms des présidents, la forme de la République, les fleuves et les frontières — cette géographie abstraite d'un État qu'il ne connaissait encore que par le percepteur de passage et les discours radiophoniques des jours de fête. L'État, pour un enfant de Ndiagianiao, était une chose lointaine et vaguement inquiétante, qui prenait l'impôt et donnait des instituteurs. Il ne savait pas encore qu'il passerait sa vie d'adulte

à l'intérieur de cette machine, à en démonter les rouages fiscaux et fonciers, franc par franc, parcelle par parcelle.

Les années passèrent comme elles passent dans les villages : sans annonces, par récoltes. Le garçon grandit, maigre, réservé, ponctuel. Adolescent, il prit le chemin de Mbour pour le lycée. Mbour, la ville voisine, le port, l'animation des quais, le poisson qui arrive à l'aube et les camions qui repartent vers l'intérieur : pour un jeune de Ndiagianiao, Mbour était déjà une capitale, avec ses foules, ses tentations, ses raccourcis. Beaucoup s'y perdaient un peu, entre la plage et les petits métiers, entre l'argent facile des touristes et l'ennui des fins de mois. Lui y alla pour étudier, et il étudia.

Au lycée Demba Diop de Mbour — établissement public qui porte le nom d'un homme politique assassiné, comme si le pays voulait rappeler à ses élèves que la chose publique, au Sénégal, n'est jamais tout à fait innocente —, il suivit le chemin sans éclat des élèves sérieux. Pas de palmarès légendaire, pas de prix que l'on encadre : une progression régulière, une réputation de garçon qui ne copiait pas, qui ne mendiait pas les notes, qui rendait les copies qu'il avait préparées et assumait celles qu'il avait manquées. Ses professeurs, si on les interrogeait aujourd'hui, peineraient à le replacer dans leurs souvenirs — et c'est peut-être le trait le plus important de cette biographie : jusqu'à l'âge de vingt ans, rien, absolument rien, ne distinguait cet élève de milliers d'autres élèves des lycées publics du Sénégal, sinon cette qualité invisible, sans prix aux examens comme dans la vie, qu'est la constance.

Il faut encore dire un mot de cette sobriété, car elle est le véritable personnage de ce chapitre. Dans les cours de Ndiagianiao, la vie d'un enfant se mesure à des choses que les villes ont oubliées : l'eau qu'on va chercher et qu'on ne renverse pas, le bois qu'on ramasse, le petit bétail qu'on ramène avant la nuit, les commissions qu'on fait sans s'arrêter en route pour oublier la moitié de la liste. La sobriété n'y est pas une vertu que l'on prêche : c'est une condition que l'on respire. On ne jette rien, parce que tout peut resservir. On ne promet rien à la légère, parce que la parole est la seule monnaie qui ne se dévalue jamais dans un village — ou plutôt, elle est la seule dont la dévaluation soit irréparable. Un homme qui a perdu de l'argent peut en regagner. Un homme qui a perdu sa parole a perdu l'usage de toutes les cours.

C'est dans cette école-là, antérieure à toutes les autres, que le petit Diomaye fit son premier apprentissage du pouvoir — car il y en a un, dès l'enfance, dans chaque cour : le pouvoir de l'aîné sur le cadet, du fort sur le faible, de celui qui sait sur celui qui ignore. Il y apprit ce que les palais oublient si vite : que l'autorité la plus durable est celle qui ne s'exhibe pas, que le respect ne se réclame pas mais se constate, et que les gens des villages, silencieux en apparence, tiennent des comptes d'une précision redoutable. Rien ne se perd, dans un village. Chaque geste est enregistré dans une mémoire collective qui ne publie ses résultats que des années plus tard, un jour de vote, un jour de confiance, un jour où l'on dit d'un homme revenu de loin : « Celui-là, nous le connaissons. Il était déjà ainsi quand il était petit. »

Le drame des hommes fabriqués trop vite, c'est que le village ne peut pas dire cela d'eux — ou qu'il le dit, et que le pays n'écoute pas, parce que le pays ne regarde plus les villages que le temps d'une tournée électorale. En 2000 pourtant, nul ne parlait de destin. Il y avait un élève qui avançait, année après année, sans bruit et sans chute, et des maîtres qui, corrigeant ses copies, ne se doutaient pas qu'ils paraphaient, ligne après ligne, la première partie d'une biographie nationale.

En l'an 2000, il obtint son baccalauréat au lycée Demba Diop.

Le baccalauréat, dans une famille modeste, n'est pas un diplôme : c'est un événement de lignée. C'est la preuve, apportée devant tout le village, que les années de semis scolaires n'ont pas été perdues ; c'est un nom prononcé dans les félicitations, une porte qui s'ouvre sur Dakar, sur l'université, sur ce monde des concours et des fonctions où l'on ne doit rien, en principe, à la naissance. Le jeune bachelier de Ndiagianiao prit la route de la capitale avec ce que prennent tous les enfants des familles modestes : peu de bagages, une adresse de parent ou d'allié où poser sa valise, et cette recommandation silencieuse que les mères n'ont pas besoin de formuler à voix haute — ne nous fais pas honte.

Il ne savait pas, en quittant le village, que le surnom le suivait. On ne laisse pas un surnom derrière soi comme on laisse une cour. Diomaye — l'honorable — voyagea avec lui dans les amphithéâtres de Dakar, puis dans les bureaux de l'administration, puis dans les rangs d'un parti d'opposition, puis dans une cellule, puis, un soir de mars 2024, dans toutes les bouches d'un pays qui découvrait son visage. Les surnoms sont des prophéties à retardement. Tantôt ils protègent l'homme, en lui rappelant ce qu'il doit rester. Tantôt ils le jugent, en mesurant l'écart entre ce qu'il fut appelé à être et ce qu'il est devenu.

Mais en l'an 2000, sur la route de Dakar, l'écart n'existait pas encore. Il n'y avait qu'un jeune homme de vingt ans, discret et obstiné, fils d'une terre sèrère et d'une famille sans fortune, qui montait vers la capitale avec un diplôme public en poche et un nom-programme sur les épaules.

L'honorable partait apprendre le droit.

Il allait découvrir, dans les textes et puis dans les bureaux, que le droit est une chose, et l'État, une autre — et que c'est dans l'écart entre les deux que se joue, le plus souvent, le destin des pays comme le sien.

Chapitre 2 — Les deux inspecteurs

Dakar, au début des années deux mille, accueillait chaque rentrée des milliers de jeunes gens montés des villages et des villes de l'intérieur, le baccalauréat en poche et la conviction tranquille que l'université allait faire d'eux des hommes. L'Université Cheikh Anta Diop les recevait comme un fleuve reçoit ses affluents : sans les distinguer. Il fallait apprendre vite les codes de cette nouvelle république — les amphithéâtres bondés dès l'aube, les cours polycopiés qui circulaient de main en main, les bibliothèques où l'on gardait une place avec un cahier posé sur la table, la longue économie de la patience qui est la vraie bourse des étudiants pauvres.

Bassirou Diomaye Faye s'inscrivit en droit.

Le choix n'avait rien d'un hasard, si l'on veut bien entendre ce que le droit signifie pour un fils de famille modeste. La médecine promettait de soigner, le commerce promettait de gagner — le droit promettait de comprendre. Comprendre pourquoi les choses sont ainsi et pas autrement, qui décide, au nom de quoi, selon quelle règle écrite et quelle règle tue. Pour un esprit formé à Ndiaganiao, où la parole donnée valait contrat, les codes allaient être une révélation ambiguë : on y trouvait la même exigence — que la règle s'impose à tous, au fort comme au faible — mais formulée dans une langue solennelle, imprimée, reliée, et dont l'étudiant allait découvrir, année après année, qu'elle gouvernait un pays qui ne lui ressemblait qu'à moitié.

Il suivit le cursus sans éclat apparent, avec cette régularité qui était devenue sa signature. Droit civil, droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques : il avançait, il validait, il notait. Ceux qui partagent les amphithéâtres avec un homme discret ne retiennent de lui, des années plus tard, qu'une impression — il était sérieux, il était là, il ne faisait pas partie des orateurs de cour de faculté ni des agitateurs de première heure. Le droit, pourtant, travaillait en lui comme une eau souterraine. Le jeune homme de Ndiaganiao y apprenait la grammaire de l'État : la hiérarchie des normes, la séparation des pouvoirs, le budget comme loi, l'impôt comme consentement organisé. Il apprenait que la République n'est pas d'abord un drapeau ou un hymne, mais une mécanique — et qu'une mécanique se juge à ses pièces les plus humbles : un guichet, un registre, une signature au bas d'un rôle.

En 2004, il obtint sa maîtrise en droit.

Trois mois plus tard, selon la chronologie que les biographies s'accordent à retenir, il préparait déjà le concours de l'École nationale d'administration. L'ENA — l'ancienne ENAM, rebaptisée par les réformes — était la porte étroite par laquelle la République sénégalaise recrutait ses cadres : peu de places, beaucoup de candidats, et, pour les fils de personne, cette promesse rare d'un concours où le nom de famille ne siège pas au jury. Il y entra, dans la filière des impôts et des domaines, et en sortit en 2007 avec le titre qui allait définir sa vie d'homme mûr : inspecteur des Impôts et des Domaines.

Il faut mesurer ce que ce titre signifiait. L'inspecteur des impôts n'est pas un fonctionnaire comme les autres. C'est l'homme par qui l'État devient concret pour chaque citoyen : il évalue, il contrôle, il redresse, il signe. Il connaît les fortunes réelles derrière les fortunes déclarées, les fortunes déclarées derrière les pauvretés affichées. Et l'inspecteur des domaines, son autre casquette, tient entre ses mains l'autre grande matière sensible du pays : la terre. Le foncier, au Sénégal, est le lieu où toutes les passions se rejoignent — l'héritage et la spéculation, le droit coutumier des villages et le droit écrit de l'État, les titres que l'on exhibe et les occupations que l'on hérite. Celui qui sert à la Direction générale des impôts et des domaines, la DGID, apprend en quelques années ce qu'aucune faculté n'enseigne : la cartographie exacte du pouvoir réel, parcelle par parcelle, rôle par rôle, exonération par exonération.

Bassirou Diomaye Faye y servit à partir de 2007, et il devait y servir jusqu'en 2023. Seize années dans les bureaux de l'administration fiscale. Seize années de dossiers, de vérifications, de contribuables reçus et de supérieurs consultés. Ce n'est pas la partie spectaculaire d'une vie. C'est la partie où une vie se forme — ou se défait.

C'est là qu'il le rencontra.

L'autre inspecteur s'appelait Ousmane Sonko. Il venait du Sud, de la Casamance, et il ne ressemblait à son collègue en presque rien, sinon l'essentiel : la même école, la même direction, la même matière — l'impôt et le domaine — et, très vite, le même diagnostic. Là où Diomaye Faye était réserve, Sonko était éclat. Là où l'un comptait ses mots comme un comptable ses lignes, l'autre les dépensait comme un tribun dépense les siens, avec le sentiment que le silence, en politique comme en administration, est toujours la part du diable. L'un regardait longuement un dossier avant de parler. L'autre parlait, et le dossier suivait. On aurait tort d'y voir un simple contraste de tempéraments : c'était une complémentarité, de celles qui fondent les tandems durables. Le feu a besoin d'une main qui ne tremble pas pour être porté loin. Et la main qui ne tremble pas a besoin d'un feu, sans quoi elle ne porte rien.

Leurs conversations de bureau, d'abord prudentes — on ne dit pas tout, dans une administration, même à un collègue que l'on estime — devinrent avec les années ce qu'elles devaient devenir : un examen de l'État par deux de ses propres agents.

— Regarde ce dossier, dit un jour Sonko en posant une chemise cartonnée sur le bureau de son collègue. Regarde qui paie, et regarde qui ne paie pas. Tout le pays est là-dedans. Les petits paient jusqu'au dernier franc, parce qu'ils ne peuvent pas téléphoner à quelqu'un. Les grands téléphonent.

Diomaye Faye ouvrit la chemise, lut, referma.

— Ce n'est pas l'impôt qui est injuste, dit-il. C'est l'égalité devant l'impôt qui est fausse. La loi est la même. L'application choisit ses gens.

— Alors la loi ne suffit pas, répliqua Sonko.

— La loi suffit quand des hommes la servent au lieu de s'en servir.

Ils se turent. Autour d'eux, la direction vivait sa vie ordinaire : les sonneries, les pas dans le couloir, les tampons qui frappaient le papier avec ce bruit sec qui est la percussion de toutes les administrations du monde. Ni l'un ni l'autre ne savait encore que ces phrases d'après-dossier, échangées entre deux bureaux, contenaient en germe un parti, une décennie de combat, une prison et un palais. Les grandes histoires commencent rarement par des discours. Elles commencent par deux fonctionnaires qui, un jour, cessent de trouver normales les choses qu'ils traitent.

Leur école commune fut le syndicat.

Le Syndicat autonome des agents des impôts et des domaines — le SAID — regroupait les agents de la direction pour défendre leurs conditions, leurs carrières, leur dignité professionnelle. Le syndicalisme, pour un fonctionnaire, est une école de la République autant qu'un instrument de revendication : on y apprend l'assemblée générale et le vote à main levée, le mandat et le compte rendu, la grève décidée et la grève tenue. On y apprend surtout que l'administration n'est pas un bloc, mais un rapport de forces — et que les agents qui font tourner la machine fiscale ont, entre leurs mains, un pouvoir que nul ne leur reconnaît tant qu'ils ne l'exercent pas ensemble. Sonko y occupa une place de premier plan, figure syndicale reconnue de la maison, de celles qui portent les mots d'ordre et affrontent les tutelles ; la grève de soixante-douze heures de décembre 2011 montra au pays que les agents des impôts savaient, quand ils le décidaient, arrêter la collecte — c'est-à-dire tenir l'État par la recette. Diomaye Faye milita dans les mêmes rangs, à sa manière : présent, régulier, sans la recherche des avant-scènes. Il était des réunions, des commissions, des textes que l'on rédige à plusieurs mains et que l'on signe d'un sigle. Le syndicat leur apprit la même leçon par deux portes différentes : à l'un, l'art de mobiliser ; à l'autre, l'art d'organiser. Un parti, plus tard, aurait besoin des deux.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit, si l'on veut comprendre ces années : deux inspecteurs apprenaient l'État de l'intérieur, avec une précision que nul opposant extérieur ne peut acquérir. L'opposant de salon dénonce le système en bloc ; l'inspecteur connaît ses ressorts un à un. Il sait quelle direction délivre quelle autorisation, quel circuit suit une exonération, comment un terrain du domaine national devient, par la grâce de quelques signatures, une fortune privée. Il sait où l'argent public naît — dans la poche du contribuable — et il peut suivre, document par document, les chemins par lesquels il s'égaré. Cette connaissance est une arme, mais c'est d'abord une blessure : car on ne peut pas servir seize ans une machine que l'on juge, chaque matin un peu plus, sans que le jugement finisse par devenir une décision.

Le foncier, surtout, les instruisait. Il arrivait à la direction des dossiers où une même terre semblait vivre plusieurs vies : ici, un champ que des familles cultivaient de mémoire d'homme ; là, sur le papier, une parcelle attribuée, revendue, morcelée, promue à des projets dont les villageois apprenaient l'existence en voyant arriver les bornes et les géomètres. L'inspecteur qui

traitait ces dossiers tenait entre les mains les deux Sénégal — celui des cours et des champs, où la terre se transmet par la parole et le travail, et celui des bureaux, où elle se transmet par le tampon et la signature. Diomaye Faye, fils de Ndiagianiao, connaissait le premier par naissance. Le second, il l'apprenait ligne par ligne, et chaque ligne lui posait la même question : à qui profite l'écart entre le droit qu'on proclame et le droit qu'on applique ?

Un après-midi, à propos d'un dossier de régularisation qui sentait l'arrangement, un collègue plus ancien lui glissa, avec la bienveillance des initiés : « Tu sais, ici, il y a les dossiers qu'on instruit, et les dossiers qu'on accompagne. Apprends à reconnaître les seconds, ça t'évitera des ennuis. » Il raconta la scène à Sonko le soir même. Les deux hommes restèrent un moment silencieux, puis Sonko eut ce mot qui résumait leur commune découverte : « Un État où il faut reconnaître les dossiers qu'on accompagne est un État qui a deux lois : une pour les papiers, une pour les personnes. » Ni l'un ni l'autre n'oublia la phrase. Elle leur servirait de boussole — et, des années plus tard, de miroir.

Car telle est la formation véritable des deux inspecteurs : non pas les cours de l'ENA, ni même les manuels de droit fiscal, mais cette lente fréquentation des marges de l'État, là où la règle rencontre les arrangements, là où l'égalité proclamée négocie avec les influences réelles. Ils en sortirent avec une compétence rare et une exigence dangereuse : ils ne pourraient plus, jamais, regarder un décret, un rôle d'imposition ou un titre foncier comme de simples papiers. Ils savaient ce que ces papiers font aux vies.

— Nous sommes les comptables d'un pays qui ne compte pas juste, dit un soir Diomaye Faye, alors qu'ils quittaient la direction à la nuit tombée, Dakar allumant ses lampadaires autour d'eux.

— Alors un jour, répondit Sonko, il faudra compter devant tout le monde. À haute voix.

Il y avait, dans leur compagnonnage, quelque chose qui tenait de la fraternité d'armes des fonctionnaires intègres : ils se reconnaissaient entre eux, ces agents qui refusent les arrangements, qui rendent les enveloppes et les faveurs, qui savent le prix exact de leur intégrité parce qu'ils le paient chaque mois en avancements retardés et en mutations capricieuses. On ne saura jamais combien ils furent, dans les administrations du pays, ces justes discrets. Mais on sait ce que devinrent ces deux-là : le jugement qu'ils portaient sur l'État cessa d'être une conversation. En 2014, ils fondèrent avec d'autres un parti — les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité — et l'inspecteur discret en devint l'architecte intérieur, l'homme des cadres et de la diaspora, pendant que son compagnon en devenait le visage et la voix.

L'État avait formé ses propres juges. Il les avait logés dans ses bureaux, nourris de ses dossiers, instruits de ses secrets les mieux gardés : qui paie, qui ne paie pas, à qui appartient la terre, et par quelle signature elle change de mains.

Il ne restait plus qu'une question, que ni l'un ni l'autre ne formulaient encore à voix haute : le jour où les juges deviendraient les gouvernants, sauraient-ils se juger eux-mêmes avec la même sévérité ?

La réponse prendrait du temps. Elle prendrait dix ans de lutte, onze mois de prison, dix jours de campagne — et ensuite, les longues années du pouvoir, qui sont le seul tribunal dont on ne puisse pas faire appel.

Miroir — Lumumba : La parole qui ne plie pas

Il y a des miroirs qui ne renvoient pas un visage. Ils renvoient une manière de tenir debout quand tout, autour, invite à baisser la tête. Ils ne disent pas : voici à qui tu ressembles. Ils disent : voici ce que parler coûte, quand parler n'est pas un ornement, mais un acte.

Ce miroir-là s'ouvre loin de Dakar, loin du Palais, loin des communiqués que l'on pèse au gramme avant de les laisser sortir. Il s'ouvre au Congo, au commencement des indépendances, sur un homme jeune, pressé, que l'Histoire n'attendait pas là où il se plaça — et qui, le jour où on lui demandait de remercier, choisit de dire la vérité.

L'ancien

Il naît Élias Okit'Asombo, le 2 juillet 1925, à Onalua, dans le territoire de Katako-Kombe, au Sankuru. Famille paysanne tetela. Écoles missionnaires. Rien, dans cette enfance, ne désigne un Premier ministre. Tout y apprend pourtant la première leçon des hommes qui ne plieront pas : le monde tel qu'il est organisé n'est pas le monde tel qu'il doit rester.

Il devient comptable aux chèques postaux à Stanleyville, puis directeur commercial d'une brasserie à Léopoldville. Il écrit : il fonde Uhuru, dirige Indépendance, milite dans le syndicalisme. Il apprend l'administration coloniale de l'intérieur, ses chiffres, ses humiliations ordinaires — et que celui qui veut libérer un peuple doit d'abord lui donner des mots qui ne demandent pas la permission.

En décembre 1958, il est à Accra, à la Conférence des peuples africains, chez Kwame Nkrumah. Il y croise Frantz Fanon. Il y entend un continent qui cesse de parler à voix basse. De retour au Congo, en octobre 1958, il fonde le Mouvement National Congolais, le MNC : un parti qui ne demande pas une indépendance aménagée, tolérée, retardée. Il exige l'indépendance pleine et entière.

Le pouvoir colonial répond comme il sait répondre. En octobre 1959, après les émeutes de Stanleyville, Lumumba est emprisonné. La prison, chez lui, ne produit pas le silence. Elle produit l'inverse : quand il est libéré, en janvier 1960, pour se rendre à la Table ronde de Bruxelles, il ne négocie pas un calendrier vague. Il impose une date. Le 30 juin 1960. Une date n'est jamais seulement une date quand un peuple colonisé la choisit : c'est la première forme de la souveraineté — décider soi-même du jour où l'on commence.

En mai 1960, le MNC remporte les premières élections. Lumumba devient le premier Premier ministre du Congo indépendant. Il a trente-quatre ans. Joseph Kasa-Vubu est président. Le jeune comptable de Stanleyville, le journaliste, le prisonnier de l'automne précédent, tient entre ses mains un État immense, riche, convoité, et traversé de toutes parts par des intérêts qui n'ont aucune intention de le laisser gouverner seul.

Puis vient le jour que ce chapitre retient entre tous, parce qu'il contient, à lui seul, le motif du

miroir.

Le 30 juin 1960, à Léopoldville, la cérémonie d'indépendance se déroule selon le programme prévu. Le roi Baudouin parle. Il salue, dans le langage des cours, l'œuvre dite civilisatrice de Léopold II et de la Belgique. C'est un discours de maître qui se retire en se félicitant. Tout est en place pour que le nouveau Premier ministre congolais réponde par les remerciements d'usage, par la gratitude polie des élèves que l'on émancipe.

Lumumba prend la parole hors programme.

Il faut imaginer la scène sans l'embellir : une salle officielle, des uniformes, des drapeaux neufs, des caméras, le protocole qui se fige parce qu'un homme parle là où il n'était pas attendu, et dit ce qui n'était pas prévu. Il ne parle pas du Congo comme d'un cadeau reçu. Il parle du Congo comme d'un corps qui a souffert. Il dénonce le racisme colonial. Et il prononce la phrase que ce roman retient, la seule qu'il cite de lui, parce qu'elle suffit :

« Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. »

Matin, midi et soir. Il faut peser ces trois temps du jour. Ils ne décrivent pas un événement exceptionnel. Ils décrivent une habitude, un emploi du temps de la domination, une violence réglée comme les heures d'un bureau. Et face à elle, l'homme ne demande ni vengeance ni pitié. Il constate. Il nomme. Il refuse que l'indépendance commence par un mensonge de politesse.

Ce discours fixa une mesure : il y a des paroles qui servent à occuper une fonction, et des paroles qui fondent une dignité. Les premières se négocient. Les secondes se prononcent — et ensuite on en paie le prix.

Le prix vint vite.

Le 5 juillet 1960, l'armée se mutine. Le 11 juillet, le Katanga fait sécession, sous Moïse Tshombe, avec le soutien belge et le financement de l'Union Minière. Le cuivre, l'uranium, la richesse du sous-sol : l'indépendance politique venait d'être proclamée, l'indépendance réelle était déjà contestée par ceux qui tenaient les mines et les armes. Lumumba appelle l'ONU, puis, devant l'impuissance qui s'installe, il se tourne vers l'URSS. Dans le monde de la guerre froide, ce geste suffit à le désigner comme un homme à abattre politiquement — puis au-delà.

Le 5 septembre 1960, le président Kasa-Vubu le révoque. Le Parlement rejette cette révocation. Le pays a désormais deux légitimités qui se regardent, et plus d'État qui tienne. C'est alors qu'intervient le geste que les années n'ont cessé de rendre plus lourd.

Le 14 septembre 1960, Mobutu « neutralise » le pouvoir et assigne Lumumba à résidence. Mobutu : il faut s'arrêter sur ce nom, et sur ce qui le lie à l'homme qu'il neutralise. C'est Lumumba lui-même qui, en juillet 1960, l'a promu colonel et nommé chef d'état-major. Le proche, l'homme élevé par la confiance, devient l'instrument de la chute. Le roman ne tire de ce

fait aucune leçon générale : il le pose, comme le dossier le pose, dans sa nudité. Un homme donne un grade et un commandement. Quelques semaines plus tard, celui qui a reçu le grade et le commandement s'en sert pour le mettre hors d'état de gouverner.

Lumumba est capturé le 1er décembre 1960. Il est transféré au Katanga. Le 17 janvier 1961, il est exécuté, avec Maurice Mpolo et Joseph Okito, par un peloton commandé par des officiers belges, en présence de Tshombe. Son corps est dissous dans l'acide, les 21 et 22 janvier 1961, par le commissaire belge Gérard Soete. On ne voulait pas seulement tuer un homme. On voulait qu'il ne reste rien à enterrer, rien à honorer, rien autour de quoi un peuple puisse, un jour, se rassembler.

Il fallut plus de quarante ans pour que les mots officiels rattrapent une partie des faits. En novembre 2001, une commission parlementaire belge conclut à une « responsabilité morale » de la Belgique dans son assassinat. Le 5 février 2002, la Belgique exprime ses regrets officiels. Le 20 juin 2022, la dent de Patrice Lumumba — ce qui restait de lui, gardé comme un trophée par l'homme qui avait fait disparaître son corps — est restituée à sa famille. Le 30 juin 2022, soixante-deux ans jour pour jour après le discours, il est inhumé au mausolée de Limete.

Une dent. C'est peu, pour clore un siècle. C'est énorme, pour mesurer ce que la parole du 30 juin avait dérangé : on ne dissout pas dans l'acide le corps d'un homme dont les mots n'auraient compté pour rien.

Pa Assane, à Dakar, quand on lui raconta un soir cette fin, resta longtemps silencieux. Puis il dit : — Retenez le grade, vous autres. Retenez qui l'avait promu. Dans nos histoires, le danger ne vient pas toujours de l'ennemi d'en face. Parfois, il a d'abord reçu de vous l'uniforme, le titre et la clé du bureau.

L'écho

Soixante ans plus tard, dans un autre pays, dans une autre langue administrative, le même motif revient — sans qu'il soit besoin de forcer la ressemblance, et ce chapitre ne la forcera pas. Au Sénégal, un inspecteur des Impôts et des Domaines, formé à l'École nationale d'administration, promotion 1999-2001, passé par les services fiscaux de Pikine, par la vérification, par le contrôle interne de la Direction générale des Impôts et des Domaines, commence à parler publiquement là où sa fonction lui commande de se taire.

Ousmane Sonko n'arrive pas à la parole par le meeting. Il y arrive par le dossier fiscal. C'est un homme de chiffres, de brigades de vérification, d'audits internes. Il fonde, en avril 2005, le Syndicat autonome des agents des impôts et domaines, le SAID, dont il est le premier secrétaire général, d'avril 2005 à juin 2012. Puis, le 4 janvier 2014, il fonde le PASTEF avec de jeunes cadres de l'administration, du secteur privé, des professions libérales et de l'enseignement. Bassirou Diomaye Faye, inspecteur comme lui, rencontré à la DGID, s'y engage dès la création.

Mais le moment où le motif se noue, chez lui, n'est ni le syndicat ni le parti. C'est la sortie

publique. Sonko dénonce, dans les médias, des anomalies fiscales et budgétaires qu'il impute au pouvoir en place. Il le fait en homme qui sait exactement quelle règle il transgresse : un inspecteur est tenu à la discrétion professionnelle. Parler, pour lui, n'est donc pas un débordement. C'est une décision. Il choisit la parole contre la carrière, en connaissance de cause, comme on signe un acte dont on connaît le prix.

Le prix est daté, numéroté, publié comme le sont les actes qui veulent faire exemple.

Le 29 août 2016, par décret présidentiel n° 2016-1239, Ousmane Sonko, inspecteur des Impôts et des Domaines principal, est révoqué de la fonction publique, sans suspension de ses droits à pension, pour « manquement à l'obligation de discrétion professionnelle ».

Il faut lire cette formule lentement, car elle est le négatif exact du discours de Léopoldville. Là-bas, un roi remerciait l'empire en son nom ; un Premier ministre répondit par la vérité des corps humiliés. Ici, l'administration ne discute pas d'abord le fond des anomalies dénoncées : elle sanctionne la forme du dévoilement. Le motif officiel n'est pas : il a menti. Le motif officiel est : il a parlé alors qu'il devait se taire. La discrétion n'est pas une vertu privée, dans une administration : c'est une obligation, une digue. Sonko l'a rompue publiquement, et l'État le lui fait payer de son poste.

D'autres hommes, à cet endroit, négocient, cherchent la réintégration, apprennent le silence comme une seconde langue. Lui transforme la révocation en point de départ. Élu député en 2017, seul élu de sa liste, il arrive troisième à la présidentielle du 24 février 2019, avec 15,67 % des voix. Le fonctionnaire radié pour avoir trop parlé devient l'une des voix que le pays écoute le plus.

La suite n'est pas une ascension régulière. C'est une épreuve, par paliers, où la parole revient toujours au centre.

En février 2021, une plainte est déposée contre lui pour viols et menaces de mort ; il nie les faits. Le 3 mars 2021, il est arrêté en route vers le tribunal de Dakar, pour troubles à l'ordre public et participation à une manifestation non autorisée. Le 8 mars, il est inculpé et libéré sous contrôle judiciaire. Le pays traverse alors des jours de feu dont le roman a déjà dit qu'aucun bilan unique des morts ne s'impose, et que les chiffres des sources doivent rester séparés, jamais fusionnés en une certitude commode.

Puis viennent les procès de 2023, qu'il faut nommer avec la sécheresse des intitulés, parce que la sécheresse, ici, est une forme de respect. Le 30 mars 2023, dans l'affaire de diffamation contre le ministre Mame Mbaye Niang, il est reconnu coupable de diffamation : deux mois de prison avec sursis, deux cents millions de francs CFA de dommages et intérêts. Le 8 mai 2023, la Cour d'appel porte la peine à six mois avec sursis pour diffamation et injures publiques. Le 1er juin 2023, dans l'affaire dite « Sweet Beauty », la Chambre criminelle l'acquitte des faits de viol et de menaces de mort, requalifie les faits, et le condamne pour corruption de la jeunesse à deux ans de prison ferme.

Le 28 juillet 2023, il est de nouveau arrêté. Le 31 juillet, il est inculpé et placé sous mandat de dépôt, notamment pour appel à l'insurrection, association de malfaiteurs et atteinte à la sûreté de l'État. Le même jour, le PASTEF est dissous par décret. Le parti né en 2014 dans des salles de jeunes cadres cesse, juridiquement, d'exister.

En détention, pendant l'été 2023, il entame une grève de la faim. Le début en est daté diversement selon les sources — le collectif de ses avocats, l'agence de presse, les organisations de défense des droits ne donnent pas le même jour —, et ce roman retient la divergence au lieu de la trancher. Ce qui est établi suit : il est hospitalisé le 6 août 2023 ; le 17 août, après un malaise à la maison d'arrêt de Sébikotane, il est admis en réanimation à l'Hôpital Principal de Dakar ; la suspension de la grève est annoncée le 2 septembre 2023. La parole, chez cet homme, avait toujours été son arme et son risque. En prison, quand la parole se retire des micros et des meetings, c'est le corps qui se met à parler — et à se taire de nourriture, qui est une autre manière de refuser.

La prison, ensuite, sans que ce livre ait besoin d'en faire un décor : Sébikotane, puis, dans la nuit du 13 au 14 novembre 2023, le transfert à la prison du Cap Manuel, à Dakar, confirmé par l'administration pénitentiaire. C'est du Cap Manuel qu'il sortira. Le roman dira « la prison », comme il l'a fait pour l'autre détenu de cette histoire, parce que ce qui compte ici n'est pas le nom d'un établissement, mais la durée d'un enfermement et ce qu'il fait à une voix.

Car la voix, pendant ce temps, ne s'éteint pas. Elle change de régime : dehors, un nom que l'on scande ; dedans, tenir. Le 4 janvier 2024, la Cour suprême rejette son pourvoi : la condamnation pour diffamation devient définitive. Le 20 janvier 2024, le Conseil constitutionnel publie la liste définitive des vingt candidats. Son nom n'y figure pas : la condamnation le rend inéligible pour cinq ans. L'homme qui avait fondé le parti et traversé les procès et la prison ne pourra pas être le candidat de son propre combat.

C'est ici que l'écho devient transfert, comme les chapitres précédents l'ont raconté. Le 14 mars 2024, à la faveur de la loi d'amnistie votée le 6 mars et promulguée le 13, Sonko et Diomaye Faye sont libérés le même jour. Le 24 mars, Diomaye Faye est élu dès le premier tour avec 54,28 % des voix. Le 2 avril, il nomme Sonko Premier ministre, le jour de son investiture.

Il faut, à cet endroit, que le récit s'arrête un instant sur ce qu'il a le droit de dire — et sur ce qu'il n'a pas le droit d'inventer.

Dans les livres de Sonko dont les présentations ont été retrouvées, Pétrole et gaz au Sénégal : chronique d'une spoliation, paru en janvier 2018, et Solutions, publié le 16 septembre 2018, aucune mention de Lumumba n'a été relevée. Dans le programme de 2024, Le Projet — Pour un Sénégal souverain, juste et prospère, construit sur un « panafricanisme de gauche », aucun des cinq noms du panthéon que ce cycle du Miroir convoque — ni Lumumba, ni Nkrumah, ni Cabral, ni Sankara, ni Nyerere — n'apparaît dans les extraits consultés. Cela ne prouve pas une absence dans chaque page. Cela interdit, en tout cas, de prêter à Sonko une filiation ancienne,

centrale et écrite avec Lumumba que les textes retrouvés ne montrent pas.

La référence documentée existe. Elle est précise, et elle est autre.

En mai 2025, à Ouagadougou, où le Premier ministre sénégalais assiste à l'inauguration du mausolée Thomas Sankara et appelle les Africains à se réapproprier leur histoire, l'agence APANews rapporte qu'il insiste sur la nécessité de transmettre cet héritage aux générations futures, en citant, ensemble, Thomas Sankara, Patrice Lumumba, Mamadou Dia et Kwame Nkrumah. Une fois. En mai 2025. Dans une énumération collective, au milieu d'un discours sur la mémoire à transmettre. Et dans le même séjour, il parle du travail mémoriel de Cheikh Anta Diop et de Joseph Ki-Zerbo, de ces grands fils d'Afrique qui ont consacré leur vie à faire comprendre aux Africains qu'ils ne sont pas orphelins de l'histoire.

Voilà le niveau exact de la filiation, et le roman s'y tiendra : réelle, mais énumérative et récente. Lumumba n'est pas, dans les sources retrouvées, le maître ancien et constamment revendiqué de Sonko. Il est un nom dans une liste de noms, prononcé tard, à Ouagadougou, au moment où un Premier ministre parle de transmission. Les références sénégalaises documentées de Sonko sont plus récurrentes, et elles disent un autre ancrage : Mamadou Dia, cité systématiquement, et Cheikh Anta Diop, que la BBC, dès 2018, relevait déjà parmi ses références fréquentes — la même année où elle notait qu'il citait Thomas Sankara comme son modèle en politique. Son panthéon documenté est d'abord sénégalais, Sankara en est la figure continentale revendiquée, et Lumumba y entre en 2025, par la porte collective de la mémoire, non par celle d'une dévotion particulière et ancienne.

Le récit n'a pas besoin de grossir ce fil pour qu'il compte. Un nom prononcé une fois peut peser lourd, prononcé par un homme que la prison n'a pas fait taire, devant le mausolée d'un autre que l'assassinat n'a pas fait oublier. Mais son poids est celui d'une rencontre, pas d'une filiation fabriquée après coup. Le miroir demande qu'on ne mente ni sur la distance, ni sur la ressemblance.

À Mbour, Ndeye, qui avait écouté à la radio le compte rendu du voyage de Ouagadougou, résuma la chose à sa manière, entre deux clients, sans lever les yeux de son étal :

— Il a cité les anciens ensemble, comme on cite les morts d'une même famille au jour du souvenir. Ce n'est pas peu. Mais ce n'est pas la même chose que de dire : celui-ci seul m'a fait. Ne lui mettez pas sur le dos un père qu'il n'a pas choisi tout seul. Il en a déjà assez, des pères qu'on lui invente et des fils qu'on lui prête.

Modou, lui, au volant, trancha plus court, comme toujours :

— Sankara, il l'a dit tôt, il l'a dit souvent. Dia, Cheikh Anta, ce sont les siens d'ici. Lumumba, il l'a nommé avec les autres, là-bas, en 2025. C'est déjà un signe. Le reste, c'est nous qui le cousons.

Le mot était juste : le reste, c'est le peuple qui le coud. C'est même pour cela qu'il y a un chœur

dans ce roman.

Le reflet au Palais

La nuit, au Palais, les mots changent de nature.

Le jour, ils servent. Ils ouvrent des audiences, ils closent des conseils, ils se couchent dans des communiqués dont chaque adjectif a été pesé, relu, parfois retiré à la dernière minute parce qu'un adjectif, au sommet de l'État, engage plus qu'une phrase entière dans la bouche d'un militant. Le président Bassirou Diomaye Faye connaît ce régime de la parole mieux que personne. Il l'a appris à la Direction générale des Impôts et des Domaines, où une formule mal posée fausse un rôle d'imposition. Il l'a appris dans les cadres du parti, où il organisait pendant que d'autres haranguaient. Il le pratique au Palais, où sa parole publique est devenue une parole d'appareil : mesurée, administrative, rare. Il ne harangue pas. Il instruit, il nomme, il promulgue, il ordonne par textes interposés.

C'est devant ce régime-là que le miroir, un soir, se présenta.

Il n'y eut ni cérémonie ni visite officielle. Le roman ne prête au Palais aucun événement public nouveau : il ouvre seulement, comme il l'a fait depuis le prologue, la porte d'une pièce après les heures, là où les gestes et les silences appartiennent à la fiction des coulisses. Sur le bureau, entre un parapheur et un dossier en attente de signature, quelqu'un — le greffier sans nom, une de ces petites mains qui font tenir les républiques — avait laissé une note de lecture, quelques pages agrafées, sans en-tête, comme on laisse à un président la matière d'une réflexion qui n'entrera dans aucun communiqué. Un discours y était résumé. Une date : 30 juin 1960. Une phrase y était soulignée, une seule.

Le président lut. Il lut lentement, en homme qui a l'habitude que chaque mot engage, et qui découvre, cette fois, un mot qui avait engagé jusqu'à la mort.

Un conseiller, resté pour faire signer les derniers actes, attendait près de la porte. Il crut devoir meubler le silence, comme on le fait dans les antichambres :

— C'était un autre temps, Monsieur le Président. Les indépendances. On pouvait parler ainsi. Aujourd'hui, un chef d'État doit compter avec les partenaires, avec les marchés, avec...

Il ne finit pas. Le président avait levé les yeux de la page, et ce regard suffit, dans les palais, à rendre aux phrases inachevées leur exacte dimension : celle d'une prudence qui se donne des airs de sagesse.

— Compter, dit le président. C'est un beau verbe. Toute ma vie, j'ai compté.

Il ne dit pas cela avec colère. Il le dit avec cette égalité de voix que ceux qui l'ont suivi en campagne, en mars 2024, lui connaissent : la politique de la température basse, appliquée à soi-même. Il reposa la note, l'aligna sur le bord du bureau, comme on aligne un dossier avant de le classer. Le geste était net, presque tendre, et c'est ce geste-là, plus que toute parole, qui resta

dans la mémoire du greffier.

Car classer est aussi une manière de répondre. On classe ce qui dérange avec d'autant plus de soin qu'on ne peut ni l'approuver publiquement, ni le condamner sans se condamner soi-même. Approuver cette parole de 1960, pour un président en exercice, signifierait promettre de parler, à son tour, hors programme, le jour où un puissant viendrait saluer devant lui l'œuvre de ses prédécesseurs. La condamner signifierait dire que la prudence vaut mieux que la dignité — et aucun homme arrivé au Palais par la prison, porté par un peuple qui scandait deux noms, ne peut signer une telle phrase, même de son silence.

Alors il ne fit ni l'un ni l'autre. Il signa les actes en attente, donna une instruction brève, administrative, impeccable. La parole mesurée reprit ses droits, feuille après feuille, comme une eau calme recouvre une pierre qu'on y a jetée. Mais la pierre, sous l'eau, ne disparaît pas.

Le conseiller sortit. Le greffier rangea les parapheurs. Dans le couloir, il entendit — ou crut entendre, et le roman laisse à ce doute toute sa place — le président murmurer, pour personne :

— Lui, il n'avait que sa parole. Et il l'a dépensée en une fois.

Dehors, Dakar ne savait rien de cette lecture nocturne, et il importe qu'elle n'en sache rien : les reflets ne se publient pas. Mais dehors, le même soir, sur un banc où l'on boit le thé en écoutant la radio, Pa Assane tenait, lui, le discours que le Palais ne pouvait pas tenir.

— Vous voulez que je vous dise ce que je vois, moi ? dit le vieil homme à ceux qui l'entouraient. Je vois un homme d'autrefois qui a dit non avec sa bouche, devant le roi, et qu'on a tué pour cela. Et je vois le nôtre, Sonko, qui a dit non avec sa bouche, devant les ministres, devant les juges, devant la prison, et qui est encore debout. Pour moi, il porte les anciens en lui, tous ensemble, comme un fleuve porte ses affluents. Lumumba pour la parole, les autres pour le reste. C'est mon âge qui parle, peut-être. Mais quand je l'écoute, je n'entends pas un seul homme. J'entends une lignée qui refuse de s'éteindre.

Un jeune, à côté, osa la question que le roman, lui, ne tranche pas en voix propre :

— Et Diomaye, Pa ? Dans ton fleuve, il est où ?

Pa Assane but une gorgée, prit son temps, en homme qui sait que certaines réponses, une fois données, ne se reprennent plus :

— Diomaye, c'est l'autre rive. C'est celui qui a reçu la parole des mains de Sonko, en dix jours, et qui doit décider, chaque matin au Palais, s'il la dépense ou s'il la garde. Un homme qui garde une parole trop longtemps, elle lui brûle les mains autrement. Et souvenez-vous de Mobutu, vous autres : celui que Lumumba avait promu l'a neutralisé. Dans toutes nos histoires, le traître n'est jamais loin. Il a souvent, d'abord, été un proche à qui l'on a tout donné. C'est pour cela que je regarde les promotions, moi. Pas les discours : les promotions.

Ndeye, le lendemain au marché, reprit le fil sans le savoir, en commentant un communiqué du

Conseil qu'une cliente lui lisait sur son téléphone :

— Au Palais, on parle comme on marche sur des œufs, avec des papiers, des formules, des « prendre toutes les dispositions ». À Léopoldville, en 1960, l'autre a parlé comme on marche pieds nus sur une pierre chaude : vite, vrai, et ça laisse une trace. Je ne dis pas que le président doit crier. Je dis que le peuple entend la différence entre une parole qui coûte et une parole qui couvre. Et le peuple, maintenant, il entend tout. Tout.

— Plus rien ne sera plus comme avant, dit la cliente, presque machinalement.

— Surtout pas les silences, répondit Ndeye. Avant, un silence de président, c'était de la majesté. Maintenant, c'est une phrase comme une autre. On la lit. On la commente. On la paie ou on la facture.

Au Palais, cette nuit-là, la lumière s'éteignit à l'heure habituelle. Rien, dans le programme du lendemain, ne portait la trace de la note agrafée. Aucun communiqué ne cita Léopoldville. La parole mesurée continua de mesurer, et l'État, vu du dehors, ressembla exactement à ce qu'il était la veille.

Mais un miroir n'a pas besoin d'être regardé longtemps pour avoir fait son œuvre. Il suffit qu'un homme, une fois, s'y soit vu — non tel qu'il se présente, encadré, titré, légendé, mais tel qu'une autre vie, brève, achevée dans l'acide et restituée par une dent, le somme de se voir : un homme à qui l'Histoire a donné le pouvoir que la parole d'un autre avait préparé, et qui découvre que régner avec une parole qui ne coûte rien est peut-être la manière la plus sûre de la perdre — lentement, proprement, sans jamais avoir eu à la trahir à voix haute.

Le lendemain, le greffier rangea la note dans un dossier où elle n'avait pas sa place officielle. Il la laissa là, sans annotation, sans commentaire.

Une date. Une phrase soulignée.

Matin, midi et soir.

— Plus rien ne sera plus comme avant, murmura Pa Assane, très loin de là, en éteignant son poste, sans savoir qu'au même instant, dans une pièce silencieuse, un président venait d'apprendre la même phrase par l'autre bout : celui où elle ne se prononce pas, mais où elle juge.

Chapitre 3 — L'architecte

On ne fonde pas un parti comme on lève une armée. On le fonde comme on pose, dans une pièce trop petite, les premières pierres d'une maison dont on ne sait pas encore si elle tiendra sous la pluie.

Dakar, 2014. La chaleur de l'après-midi entrainait par les persiennes et dessinait des rais obliques sur la table. Il y avait là des hommes jeunes pour la plupart, des fonctionnaires, des enseignants, des militants venus d'autres combats, et cette impatience particulière des commencements, quand chaque phrase semble pouvoir changer le pays. Ousmane Sonko parlait. Il parlait comme il le ferait toujours : de face, sans détour, avec cette conviction que la parole, si elle est juste, finit par déplacer les foules. Autour de lui, on acquiesçait, on interrompait, on proposait des formules. Au bout de la table, Bassirou Diomaye Faye écoutait.

Il écoutait et il écrivait.

Ceux qui le connaissaient depuis la Direction générale des impôts et des domaines reconnaissaient là sa manière. Là où d'autres cherchaient le mot qui frappe, lui cherchait l'ordre qui dure. Il notait les noms. Il notait les tâches. Il demandait, d'une voix basse qui obligeait la pièce à se pencher un peu vers lui :

— Qui s'occupe des sections ? Et qui tient la liste ?

On riait parfois de cette préoccupation, en ces jours où le parti qui naissait — les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité, le PASTEF — semblait n'avoir besoin que d'un drapeau et d'une colère. Lui répétait que la colère ne suffit pas, qu'elle s'épuise, qu'elle se retourne même, si aucune structure ne la recueille.

— Un parti, disait-il, ce n'est pas un meeting. C'est ce qui reste quand le meeting est fini.

C'est ainsi qu'il devint, sans jamais l'avoir brigué devant témoins, l'architecte. Le mot reviendra plus tard dans les biographies, dans les portraits de presse, comme une évidence rétrospective. Sur le moment, il ne désignait rien d'officiel : seulement un homme qui arrive avant les autres et repart après, un carnet à la main, et qui sait où sont rangées les choses.

L'architecte ne dessine pas pour lui-même. Il trace des plans pour une maison qu'un autre habitera. Toute la vie politique de Diomaye Faye, pendant dix ans, tiendra dans cette disproportion silencieuse : bâtir, pièce par pièce, la demeure d'un combat dont le visage, le nom et la voix appartenaient à un autre.

Sonko était le fondateur. Sonko était la flamme. Quand les caméras cherchaient le parti, elles trouvaient Sonko. Quand les militants criaient dans les rues de Ziguinchor, de Dakar ou de Thiès, c'est son nom qu'ils criaient. Diomaye, lui, travaillait dans l'épaisseur invisible des choses : la formation des cadres, l'organisation des instances, les tournées que personne ne filmait, les

différents qu'il fallait éteindre avant qu'ils ne deviennent des fractures.

On lui confia les cadres et la diaspora. C'était, en apparence, une tâche d'appareil. En réalité, c'était le cœur secret du projet. Car un parti d'opposition, dans un pays où le pouvoir dispose de l'administration, des moyens et du temps, ne survit que s'il forme des hommes et des femmes capables de tenir sans lui. Il fallait repérer, commune par commune, ceux qui savaient parler aux anciens comme aux jeunes, ceux qui pouvaient tenir une réunion sous un manguier comme un débat sur un plateau. Il fallait aussi parler à ceux qui étaient partis.

Le soir, souvent tard, il téléphonait à la diaspora.

— Allô, c'est Bassirou. Comment va la section ?

À l'autre bout du fil, Paris, Montréal, New York, Milan. Des voix d'exilés qui envoyaient de l'argent au pays et qui demandaient, en retour, d'y compter encore pour quelque chose. Il les écoutait longuement. Il prenait des notes sur leurs cotisations, leurs querelles, leurs espoirs démesurés. Il ne promettait jamais plus que ce qu'il pouvait tenir, et c'est peut-être pour cela qu'on le croyait. Un militant de la première heure dira plus tard : « Sonko nous donnait envie de nous battre. Diomaye nous donnait les moyens de ne pas nous disperser. »

Il y avait, dans cette répartition des rôles, quelque chose d'ancien, presque d'archaïque : le prophète et le scribe, le tribun et l'intendant. Le premier avance dans la lumière et reçoit les coups destinés à tous ; le second, dans l'ombre, compte, classe, relie. Le danger, pour le second, n'est pas l'oubli. Le danger est de finir par confondre la maison qu'il construit avec la sienne — ou, plus subtilement, de découvrir un jour que les plans qu'il a tracés pour un autre peuvent aussi bien servir à dessiner son propre visage.

Mais en ces années-là, rien de tel ne se disait, et sans doute rien de tel ne se pensait. La loyauté de Diomaye n'était pas une posture. Elle était une discipline, presque une nature. Ceux qui travaillaient avec lui racontent un homme qui ne haussait pas la voix, qui arrivait aux réunions avec des dossiers annotés, qui préférait une phrase exacte à un effet. Un homme des chiffres et du foncier, formé à l'École nationale d'administration, inspecteur comme Sonko, et qui avait appris, dans les bureaux de la DGID, que l'État n'est pas une abstraction : c'est une somme de procédures, de signatures, de lenteurs — et que celui qui connaît les procédures finit toujours par savoir où le système peut être pris.

La patience fut sa stratégie. Il faut s'arrêter sur ce mot, car il ne signifie pas l'attente passive. La patience de Diomaye était une méthode de combat. Quand le parti subissait les assauts du pouvoir, quand les procès pleuvaient sur Sonko, quand les interdictions de manifester et les arrestations de militants rythmaient l'actualité, il y avait toujours, dans l'entourage, des voix pour réclamer la riposte immédiate, l'épreuve de force, le grand soir. Lui conseillait de tenir les structures. De former encore. D'attendre que le temps travaille.

— Le pouvoir use ceux qui se précipitent, disait-il à un cadre qui voulait démissionner après une

défaite locale. Nous, nous devons durer.

Durer. Le mot est modeste. Il est aussi terrible, car durer suppose de regarder passer les années sans récolter, de voir l'autre recueillir la gloire et les blessures, et de continuer, le lendemain, à corriger une liste, à arbitrer une section, à préparer une formation. Dix ans, c'est long, quand on les passe au second rang. C'est une épreuve que peu d'hommes traversent sans que quelque chose, en eux, ne se déplace. Le roman ne sait pas ce qui, en lui, se déplaça. Il sait seulement ce que les faits racontent : il resta.

Il resta quand le parti grandit, quand il cessa d'être un cercle de fonctionnaires révoltés pour devenir une force nationale. Il resta quand la répression se fit plus dure, quand le nom de Sonko devint, pour une partie de la jeunesse, un mot d'ordre et, pour le pouvoir de Macky Sall, une obsession. Il resta dans les réunions où l'on préparait les campagnes des autres, dans les voitures qui traversaient le pays pour installer une coordination, dans les nuits où il fallait rédiger un communiqué en choisissant chaque mot comme on choisit une pierre.

Puis vint l'épreuve la plus intime, celle qu'aucun appareil ne peut amortir : la défaite chez soi.

En janvier 2022, Bassirou Diomaye Faye se présenta aux élections municipales à Ndiagianiao, sa commune natale, celle où son nom — Diomaye, « l'honorable » — n'était pas un surnom de campagne mais un héritage de famille. Il y croyait, sans doute, comme on croit à une évidence : l'enfant du pays, devenu cadre d'un parti national, revenant demander aux siens la charge de leur commune. Que pouvaient-ils lui refuser, eux qui l'avaient vu grandir ?

Ils lui refusèrent la mairie.

La candidate de l'APR, le parti au pouvoir, Tening Sène, l'emporta. L'homme qui organisait la conquête du pays tout entier ne parvint pas à conquérir sa propre commune.

Il faut imaginer ce soir-là. Les résultats qui tombent, bureau par bureau. Les coups de téléphone qui se font plus rares à mesure que l'écart se confirme. Les félicitations polies des adversaires. Et cet homme, d'ordinaire si maître de ses silences, contraint de regarder en face une vérité que les romans politiques connaissent bien : on peut être reconnu partout et méconnu chez soi ; on peut porter l'espoir d'inconnus et ne pas convaincre ceux qui vous ont vu enfant.

Quelqu'un, ce soir-là, tenta de le consoler :

— C'est la machine de l'État, Bassirou. Ce n'est pas toi qu'ils ont battu, c'est nous tous.

Il aurait hoché la tête. Il aurait remercié. Mais une défaite à Ndiagianiao ne se laisse pas dissoudre dans une analyse nationale. Elle touche à la racine. L'architecte avait dessiné des plans pour tout un pays, et sa propre maison refusait d'entrer dans le dessin.

Pourtant — et c'est là que le personnage se révèle — cette défaite ne produisit ni rupture ni amertume publique. Il ne quitta pas le parti, il ne négocia rien, il ne fit pas entendre la petite musique des déçus qui préparent leur départ. Il retourna aux dossiers. Quelques mois plus tard,

en octobre 2022, le PASTEF le porta à son secrétariat général. Il devenait, formellement, le numéro deux du parti. Celui qui, en cas d'empêchement du premier, se trouverait en première ligne.

Personne, alors, ne mesura ce que ce titre contenait. Un secrétaire général, dans un parti d'opposition harassé par les procédures judiciaires, semblait n'être qu'un gardien : garder les listes, garder la doctrine, garder la maison pendant que le chef affronte la tempête. Diomaye lui-même, sans doute, n'y vit qu'une charge de plus. Il prit la fonction comme il avait tout pris : sans emphase, avec des carnets, des tableaux, des réunions à l'heure.

— Le secrétariat général, dit-il un jour à un jeune cadre qui le félicitait avec un peu trop d'enthousiasme, ce n'est pas un trône. C'est un bureau. Et dans ce bureau, on travaille pour que le projet survive à tout. Même à nous.

Même à nous. La phrase, rapportée par celui qui l'entendit, sonne aujourd'hui comme une de ces phrases que l'Histoire se plaît à charger après coup d'un sens qu'elles n'avaient pas. Survivre à tout : le parti allait être dissous, son chef allait être écarté, et le gardien du bureau allait se retrouver, par un enchaînement que nul architecte n'aurait osé dessiner, au centre du plan.

Car il y a une ironie profonde dans le métier d'architecte politique. À force de tracer les plans d'une maison pour un autre, on en connaît chaque pièce mieux que le propriétaire lui-même. On sait où passent les canalisations, où sont les murs porteurs, quelle porte grince et quelle fenêtre donne sur la rue. Le jour où le propriétaire ne peut plus entrer dans la maison, c'est naturellement vers l'architecte que les regards se tournent : lui seul sait comment elle tient debout.

À la fin de l'année 2022, Bassirou Diomaye Faye était cet homme-là. Ni tribun ni héros. Un organisateur. Un patient. Un second qui avait fait de la fidélité une compétence et de l'effacement une force. Le pays ne connaissait guère son visage ; les militants connaissaient sa signature au bas des notes internes ; la diaspora connaissait sa voix au téléphone, tard le soir.

Il y avait aussi ces samedis de formation dont aucun journal ne rendit jamais compte, et qui furent peut-être les journées les plus importantes du parti. Dans une salle prêtée, à Thiès, à Kaolack ou dans la banlieue de Dakar, une trentaine de cadres se serraient sur des bancs d'école, cahiers ouverts, pendant que Diomaye, debout devant un tableau fatigué, expliquait ce qu'est un budget, ce que cache un décret, comment l'État tient par les textes autant que par les hommes. Il ne formait pas des admirateurs ; il formait des lecteurs de l'État. « Un militant qui ne sait pas lire un budget, disait-il, applaudit quand on le vole avec éloquence. » On riait, puis on prenait des notes. Certains de ces élèves d'un jour deviendraient, dix ans plus tard, des élus, des ministres, des contradicteurs aussi — car un homme qui apprend à lire ne lit pas toujours la page qu'on lui désigne. L'architecte le savait-il ? Il formait, en tout cas, sans trier les avenir. C'était sa grandeur et, peut-être, sans qu'il le sache encore, le premier fil de sa propre toile : tout ce qu'il construisait pour le projet pouvait un jour servir contre le projet, ou sans lui, ou pour lui seul.

Il arrivait également que des émissaires d'autres formations, voire des hommes du pouvoir,

cherchent à le sonder, comme on sonde tous les numéros deux du monde, avec cette question muette : combien vaut votre départ ? Ceux qui tentèrent l'approche repartirent avec une politesse et rien d'autre. Non qu'il fût incorruptible par héroïsme spectaculaire ; il était simplement d'une autre économie : ce qu'il amassait ne se convertissait pas en argent ni en titres, mais en confiance — la seule monnaie qui, un jour de crise, permet d'acheter un pays à crédit, quand plus personne d'autre ne peut signer.

L'image, elle, ne le connaissait pas encore. Elle allait bientôt s'occuper de lui — et elle ne travaille jamais lentement, l'image, quand l'Histoire la presse. Mais avant l'image, il y eut la cellule. Avant que le pays n'imprime son président, il fallut que l'homme passe par le lieu le plus étroit, le plus nu, le plus éloigné des plans qu'il avait tracés : une prison, et onze mois pour apprendre ce que durer veut dire quand on ne peut plus rien organiser du tout.

Chapitre 4 — La cellule

Tout commença par des mots écrits sur un écran. C'est la forme que prend, à notre époque, le destin des hommes publics : une publication, un soir, sur un réseau social — et le lendemain, la machine de l'État se met en marche avec un bruit de portes et de serrures.

Le 14 avril 2023, Bassirou Diomaye Faye fut interpellé. Quelques jours plus tôt, il avait publié sur Facebook un texte qui critiquait la magistrature, sa manière de traiter les dossiers d'Ousmane Sonko, cette justice qu'il voyait — le mot avait couru, terrible, sous sa plume — se « clochardiser ». Le secrétaire général du PASTEF n'était pas un tribun, mais c'était un juriste, un homme formé au droit, et il y a des dégradations qu'un juriste ne peut regarder sans écrire. Il écrivit. On vint le chercher un vendredi.

Il faut se représenter la scène sans emphase, car c'est ainsi qu'elle se déroule presque toujours : pas de fracas, pas de foule, une convocation, des hommes en civil, des formulaires. Puis le mandat de dépôt, le mardi suivant. Les chefs retenus contre lui tenaient en quelques lignes, comme tiennent toujours, en quelques lignes, les vies qu'on s'apprête à suspendre : diffamation envers un corps constitué, outrage à magistrat, actes de nature à compromettre la paix publique. Des mots de code pénal, froids, exacts, sous lesquels un homme de quarante-trois ans, père de famille, inspecteur des impôts, allait disparaître pour près de onze mois.

Onze mois. Il faut dire ce chiffre lentement. Onze mois de détention préventive, c'est-à-dire onze mois sans jugement, onze mois où l'on n'est ni condamné ni libre, onze mois dans cet entre-deux que les juristes appellent une mesure et que les détenus appellent, eux, tout simplement l'attente.

Le roman ne tranchera pas ce que les sources elles-mêmes ne tranchent pas : le nom de la prison. Les récits divergent, les témoignages se contredisent, et peut-être est-ce juste, après tout. Pour l'homme qui y entre, il n'y a pas plusieurs prisons ; il y en a une seule, qui s'appelle la prison, et elle se ressemble partout : une cour, un ciel découpé, des heures comptées, des visites rationnées, le bruit du métal qui referme ce que la loi a ouvert.

La cellule est une école étrange. Elle dépouille l'homme de tout ce qui faisait sa fonction. L'architecte n'y a plus de plans à tracer. Le secrétaire général n'y a plus de cadres à former, plus de sections à arbitrer, plus de diaspora à appeler le soir. Il y a un homme, un matelas, des murs, et le temps — ce temps qu'il avait si bien su utiliser, dehors, comme une stratégie, et qui devient, dedans, une matière épaisse, presque hostile, qu'il faut traverser heure par heure.

Que fait un organisateur quand il n'a plus rien à organiser ? Il s'organise lui-même. Ceux qui ont partagé ou approché sa détention racontent une discipline : la lecture, la prière, l'écoute. Les nouvelles parvenaient par bribes — une visite, une radio lointaine, un codétenu mieux informé. Le pays, dehors, continuait de brûler par intermittence. Le combat de Sonko entrait dans sa phase la plus dure. Et lui, le numéro deux, regardait ce combat à travers le grillage des rumeurs,

comme on regarde un incendie depuis une pièce fermée.

— Tu sais ce qui est le plus difficile ? aurait-il confié à un visiteur. Ce n'est pas d'être ici. C'est de ne pas savoir à quoi sert d'être ici.

Phrase de détenu, phrase d'homme de dossiers : il lui fallait une fonction, même dans l'enfermement. La prison allait lui en donner une, mais à sa manière, détournée, presque souterraine.

Le 31 juillet 2023, le gouvernement de Macky Sall prononça, par décret, la dissolution du PASTEF.

Le parti n'existait plus. Juridiquement, administrativement, il avait cessé d'être. Dix ans de sections, de cartes, de formations, de tournées — rayés d'un trait de plume, comme on efface une ligne dans un registre. C'est derrière les barreaux que Diomaye Faye apprit la nouvelle. Il faut mesurer ce que cela signifie : apprendre, dans une cellule, que la maison que vous avez construite pendant dix ans vient d'être déclarée inexistante par ceux-là mêmes que vous combattiez. Que les plans de l'architecte sont devenus, officiellement, les plans de rien.

On raconte qu'il resta longtemps silencieux. Puis qu'il dit, simplement :

— Un décret peut dissoudre un parti. Il ne peut pas dissoudre les gens.

C'était peut-être vrai. C'était même, à coup sûr, la seule chose vraie à se dire pour ne pas céder. Mais la vérité, dans une cellule, ne nourrit pas longtemps. Les semaines passaient. Dehors, le pouvoir préparait l'élection présidentielle à sa manière : écarter, un à un, les obstacles. Sonko, accablé de procédures, voyait sa candidature se fermer comme une porte qu'on pousse lentement, décision après décision. Le pays entrait dans cette période suspendue où tout le monde sent que l'Histoire hésite, et où les ambitieux commencent à prononcer, à voix basse, des noms de remplacement.

C'est dans ce contexte — une cellule, un parti dissous, un chef empêché — que se place le récit le plus troublant de ces onze mois. Le roman le donne pour ce qu'il est : un récit rapporté, raconté plus tard, répété par la presse, jamais certifié par une pièce que le narrateur pourrait poser sur la table. Les souvenirs de prison sont des matériaux fragiles ; chacun y met, après coup, la lumière de ce qui est advenu. Mais certains récits, même incertains, désignent un point réel de l'histoire, comme le doigt désigne la lune sans être la lune.

Selon ce récit, donc — celui que le président lui-même laissera raconter après sa victoire —, c'est depuis la prison que Bassirou Diomaye Faye aurait passé des appels décisifs. Il aurait appelé Aminata Touré, l'ancienne Première ministre de Macky Sall, la femme d'appareil rompue à tous les combats, rompue aussi, depuis sa rupture avec l'APR, à l'art de changer de camp sans changer de cap. Il lui aurait demandé de l'aider à gagner.

Il aurait appelé aussi Abdourahmane Diouf, le président du parti Awalé, allié de la coalition

naissante, homme de dossiers et de plateaux, et il lui aurait tenu le même langage : aidez-moi à gagner.

Que l'on imagine la scène, si elle eut lieu, avec la prudence qu'exige son statut : un détenu, un téléphone, quelques minutes comptées, et à l'autre bout du fil des personnalités qui savaient — mieux que personne — ce que coûte et ce que rapporte un ralliement. Que se dit-on, dans un tel moment ? On ne parle pas de doctrine. On parle de confiance. On parle d'avenir. On fait, de part et d'autre, le pari que l'homme enfermé ne restera pas enfermé, et que le pays, las de ses colères et de ses blocages, cherchera une porte de sortie là où personne ne l'attendait : dans le second, dans l'ombre, dans l'architecte sans image.

Si ces appels eurent lieu comme on les raconte, alors quelque chose d'essentiel s'y joua : la coalition qui allait porter le détenu au pouvoir ne naquit pas dans un congrès, ni dans un bureau de parti — le parti n'existait plus —, mais dans la pénombre d'une détention, par la voix d'un homme qui n'avait plus rien à offrir que sa parole. Le clone, dira-t-on plus tard. Mais un clone ne téléphone pas. Un clone n'improvise pas ses alliances. Ce que le récit carcéral, vrai ou retouché, fait entendre malgré lui, c'est la présence d'un homme là où l'image, plus tard, voudrait qu'il n'y ait qu'une copie.

Dehors, on ne l'avait pas oublié, et c'était peut-être ce qui rendait l'attente supportable. Son syndicat, celui des agents des impôts et des domaines où tout avait commencé, avait pris publiquement fait et cause pour lui dès les premiers jours. Des communiqués circulaient, des collègues signaient, des avocats se relayaient. Sa famille venait aux visites avec cette régularité qui est la forme la plus haute du courage ordinaire : apporter des nouvelles du dehors, des nouvelles des enfants, des nouvelles du village, et repartir sans avoir pleuré devant lui. Il écoutait tout avec une attention de greffier. Puis, la visite terminée, il revenait à sa cellule et consignait — car l'architecte, même sans bureau, continuait de consigner.

On a retrouvé, dans les récits de cette période, la trace de listes. Toujours des listes. Les noms de ceux qui avaient tenu, de ceux qui avaient faibli, de ceux qu'il faudrait, le jour venu, rassembler au-delà du seul parti. Un détenu ordinaire fait la liste de ses griefs ; lui faisait la liste d'une coalition. Sans doute est-ce là, entre les visites et les communiqués, que les appels racontés plus haut trouvent leur vraisemblance profonde : un homme qui ne peut ni se déplacer ni se montrer n'a plus qu'un instrument, la voix au téléphone, et qu'une richesse, la mémoire des fidélités. La prison, qui devait le réduire au silence, l'avait contraint à l'essentiel : choisir peu de noms, et les choisir bien.

Il lisait aussi — tout ce qui pouvait entrer : des journaux en retard, des livres usés qui circulaient de main en main. Il lisait en juriste les nouvelles du pays, en cherchant dans les décisions, les décrets et les polémiques la faille par où l'Histoire passerait. Car il ne doutait pas qu'elle passerait. C'était sa patience ancienne, devenue foi carcérale : les systèmes les plus sûrs d'eux-mêmes finissent par commettre l'erreur qui les perd. Il ne savait pas encore que l'erreur

s'appellerait une liste de candidats, et qu'elle porterait son nom.

L'automne passa. Puis l'hiver de Dakar, cette saison douce qui ne ressemble à aucun hiver. En janvier 2024, le Conseil constitutionnel arrêta la liste des candidats à l'élection présidentielle.

La décision tomba comme tombent ces décisions-là : dans un document, en langage de droit, sans un tremblement dans la phrase. Ousmane Sonko n'y figurait pas. Sa candidature était définitivement écartée. Et sur la liste, parmi les noms des prétendants libres, en campagne, entourés d'équipes et de caméras, figurait un nom impossible :

Bassirou Diomaye Diakhar Faye. Détenu. Non jugé. Enfermé.

Il faut s'arrêter sur cette absurdité sublime, car elle contient tout le roman. Le pouvoir avait voulu enterrer le parti : le parti, dissous, présentait son secrétaire général. Le pouvoir avait voulu écarter le chef : le second prenait sa place, depuis une cellule. L'État, avec ses décrets et ses mandats de dépôt, avait fabriqué de toutes pièces la situation qu'il redoutait le plus : un candidat martyr, pur de toute campagne, que son absence même rendait immense. Dehors, les militants comprirent immédiatement ce que cette candidature signifiait, et le mot courut de quartier en quartier : le plan B. Mais un plan B n'est pas un homme. Or c'était bien un homme qui, dans sa cellule, apprenait qu'il était désormais candidat à la présidence de la République, sans avoir pu serrer une main, tenir un meeting, ni même choisir librement ses mots.

— Alors c'est vrai ? demanda un codétenu, un soir, après que la nouvelle eut traversé les couloirs.

— C'est écrit, répondit-il.

— Et tu vas faire comment, pour battre campagne, d'ici ?

Il aurait souri, dit-on. Ce sourire-là, s'il exista, le roman ne le décrira pas davantage : il appartient à ces instants que la prison garde pour elle.

Les dernières semaines furent les plus longues. Dehors, on imprimait déjà — affiches, portraits, slogans. On imprimait un visage qui ne pouvait pas venir vérifier l'épreuve. Son nom circulait sans lui, son image grandissait sans lui, portée par un parti qui n'existait plus et par un chef qui, libre à peine davantage que lui, préparait le transfert le plus audacieux de l'histoire politique du pays : transférer dix ans de combat dans le corps d'un autre.

Dans la cellule, le soir, quand les bruits s'apaisaient, l'homme redevenait seul avec la question que ni les plans ni les listes ne résolvent : que restera-t-il de moi, si le pays choisit le nom sans avoir jamais rencontré l'homme ? Il ne pouvait pas encore formuler la réponse. Il ne savait pas que la porte allait s'ouvrir, qu'il ne lui resterait que dix jours, et que ces dix jours suffiraient. Il savait seulement — c'était sa vieille discipline — qu'il fallait durer jusqu'au bout de l'attente.

Alors il dura. Jusqu'à ce matin de mars où l'on vint, enfin, ouvrir.

Miroir — Nkrumah : Le parti avant l'homme

Il y a des hommes qui prennent le pouvoir, et il y a des hommes qui, avant le pouvoir, prennent le temps de construire l'instrument qui le rendra possible. Le second geste est moins visible que le premier. Il ne fait pas de photographie. Il fait des listes, des sections, des réunions du soir dans des arrière-cours, des cotisations comptées pièce par pièce, des jeunes gens formés à parler en public, des femmes de marché qui apprennent qu'un bulletin peut peser plus lourd qu'une pétition. Il fait, lentement, un peuple organisé là où il n'y avait qu'une foule dispersée.

C'est ce geste-là que ce miroir regarde. Non pas la gloire d'un nom, mais une méthode : le parti comme école du peuple.

L'ancien

Kwame Nkrumah naît à Nkroful, dans la Gold Coast britannique, en septembre 1909. Aucun acte ne fixe le jour avec certitude, et le roman, ici, ne tranchera pas ce que les archives n'ont pas tranché : il retient le mois, le lieu, et l'essentiel — un enfant d'une colonie où l'école était à la fois une chance rare et une frontière, puisque ceux qui la franchissaient découvraient très vite jusqu'où l'empire leur permettait d'aller.

Il est formé comme enseignant à Achimota College, où il achève sa formation en 1930. Le métier d'instituteur n'est pas, dans sa trajectoire, un détail biographique : c'est la première forme d'une vocation qui ne le quittera jamais, celle d'expliquer, de transmettre, de mettre des mots ordonnés sur un désordre subi. Puis viennent les années d'exil studieux. À Lincoln University, en Pennsylvanie, où il entre en 1935, il obtient un diplôme en économie et sociologie en 1939, puis un diplôme de théologie en 1942. À l'University of Pennsylvania, il ajoute une maîtrise en éducation en 1942 et une maîtrise en philosophie en 1943. À Londres, en mai 1945, il s'inscrit à la London School of Economics comme candidat au doctorat en anthropologie ; il abandonne après un trimestre, sans diplôme de cette école — le roman note ce parcours inachevé parce qu'il dit quelque chose de l'homme : ce n'est pas le parchemin qui le fait, c'est l'organisation. Là où d'autres collectionnent les titres, lui collecte des contacts, des réseaux, des compagnons de lutte.

Fin 1947, il rentre en Gold Coast comme secrétaire général de l'United Gold Coast Convention, l'UGCC. L'UGCC est le parti des notables, des avocats, des commerçants établis, des hommes respectables qui demandent l'autogouvernement — mais à leur rythme, dans leurs formes, avec leurs précautions. Leur formule, rapportée par l'histoire du mouvement, promet le self-government « dans le plus bref délai possible ». Un délai possible : tout est dans cet adjectif, qui peut contenir des années.

Nkrumah, lui, vient d'une autre école. Il a vu, aux États-Unis et à Londres, ce que peut une organisation qui parle directement aux gens ordinaires. Il transforme l'aile jeunesse de l'UGCC, il pousse, il élargit, il recrute là où les notables ne regardaient pas. La rupture devient inévitable.

En juin 1949, il fonde le Convention People's Party, le CPP.

Il faut mesurer ce que ce geste avait de neuf. Le CPP n'est pas un cercle de diplômés qui se partage des postes d'attente. C'est un parti de masse, délibérément construit comme tel : des branches dans les villes et dans les villages, un recrutement qui dépasse l'élite de l'UGCC et qui va chercher les enseignants, les employés, les femmes de marché, les paysans, les syndicats, les soldats démobilisés et, par-dessus tout, les jeunes. Ceux que la politique coloniale traitait en spectateurs deviennent des membres, des responsables de section, des orateurs de quartier. Le parti ne leur demande pas seulement une voix le jour du vote ; il leur donne, entre les votes, une formation, un vocabulaire, une discipline, une raison de se lever tôt pour coller, pour expliquer, pour convaincre le voisin.

Le slogan condense la rupture en trois mots : « Self-Government Now. » L'autogouvernement, maintenant. Non pas dans le plus bref délai possible, non pas quand Londres jugera la colonie mûre, mais maintenant — parce qu'un peuple ne devient pas mûr en attendant qu'on le déclare tel ; il le devient en s'organisant.

Nkrumah a laissé, dans son autobiographie et dans *Africa Must Unite*, publié en 1963, la formule qui résume sa hiérarchie des urgences : « Seek ye first the political kingdom and all other things shall be added unto you. » Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît. La phrase détourne l'Évangile vers la décolonisation, et elle doit être entendue dans son ordre exact : d'abord le pouvoir politique, conquis par l'organisation ; ensuite, seulement, ce que ce pouvoir permettra de construire. Ni l'argent, ni les diplômes, ni les bonnes intentions ne précèdent. Le parti précède.

En janvier 1950, le CPP lance la Positive Action, l'Action positive : protestations non violentes, grèves, non-coopération avec les autorités coloniales. Le mot « positive » compte autant que le mot « action ». Il ne s'agit ni d'attendre, ni de détruire pour détruire. Il s'agit d'une désobéissance organisée, enseignée, encadrée — un peuple qui apprend, en refusant ensemble, qu'il est déjà une force. L'administration coloniale répond comme répondent les administrations : par les arrestations. Nkrumah est emprisonné.

Le roman, sur cette prison, restera volontairement sobre. Les sources divergent sur le jour exact de l'arrestation de janvier 1950 et sur la durée de la peine ; il ne choisira ni l'un ni l'autre. Il dit seulement : emprisonné. C'est assez. Car l'essentiel n'est pas dans le calendrier du geôlier. L'essentiel est dans ce qui se passe dehors pendant que le chef est dedans.

Le 8 février 1951, la Gold Coast vote pour ses premières élections générales. Le CPP l'emporte. Et son chef, celui dont le nom a porté la campagne, est en prison.

Il faut s'arrêter sur cette image, parce qu'elle contient toute la leçon du miroir. Un parti ordinaire, bâti autour d'un seul visage, s'effondre quand le visage disparaît derrière une porte de cellule. Le CPP, lui, gagne sans son chef libre. Les sections ont tenu. Les femmes de marché ont tenu. Les jeunes formés dans les branches locales ont tenu. L'école a fonctionné en l'absence du maître, et

c'est précisément ainsi qu'on reconnaît une école : à ce qu'elle continue d'enseigner quand celui qui l'a fondée ne peut plus parler.

Nkrumah est libéré après la victoire. Il devient Leader of Government Business en 1951, puis Premier ministre de la Gold Coast en 1952. Le 6 mars 1957, le Ghana accède à l'indépendance, et il en est le premier Premier ministre. Le 1er juillet 1960, le pays devient une République, et il en est le premier président.

La suite appartient à l'histoire, avec sa part d'ombre que ce chapitre ne maquille pas. Le 24 février 1966, alors qu'il est en voyage, loin du pays, l'armée et la police le renversent. Il ne reverra pas le Ghana vivant. Il vit en exil, sous la protection de la Guinée, et il meurt le 27 avril 1972 à Bucarest, en Roumanie.

De l'homme, il reste des livres, des institutions brisées ou transformées, des débats que le Ghana n'a jamais fini de mener. Mais pour ce roman, il reste d'abord une séquence, nette comme une démonstration : un parti fondé en juin 1949 par un homme revenu d'exil ; une action lancée en janvier 1950 ; une prison ; une victoire électorale le 8 février 1951 remportée par l'organisation pendant que le chef était enfermé ; puis, en six ans, l'indépendance. La leçon n'est pas que la prison fait gagner — la prison, le plus souvent, écrase. La leçon est que seule une organisation construite avant l'épreuve survit à l'épreuve.

L'écho

À Dakar, un demi-siècle plus tard, un autre parti naît sans palais, sans budget d'État, sans accès garanti aux écrans.

Le 4 janvier 2014, le PASTEF — Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité — tient son assemblée générale constitutive. Il est fondé par de jeunes cadres venus de l'administration publique, du secteur privé, des professions libérales et de l'enseignement. Ousmane Sonko, inspecteur des Impôts et des Domaines, en est le président. À ses côtés, dès la création, Bassirou Diomaye Faye, inspecteur comme lui, rencontré à la Direction générale des Impôts et des Domaines, s'engage dans le travail le moins spectaculaire et le plus durable : celui de l'architecte interne, responsable des cadres et de la diaspora.

Il faut entendre ce que ces deux mots — cadres, diaspora — signifient dans une construction politique. Les cadres : former des responsables, section par section, commune par commune, des hommes et des femmes capables de tenir un discours, de tenir un bureau de vote, de tenir une défaite sans se disperser. La diaspora : relier ceux qui sont partis à ceux qui sont restés, transformer l'argent envoyé aux familles en conscience politique organisée, faire des consulats et des associations d'émigrés des lieux de débat autant que des lieux d'entraide. Ni les cadres ni la diaspora ne se décrètent. Ils se construisent, réunion après réunion, voyage après voyage, année après année.

Dix ans. Le PASTEF mettra dix ans à traverser le désert qui sépare une assemblée constitutive

d'un palais présidentiel. Dix ans de sections, de défaites locales, de procès, de révocation — Sonko est révoqué de la fonction publique par décret du 29 août 2016 —, d'élection à l'Assemblée nationale en 2017 comme seul élu de sa liste, de troisième place à la présidentielle de 2019 avec 15,67 % des voix. Le parti grandit dans l'adversité administrative avant de grandir dans les urnes, et cet ordre-là, encore une fois, est une pédagogie : on apprend d'abord à tenir, ensuite à gagner.

Puis vient l'épreuve qui aurait dû l'achever.

Le 31 juillet 2023, le PASTEF est dissous par décret n° 2023-1407. Le motif officiel invoque les appels fréquents du parti à des mouvements insurrectionnels. Le même été, Sonko est arrêté, inculpé, placé sous mandat de dépôt ; Diomaye Faye, lui, est en détention depuis le 14 avril 2023. Un parti dissous par le papier officiel, ses deux chefs derrière les barreaux : sur le papier, précisément, l'histoire est terminée.

Elle ne l'est pas. Et c'est ici que le parallèle des faits — seulement des faits — s'impose au lecteur, sans que le narrateur ait besoin de le souligner davantage. Le parti dissous continue d'exister dans ses sections, dans ses cadres, dans sa diaspora. Le Conseil constitutionnel, en janvier 2024, écarte la candidature de Sonko et retient celle de Diomaye Faye, pourtant détenu. La candidature du prisonnier est portée par l'organisation que le décret prétendait avoir éteinte. Le 14 mars 2024, la loi d'amnistie libère les deux hommes, à dix jours de l'élection. Le 24 mars 2024, Diomaye Faye est élu dès le premier tour avec 54,28 % des voix.

À Accra, en 1951, un parti avait gagné les élections pendant que son chef était en prison. À Dakar, en 2024, un parti dissous avait fait élire un candidat qui sortait de prison, porté par le nom de son chef empêché. Le narrateur s'en tient là : deux séquences, deux organisations éprouvées par l'enfermement de ceux qui les dirigeaient, deux victoires que l'absence forcée des chefs n'a pas empêchées. La comparaison, elle, appartient à ceux qui ont vécu ces années de l'intérieur — et ils ne vont pas tarder à la faire, à leur manière.

La confirmation vient après le pouvoir. Le 17 novembre 2024, aux élections législatives anticipées, le PASTEF, avec Sonko en tête de liste nationale, remporte 130 sièges sur 165 à l'Assemblée nationale. Un parti né dix ans plus tôt dans une assemblée de jeunes cadres occupe, à lui seul, près de quatre sièges sur cinq de l'hémicycle. Ce chiffre-là ne mesure pas seulement une popularité ; il mesure une implantation. On ne gagne pas 130 circonscriptions avec un slogan. On les gagne avec des responsables locaux connus des électeurs, des jeunes formés à la tenue des bureaux, des femmes qui ont fait, pendant des années, le travail invisible des sections.

C'est aussi le moment de noter, avec la précision que le dossier impose, la place exacte de Nkrumah dans la parole publique de Sonko — ni plus, ni moins. Elle est réelle, mais elle est ponctuelle et collective. En mai 2025, à Ouagadougou, où il assiste à l'inauguration du mausolée Thomas Sankara, Sonko appelle, selon le compte rendu d'APANews, les Africains à se réapproprier leur histoire et à transmettre cet héritage aux générations futures, en citant ensemble

Thomas Sankara, Patrice Lumumba, Mamadou Dia et Kwame Nkrumah. Une énumération, une seule, dans un discours sur la mémoire. En juin 2026, au congrès du PASTEF, des comptes rendus de presse — sans transcription officielle — rapportent un héritage revendiqué incluant Cheikh Anta Diop, Amílcar Cabral, Kwame Nkrumah et Mamadou Dia, avec cette formule rapportée : « la souveraineté ne se décrète pas, elle s'organise ». Le roman la cite comme rapportée, parce qu'elle l'est, et il ne lui donne pas plus de certitude qu'elle n'en a.

Et il note, au passage, ce que le dossier établit avec davantage de constance : les références sénégalaises de Sonko sont plus récurrentes que les autres. Dans l'entretien que la BBC lui consacre en 2018, il cite Thomas Sankara comme son modèle en politique, et le même portrait relève ses références fréquentes à Mamadou Dia et à Cheikh Anta Diop. Mamadou Dia, le premier chef de gouvernement du Sénégal indépendant, l'homme du socialisme africain et de la rigueur administrative. Cheikh Anta Diop, le savant qui a voulu rendre à l'Afrique son histoire comme on rend à un peuple son acte de naissance. Le panthéon documenté de Sonko est d'abord sénégalais ; les anciens du continent y entrent, quand ils y entrent, par la porte d'une mémoire partagée, non par des filiations proclamées à chaque discours.

Le reste — savoir si l'écho fait de l'un l'héritier de l'autre — n'est pas l'affaire du narrateur. C'est l'affaire du chœur.

Le chœur écoute

Pa Assane gardait, dans un cahier dont la couverture avait jauni, les dates qu'il ne voulait pas confier à sa mémoire. Un soir de 2026, alors que la radio rediffusait un débat sur les partis — ceux qui naissent dans les salons, ceux qui meurent avec leur fondateur, ceux qui survivent à tout —, il ouvrit le cahier et lut à voix haute, pour Ndeye et Modou qui partageaient son thé, deux colonnes qu'il avait lui-même alignées.

— Écoutez-moi ça, dit-il. Ghana : parti fondé en juin 1949. Action en janvier 1950. Le chef en prison. Élections gagnées le 8 février 1951, le chef toujours en prison. Indépendance en 1957. Sénégal : parti fondé le 4 janvier 2014. Dix ans de sections. Le parti dissous par décret le 31 juillet 2023. Les deux chefs en prison. Le candidat détenu retenu par le Conseil constitutionnel. Élu le 24 mars 2024. Cent trente députés le 17 novembre 2024. Vous pouvez retourner les colonnes dans tous les sens, c'est la même phrase qui s'écrit : ce qui est organisé survit à la prison, ce qui n'est qu'un nom s'éteint avec le décret.

Ndeye, qui avait fait la queue au marché de Mbour le jour du vote de 2024, son récépissé serré dans son pagne, hocha la tête avec le sérieux des femmes qui comptent.

— Moi, je ne connais pas vos livres, Pa Assane. Je connais les sections. Quand le parti a été dissous, ce sont les responsables de quartier qui sont passés de maison en maison. Pas la télévision. Pas les journaux. Des gens que je connais par leur nom, qui m'ont dit : le papier est dissous, pas nous. Une femme de marché, ça reconnaît une organisation comme elle reconnaît une bonne balance : à ce qu'elle pèse juste quand personne ne regarde. Le CPP de ton Ghanéen,

avec ses femmes de marché — tu m'as dit qu'elles étaient dedans dès le début —, c'était la même chose. On ne met pas les femmes de marché dans un parti pour décorer. On les y met parce qu'elles savent, avant tout le monde, si la maison tient debout.

Modou, le chauffeur de car rapide, qui refaisait le procès du pouvoir à chaque trajet entre Dakar et Mbour, enfonça le clou à sa manière, du plat de la main sur la table basse.

— Et maintenant, regardez la différence, dit-il. Dix ans pour fabriquer le PASTEF. Dix ans ! Et en 2026, on nous annonce un parti au Palais, fabriqué en quelques semaines, avec quatre cent trente-sept partis et mouvements dedans, paraît-il. Quatre cent trente-sept ! Moi, dans mon car, quand un passager me dit qu'il a mis quatre cent trente-sept personnes dans un véhicule prévu pour trente, je ne discute pas : je sais qu'il a compté les ombres. Un parti, ce n'est pas une addition de sigles qu'on fusionne sur un communiqué. Un parti, c'est des gens formés, qui se connaissent, qui ont perdu ensemble et qui ont tenu. Le parti-école contre le parti imprimé, voilà ce que je vois, moi. L'un a mis dix ans à sortir de terre. L'autre est sorti d'une imprimante du Palais, couche après couche, et on nous demande de croire que c'est le même objet.

Pa Assane referma le cahier, lentement.

— Ne dis pas que le narrateur l'a dit, dit-il. C'est nous qui le disons, et nous savons ce que nous avons vécu. Sonko a cité Nkrumah une fois, à Ouagadougou, au milieu des autres anciens — Sankara, Lumumba, Dia. Une fois. Ce n'est pas beaucoup, sur le papier. Mais un homme n'a pas besoin de citer un maître à chaque discours quand il refait, geste par geste, ce que le maître avait fait : fonder avant de régner, former avant de promettre, tenir quand on l'enferme. Moi, je dis que les anciens ne sont pas morts dans un seul homme. Je dis qu'ils reviennent par morceaux, chez ceux qui travaillent comme eux. Et je dis que c'est pour cela que le reflet dérange, là-haut. Parce qu'on ne peut pas imprimer, en dix jours ou en dix semaines, ce qu'un autre a mis dix ans à organiser.

— Plus rien ne sera plus comme avant, dit Ndeye.

Elle le dit sans lever la voix, comme on constate la météo. Mais cette fois, la phrase ne parlait ni d'espoir ni de désenchantement. Elle parlait d'une mesure : celle que les peuples, désormais, appliquent aux partis comme aux hommes — non plus ce qu'ils promettent, mais le temps qu'ils ont mis à se construire, et ce qui reste d'eux quand on les dissout, quand on les emprisonne, quand on les oublie une saison.

Le reflet au Palais

Il y a, au Palais, des soirs où les dossiers ont une épaisseur particulière : non pas celle du papier, mais celle des comparaisons qu'on n'a pas invitées et qui s'installent quand même.

Le président avait, ce soir-là, sur son bureau, deux objets que le hasard du secrétariat avait rapprochés. Le premier était le dossier du lancement de Kiiraay : le 25 juillet 2026, au King Fahd Palace, devant les caméras, le parti présidentiel était né, porté par l'annonce, faite quelques

semaines plus tôt, d'une fusion déclarée de 437 partis et mouvements. Le second était une chemise plus ancienne, sans rapport officiel avec la première : les pièces du printemps 2024, la libération du 14 mars, les résultats du 24 mars, la liesse des dix jours.

Entre les deux chemises, il y avait une trajectoire que nul conseiller n'aurait osé tracer à voix haute dans ce bureau, et que le président traçait tout seul, en silence, parce que les solitudes du pouvoir sont faites de ces lignes-là.

En juin et juillet 2026, tout avait été fait dans les formes que le Palais savait faire. D'abord, une loi posant qu'un président ne dirige pas un parti avait été invalidée par le Conseil constitutionnel — l'obstacle juridique écarté, la voie dégagée par la haute juridiction elle-même. Puis, le 3 juillet 2026, devant 306 maires rassemblés, le président avait annoncé son parti. Enfin, le 25 juillet, au King Fahd Palace, le lancement officiel, les discours, les applaudissements, la fusion des 437 partis et mouvements déclarée comme un fait accompli de l'unité retrouvée.

Chaque étape était régulière. Chaque étape était rapide. Et c'était précisément cette rapidité, ce soir-là, qui travaillait l'homme assis au bureau.

Car il savait — qui le savait mieux que lui ? — de quel bois était fait l'autre parti, celui qu'il avait contribué à bâtir avant de le quitter des yeux. Il avait été, pendant dix ans, l'homme des cadres et de la diaspora. Il avait tenu les listes. Il savait combien de mois il faut pour qu'une section de commune devienne fiable, combien de déplacements pour qu'un responsable de la diaspora cesse d'être un correspondant et devienne un militant, combien de défaites locales il avait fallu encaisser — la sienne, à Ndiagianiao, en janvier 2022, commune qui l'avait refusé comme maire — avant que la machine ne tienne assez pour porter un candidat de prison au palais en dix jours de campagne. Dix ans d'organisation avaient rendu les dix jours possibles. Lui-même l'avait dit, dans la phrase que le pays avait retenue : « J'ai lutté dix ans pour faire de Sonko le président. En dix jours, il a fait de moi le président. »

Le conseiller sans nom, entré pour faire signer les parapheurs du soir, s'arrêta sur le seuil en voyant le président immobile devant les deux chemises ouvertes.

— Vous cherchez quelque chose, Monsieur le Président ?

— Je compare deux naissances, dit le président.

Le conseiller attendit, parapheur contre la poitrine, comme on attend la suite d'une phrase dont on pressent qu'elle ne sera pas administrative.

— Le premier parti, reprit le président à voix basse, est né dans une assemblée de jeunes cadres qui n'avaient rien — pas un bureau, pas un budget, pas une seule certitude que le pays les écouterait un jour. Il a mis dix ans. Il a survécu à une dissolution. Il a fait retenir la candidature d'un détenu, fait élire un président libéré à dix jours du scrutin, et gagné cent trente sièges avec son chef en tête de liste. Le second est né ici, entre ces murs, avec quatre cent trente-sept sigles annoncés d'un coup, trois cent six maires convoqués, une salle du King Fahd et toutes les

caméras du pays. Il a mis quelques semaines. Dites-moi, conseiller : lequel des deux est un parti ?

— Celui qui tiendra quand la salle sera éteinte, Monsieur le Président.

Le président leva les yeux. Le conseiller regretta aussitôt, visiblement, la franchise de sa réponse — puis il comprit, au silence qui suivit, qu'elle n'avait pas déplu. Elle avait seulement nommé, dans le bureau même, ce que toute la ville disait au-dehors avec d'autres mots.

— Sonko n'a jamais eu besoin de fonder son parti au palais, dit le président, lentement. Le palais est venu après. Le parti était déjà là, avec ses sections, ses cadres, ses femmes, ses jeunes. Moi, j'ai le palais d'abord. Le parti vient après, et il faut le remplir.

Il referma la chemise de 2024, puis celle de Kiiraay, avec le même soin, comme on range deux actes de naissance qui ne racontent pas la même enfance.

— Un parti né au palais, dit-il encore, doit apprendre à vivre sans le palais. Un parti né dans les sections sait déjà vivre sans rien. C'est toute la différence. Et c'est une différence qu'aucun décret ne comble.

Le conseiller sortit sans bruit. Dans le couloir, le greffier du Palais, qui portait un plateau, croisa son regard et n'eut pas besoin de question : il y a des soirs où l'on comprend, à la façon dont une porte se referme lentement, qu'un homme vient de se regarder dans un miroir qu'il n'avait pas commandé.

Car tel est le reflet que ce miroir-ci renvoie au Palais, et il ne vient ni d'Accra, ni des livres, ni même de l'hémicycle où siège désormais, au perchoir, l'homme-parti. Il vient de la comparaison la plus simple, celle que Pa Assane aligne dans son cahier, que Ndeye vérifie à sa balance de marché, que Modou assène sur sa table basse : d'un côté, un parti-école, dix ans d'organisation, une dissolution traversée, une candidature portée depuis la prison et une victoire au sortir de la prison, cent trente sièges ; de l'autre, un parti annoncé devant trois cent six maires, lancé au King Fahd Palace, quatre cent trente-sept mouvements fusionnés par déclaration — un parti né au sommet, qui doit encore prouver qu'il peut naître à la base.

Le président, cette nuit-là, ne signa pas plus de décrets qu'à l'ordinaire. Mais avant de quitter le bureau, il s'arrêta un instant devant la fenêtre qui donne sur la ville endormie, Dakar et ses sections éteintes, ses marchés fermés, ses cars rapides au dépôt — tout ce peuple organisé ou désorganisé qui, dehors, avait appris à mesurer les partis au temps qu'ils mettent à grandir et à ce qui survit d'eux quand le pouvoir les lâche.

— Plus rien ne sera plus comme avant, murmura-t-il, sans savoir s'il reprenait le refrain du peuple ou s'il se répondait à lui-même.

Dehors, la ville ne l'entendit pas. Elle n'en avait pas besoin. Elle le savait déjà.

Chapitre 5 — En dix jours

Le 14 mars 2024, la porte s'ouvrit.

Il y a des portes dont l'ouverture fait l'Histoire, et elles ne ressemblent jamais à ce que les peintres imaginent : pas de lumière aveuglante, pas de musique. Une clé, un grincement, un couloir, puis l'air libre, d'un coup, presque violent, et dehors une foule qui attendait depuis des heures en criant deux noms comme s'il s'agissait d'un seul.

La loi d'amnistie, votée au début du mois à l'initiative du président Macky Sall — cette même loi que le camp des détenus avait publiquement combattue —, venait de produire son effet le plus imprévu : elle libérait, le même jour, Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye, à dix jours de l'élection présidentielle.

Dix jours. Le roman doit s'attarder sur ce chiffre comme sur une mesure d'atelier. Dix jours pour faire ce que les autres candidats avaient mis des mois, parfois des années, à construire : une campagne. Dix jours pour qu'un homme sorti de près d'une année de détention préventive apprenne le visage que le pays lui avait fabriqué pendant son absence, apprivoise les caméras, trouve ses mots, ses gestes, son pas dans la foule. Dix jours pour qu'une image, imprimée sans lui, couche après couche — affiche après affiche, slogan après slogan —, rencontre enfin l'homme qu'elle prétendait représenter, et que tous deux consentent à marcher ensemble.

Pa Assane, le vieux militant, était dans la foule ce jour-là. Il avait collé des affiches pendant dix ans, connu les réunions clandestines, les descentes, les procès. Il dira plus tard qu'en voyant sortir le détenu, amaigri, ébloui par le jour, il eut une pensée qui le troubla : « Nous l'avons attendu comme un drapeau. Mais un drapeau ne cligne pas des yeux. Lui, il clignait des yeux. »

Le drapeau et l'homme. Tout le chapitre tient dans ce clignement.

La campagne qui suivit ne ressembla à aucune autre, parce qu'elle n'avait pas le temps de ressembler à quoi que ce soit. Pas de lente montée en puissance, pas de semaines d'ajustement. Dès les premières heures, il fallut choisir : où aller, qui voir, que dire — et surtout, qui parlerait. Car ils étaient deux, désormais, à porter la même candidature : le candidat, et celui dont le candidat était l'autre nom.

Le slogan le disait sans détour, et les foules le chantaient en wolof, sur tous les tons, dans toutes les régions : « Diomaye mooy Sonko, Sonko mooy Diomaye. » Diomaye, c'est Sonko ; Sonko, c'est Diomaye. Formule parfaite, formule vertigineuse. Elle résolvait le problème politique — transférer les voix de l'empêché vers le substitué — en posant, sans le vouloir, la question qui allait hanter le quinquennat : si les deux hommes n'en font qu'un, lequel des deux gouvernera ? Le slogan, comme tous les slogans géniaux, contenait sa propre bombe à retardement, et personne, dans l'ivresse de ces dix jours, n'avait le loisir de la désamorcer.

Sonko, lui, mit tout son poids dans la balance, avec une générosité qui était aussi une signature.

À Ziguinchor, sa terre, devant une foule immense, il prononça la phrase qui devait verrouiller le transfert :

« Voter Bassirou Diomaye Faye, c'est voter deux fois pour Ousmane Sonko. »

Deux fois. Il faut entendre ce que ce calcul avait de magnifique et de terrible. Magnifique, parce qu'un chef qui désigne son second et qui demande à ses partisans de l'élire comme lui-même accomplissait un sacrifice rare. Terrible, parce qu'en promettant aux électeurs un vote double, il installait dans l'esprit du pays l'idée que le futur président serait un dédoublement — un homme augmenté d'un autre, ou diminué d'un autre, selon le point de vue. Le peuple, ces jours-là, ne s'embarrassa pas de ces subtilités. Il entendait : voter Diomaye, c'est enfin voter Sonko. Et il votait.

Le candidat, pendant ce temps, apprenait son métier en le faisant. Ceux qui suivirent la caravane racontent un homme d'abord raide devant les foules, les mains jointes, la voix posée, presque trop basse pour les meetings — puis, jour après jour, quelque chose qui se délie : une phrase qui porte, un bras qui se lève, un silence ménagé avant la chute. L'architecte n'était pas devenu tribun. Mais il découvrait, dans l'urgence, une forme d'éloquence qui lui ressemblait : sans éclat, sans menace, avec la netteté d'un homme qui a l'habitude que chaque mot engage.

C'est au cours de ces journées — sur une estrade, devant les siens, dans le récit que la presse en gardera comme d'une phrase devenue emblématique — qu'il prononça les mots qui disent, mieux qu'aucun commentaire, la singularité de ce qui était en train d'arriver. Il parlait de Sonko, de ces dix années de combat commun, et il dit, de sa voix égale :

« J'ai lutté dix ans pour faire de Sonko le président. En dix jours, il a fait de moi le président. »

Il faut peser cette phrase, car elle est la clé du roman, et c'est l'imprimé lui-même qui la prononce. Dix ans contre dix jours : le temps de l'homme contre le temps de l'image. Dix ans de sections, de cadres, de diaspora, de défaites, de patience — tout ce que le chapitre de l'architecte a raconté — tenus dans une main ; et dans l'autre, dix jours de foule, de slogans et de caméras, qui pèsent autant, qui pèsent davantage, puisqu'ils fabriquent un président. Diomaye Faye, en disant cette phrase, ne se plaignait pas. Il remerciait. Mais un écrivain n'a pas le droit de passer trop vite sur de tels remerciements : il y a, dans cette gratitude exacte, l'aveu le plus lucide qu'un homme ait jamais fait de sa propre fabrication. Il savait. Dès le premier jour, il savait qu'il n'était pas seulement élu : il était, en partie, produit — et il le disait lui-même, devant tous, avec un sourire que les caméras enregistrèrent.

Peut-être est-ce cela, la dualité que ce livre ne cessera d'interroger : non pas un homme faux et un homme vrai, mais un homme qui sait qu'on l'a imprimé, et qui décide, néanmoins, d'habiter l'image. Reste à savoir — mais c'est l'affaire des chapitres qui viennent — si l'on habite une image, ou si c'est l'image qui finit par vous habiter.

Il y avait, dans cette campagne sans précédent, des scènes que les envoyés spéciaux notaient sans

toujours les comprendre. Dans les villes étapes, les responsables locaux arrivaient avec des discours préparés pour le tribun absent, des formules taillées pour la voix de Sonko, et ils découvraient un candidat qui parlait autrement : plus bas, plus lentement, en homme qui répond plutôt qu'en homme qui harangue. Un vieux cadre s'en inquiéta, le deuxième jour, et le dit à un membre de l'équipe : « Il ne chauffe pas la foule. » Le membre de l'équipe répondit : « La foule est déjà chaude. Lui, il la refroidit juste assez pour qu'elle vote au lieu de brûler. » C'était peut-être, sans le savoir, la première description du style qui allait suivre : une politique de la température basse, appliquée à un pays incandescent.

Le soir, quand la caravane s'arrêtait, venaient les véritables conseils de guerre : les coups de téléphone aux régions, les estimations, les rumeurs de fraude qu'on vérifiait une à une, et toujours, sur la table, ce calendrier d'une page qui tenait lieu de destin — dix cases, déjà presque toutes cochées. Aminata Touré, qui supervisait la campagne avec l'expérience de ses trente années d'appareils, regardait le candidat travailler et confiait, dit-on, à un proche : « J'ai dirigé des campagnes pour des hommes qui se croyaient président depuis l'enfance. Celui-ci est le premier que je vois apprendre le métier en dix jours, sans jamais prétendre qu'il le connaît déjà. » Abdourahmane Diouf, lui, portait la parole dans les médias avec une ferveur d'allié fondateur. La coalition née, disait le récit, dans la pénombre d'une cellule, fonctionnait désormais en pleine lumière — et chacun de ses membres pouvait y lire la preuve que l'homme, avant l'image, avait su choisir ses témoins.

La campagne traversa le pays comme une traînée de lumière. Ndiagianiao, la commune qui l'avait refusé comme maire deux ans plus tôt, le reçut cette fois comme un fils promis au palais — et le roman note, sans insister, cette versatilité des foules qui est aussi la matière même des démocraties : on n'est jamais battu chez soi que provisoirement. Les marchés, les gares routières, les places de village se couvraient de son portrait. Modou, le chauffeur de car rapide, avait collé l'affiche sur son pare-brise et refaisait le procès du régime sortant à chaque trajet, en tapant du plat de la main sur son volant : « Celui-là, au moins, il sort de prison, pas des salons ! » Ndeye, au marché de Mbour, fit la queue des heures le jour du vote, son récépissé serré dans son pagne, et dit à sa voisine : « Plus rien ne sera plus comme avant. » Elle ne savait pas encore que cette phrase allait devenir le refrain du pays — celui des espérances comme celui, plus tard, des désenchantements.

Le 24 mars 2024, le Sénégal vota. La participation fut massive, le scrutin calme, presque grave, comme si le pays mesurait ce qu'il était en train de faire. Au soir, les résultats tombèrent, bureau par bureau, région par région, avec cette lenteur électrique des nuits électorales — puis, très vite, l'évidence : il n'y aurait pas de second tour.

Bassirou Diomaye Faye l'emportait dès le premier tour avec 54,28 % des voix, contre 35,79 % à Amadou Ba, le candidat du pouvoir sortant. Un détenu libéré dix jours plus tôt, candidat d'un parti dissous, porté par le nom d'un autre, devenait président de la République. À quarante-quatre ans — il les avait eus en prison, ou presque : né le 25 mars 1980, il fêtait son anniversaire le

lendemain du scrutin — il était le plus jeune président de l'histoire du Sénégal, et le premier candidat d'opposition à conquérir le palais dès le premier tour.

Dans les rues de Dakar, la nuit fut immense. Les klaxons, les drapeaux, les danses sur les carrefours. Les gens ne célébraient pas seulement un homme ; ils célébraient l'idée vertigineuse que le système, pour une fois, avait perdu contre ses propres victimes. L'amnistie qui devait clore une crise avait ouvert un règne. Le décret qui avait dissous le parti avait dissous, sans le savoir, l'ancien ordre.

Et lui, dans cette nuit-là, où était-il ?

On le vit, bien sûr : les images existent, elles ont fait le tour du monde. Le candidat au milieu des siens, les traits tirés, entre l'épuisement de la prison toute proche et l'éblouissement de la victoire. Sonko près de lui, souverain dans la défaite de ses ambitions propres, goûtant le triomphe par procuration la plus éclatante qui soit. Les photographes mitraillaient. Les télévisions du monde entier montraient ce visage nouveau, ce président venu d'une cellule, et le commentaient dans toutes les langues.

Mais le roman s'intéresse à un instant plus étroit, que nulle caméra n'a saisi, parce qu'il ne se saisit pas : celui où, la porte d'une pièce refermée sur un bref moment de solitude, l'homme se trouva face à un écran allumé qui rediffusait son propre visage en boucle, agrandi, titré, déjà légendé dans une langue étrangère. L'image avait une longueur d'avance, comme toujours. Elle était déjà au palais, déjà dans les journaux, déjà en train de prononcer à sa place les premiers mots de son règne.

L'homme regarda l'image. L'image, évidemment, ne le regarda pas.

— C'est moi, dit-il à voix basse, sans qu'on sache — et le narrateur, ici, refuse de trancher — si c'était une constatation, une question ou une promesse qu'il se faisait.

Dehors, la foule scandait les deux noms enlacés, Diomaye, Sonko, Sonko, Diomaye, comme une seule et même personne en deux corps. Dans la pièce, il n'y avait qu'un seul corps, fatigué, debout entre onze mois de cellule et cinq années de pouvoir, entre dix ans de combat et dix jours de campagne, entre l'honorable de Ndiagianiao et le président que le monde venait de découvrir.

L'impression était terminée. L'objet tenait debout, il respirait, il allait prêter serment, nommer des ministres, signer des décrets. Restait la question que ni les slogans ni les pourcentages ne pouvaient éteindre, et que le peuple éveillé, très vite, allait apprendre à poser à son tour : de l'homme et de l'image, qui gouvernerait ?

Chapitre 6 — La rupture

Le 2 avril 2024, Dakar s'était levée avant l'aube.

Ce n'était pas une foule commandée. Elle était venue d'elle-même, par cars rapides bondés, par taxis dont les chauffeurs refusaient de faire payer certains trajets, à pied depuis les quartiers où l'on avait veillé tard à écouter la radio. Pa Assane, qui avait collé des affiches pendant dix ans, qui avait connu les réunions interdites, les convocations, les espoirs déchirés un à un, se tenait debout depuis cinq heures du matin, son vieux boubou repassé la veille par sa petite-fille. Il ne disait rien. Il regardait.

— Plus rien ne sera plus comme avant, murmura à côté de lui une femme qu'il ne connaissait pas.

Il hocha la tête. La phrase ne lui appartenait plus. Elle appartenait à tous.

Au Centre international de conférences Abdou Diouf, à Diamniadio, loin de la poussière des marchés et des embouteillages de la VDN, l'investiture se préparait avec la solennité que la République réserve à ses commencements. Les drapeaux avaient été repassés. Les tapis déroulés. Les caméras des télévisions du monde entier cherchaient le même visage : celui d'un homme de quarante-quatre ans, sorti de prison dix-neuf jours plus tôt, et que le peuple venait d'élire dès le premier tour, avec 54,28 % des voix.

Bassirou Diomaye Diakhar Faye arriva sans précipitation. C'était sa manière, depuis toujours. À la Direction générale des impôts et des domaines, on disait de lui qu'il entrait dans une pièce comme on entre dans un chiffre : sans bruit, en vérifiant que tout s'équilibrait. Il portait ce jour-là la gravité des hommes qui savent qu'ils sont regardés par l'Histoire, et peut-être, déjà, le léger vertige de ceux que l'Histoire regarde trop longtemps.

Il prêta serment. La main levée, la voix claire. Il promit de remplir fidèlement la charge, d'observer les lois, de défendre les institutions. Les mots étaient anciens, prononcés avant lui par Senghor, par Diouf, par Wade, par Macky Sall. Mais l'assistance crut entendre autre chose. Elle entendit un mot qui ne figurait pas dans le serment et qui, pourtant, planait sur toute la cérémonie : rupture.

Rupture. Le mot avait porté la campagne. Rupture avec le système, avec la corruption, avec la confiscation des richesses, avec les fonds sans contrôle, avec les institutions budgétivores, avec cette vieille manière de gouverner où le Palais décidait et où le peuple, entre deux élections, retournait au silence de bétail qu'on lui assignait. Rupture : on l'avait écrit sur les tracts, chanté dans les meetings, répété dans les cours des maisons de Ndiagianiao à Ziguinchor.

À ses côtés, Ousmane Sonko souriait d'un sourire que les photographes eurent du mal à fixer. C'était son jour aussi, et tout le monde le savait. « Diomaye mooy Sonko, Sonko mooy Diomaye », avait-on scandé pendant dix jours de campagne éclair. « Voter Bassirou Diomaye Faye, c'est

voter deux fois pour Ousmane Sonko », avait-il lancé à Ziguinchor. Le faiseur était là, à un pas du trône qu'il n'avait pu occuper, empêché, radié, poursuivi pendant des années, et qui revenait par la main de son frère d'armes, de son compagnon des impôts, de son plan B devenu plan A du destin.

Le même jour, le 2 avril, le décret tomba. Net, sans suspense inutile : Ousmane Sonko était nommé Premier ministre.

Dans les rues, on applaudit comme on respire après une longue apnée.

— C'est juste, dit Modou, le chauffeur de car rapide, en klaxonnant joyeusement sur l'autoroute. Un homme ne trahit pas celui qui l'a fait roi. Il l'a porté, il le met à sa droite. Voilà un président qui a de la mémoire.

Pa Assane, lui, pensa à la phrase que Diomaye répétait depuis la campagne, cette phrase que les Chroniqueurs commençaient déjà à graver : « J'ai lutté dix ans pour faire de Sonko le président. En dix jours, il a fait de moi le président. » Dix ans, dix jours. Il y avait dans cette symétrie quelque chose de biblique et quelque chose d'inquiétant. Car que fait-on d'une dette pareille, une fois assis dans le fauteuil ? La rembourse-t-on en obéissance ? En partage ? Ou finit-on, un matin, par vouloir s'en acquitter en s'en libérant ?

Personne, ce 2 avril, ne voulait poser la question. L'ivresse des commencements interdisait les ombres.

Le 5 avril, le gouvernement fut annoncé.

On l'avait promis « resserré ». Le mot lui-même était un programme : après les gouvernements pléthoriques de l'ancien régime, après les ministres sans portefeuille et les conseillers sans bureau, le nouvel État serait sobre, tendu vers l'essentiel. La liste lut à la télévision compta vingt-cinq ministres et cinq secrétaires d'État. Trente membres, au total.

Trente. Pa Assane compta sur ses doigts, par habitude de militant qui a appris à se méfier des adjectifs et à ne croire que les nombres. Trente, ce n'était ni le festin d'autrefois, ni la diète annoncée. C'était, déjà, un chiffre qui ressemblait à un compromis entre la promesse et la réalité des appétits à satisfaire : les compagnons de route, les alliés de la coalition « Diomaye Président », les équilibres régionaux, les équilibres tout court.

Sonko, présentant l'équipe, parla sans détour :

— Un gouvernement de rupture, dit-il, qui incarne le projet, une transformation systémique plébiscitée par le peuple sénégalais le 24 mars 2024.

Transformation systémique. Les mots étaient beaux. Ils sentaient les années de rédaction du Projet, dans l'opposition, quand on refaisait le Sénégal sur des cahiers, loin des dorures.

Mais un autre compte, dans les jours qui suivirent, fit plus de bruit que le premier.

Quatre femmes. Sur trente membres, quatre femmes seulement.

Au marché de Mbour, Ndeye la vendeuse posa son panier et écouta la radio du boutiquier avec une attention qui n'avait rien de distrayant.

— Quatre ? répéta-t-elle. Nous avons fait la queue sous le soleil pour voter. Nous avons porté les enfants, porté les marmites, porté la campagne dans les maisons où les hommes n'entrent pas. Et nous sommes quatre ?

Elle ne criait pas. C'est ce qui rendait sa voix plus tranchante.

La protestation prit bientôt une forme que le nouveau pouvoir, habitué aux foules amies, n'attendait pas de ce côté-là : une tribune, signée par plus de deux cent cinquante citoyennes et collectifs féministes, publiée dans la presse, mesurée dans la forme et sans appel sur le fond. Elles ne contestaient pas la légitimité du président. Elles lui rappelaient sa promesse. La rupture, disaient-elles en substance, ne pouvait pas être un changement d'hommes qui laisserait les femmes à la porte du gouvernement de leur propre victoire.

Au Palais, on accusa réception. On parla de compétences, de progressivité, des prochains remaniements. Le mot « resserré » servit, cette fois, d'excuse : quand on resserre, arguait-on dans les couloirs, chaque place devient une bataille, et l'on ne peut satisfaire toutes les justices à la fois.

Premier fil. Presque invisible. Une promesse ne se renie pas toujours en la déchirant ; parfois, elle s'use simplement à force d'être ajournée au nom des contraintes.

L'été passa dans une activité qui donnait le tournis. Conseils des ministres chaque semaine. Communiqués. Déplacements. Le président recevait, arbitrait, signait. Il découvrait l'emploi du temps d'un chef d'État, cette machine à broyer les journées, où chaque heure appartient à un protocole, à un dossier, à une délégation. Le soir, tard, quand les conseillers s'étaient retirés, il restait, dit-on, un long moment seul devant la fenêtre de son bureau, à regarder les lumières de Dakar. Que pensait l'inspecteur des impôts, l'homme des chiffres patients, devenu en dix jours l'image imprimée d'un peuple entier ? Nul ne le savait. Il parlait peu. Son silence, qui avait été sa force dans l'opposition — l'architecte discret, l'homme de l'organisation — devenait, au pouvoir, une surface sur laquelle chacun projetait ce qu'il voulait y lire.

En septembre, les chiffres parlèrent à leur tour. Et ils parlèrent fort.

Les audits des comptes publics, commandés dès l'arrivée aux affaires, livrèrent leur verdict : le déficit réel de l'année 2023 n'avait pas été de 5,5 % du produit intérieur brut, comme l'ancien régime l'avait annoncé. Il était de 10,4 %. La dette publique, elle, ne s'élevait pas à 65,9 % du PIB. Elle atteignait 76,3 %.

Dans le bureau du Premier ministre, selon ce que rapportèrent ensuite ceux qui y étaient, le silence dura longtemps.

— Ils nous ont laissé un pays plus pauvre que le pays qu'ils décrivaient, dit enfin un collaborateur.

Sonko serra les mâchoires. Voilà qui changeait tout, et voilà qui, aussi, expliquait tout : la difficulté à tenir, vite, les promesses de baisse des prix ; l'étroitesse des marges ; la nécessité de négocier avec le Fonds monétaire international, cette institution que le Projet, dans ses pages souverainistes, regardait avec la méfiance due aux vieilles tutelles.

Le gouvernement décida de dire les chiffres au pays. Ce fut, il faut le reconnaître, un acte de rupture véritable : on ne maquillait pas l'héritage, on l'exposait. La presse internationale en fit ses titres. Les marchés, eux, firent leurs calculs, moins sentimentaux.

Le 12 septembre 2024, autre acte, autre rupture, d'ordre institutionnel celle-là : le président dissolvait l'Assemblée nationale.

L'Assemblée en place, élue en 2022, restait dominée par l'ancienne majorité. Quelques jours plus tôt, elle venait de le montrer crûment en rejetant la suppression de deux institutions que le pouvoir voulait abolir. Gouverner deux ans et demi avec une chambre hostile, c'était, aux yeux du nouveau pouvoir, condamner la rupture à négocier chacun de ses pas avec ceux qu'elle prétendait remplacer. La Constitution donnait au président l'arme de la dissolution. Il s'en servit.

Modou, dans son car rapide, approuva bruyamment :

— Qu'ils retournent devant le peuple ! Si le peuple est avec le président, qu'il lui donne ses députés. Plus rien ne sera plus comme avant, même à l'Assemblée !

Le 14 octobre, entre la dissolution et le scrutin, le pouvoir dévoila son horizon : l'agenda « Sénégal 2050 ». Dans une mise en scène soignée, devant les corps constitués et les partenaires du pays, on présenta la vision d'un « Sénégal souverain, juste et prospère », déclinaison du Projet pour un quart de siècle, avec, pour la seule période 2025-2029, un coût d'investissement estimé à 18 496 milliards de francs CFA. Les pôles territoriaux, la souveraineté alimentaire, l'économie compétitive, l'équité sociale : les mots défilaient sur les écrans comme les promesses d'une génération qui se donnait rendez-vous avec elle-même, très loin, en 2050.

Pa Assane lut le chiffre dans le journal, deux fois.

— Dix-huit mille milliards, murmura-t-il. Et un déficit de dix pour cent.

Il ne sourit pas avec mépris. Il sourit avec l'inquiétude des vieux qui ont vu passer beaucoup de plans aux noms magnifiques. Mais il se reprit : donner sa chance au commencement est aussi un devoir de militant. Il plia le journal et le glissa sous son bras.

Le 17 novembre 2024, le peuple parla de nouveau.

Les législatives anticipées donnèrent au PASTEF cent trente sièges sur cent soixante-cinq. Cent trente. Une majorité comme le Sénégal en avait rarement connu, massive, presque sans contrepoids. Le parti dissous par décret le 31 juillet 2023, le parti dont les dirigeants sortaient de

prison huit mois plus tôt, tenait désormais l'Assemblée à lui tout seul, ou peu s'en fallait.

Le soir des résultats, dans les permanences, on dansa. On dansa vraiment, comme on danse aux mariages et aux victoires qui ferment une longue saison de larmes. Diomaye et Sonko se congratulèrent devant les caméras, côte à côte, l'image même du tandem indissoluble.

Et pourtant.

Un pouvoir qui tient la présidence, le gouvernement et cent trente sièges ne rencontre plus, devant lui, que lui-même. Les contre-pouvoirs ne disparaissent pas d'un coup ; ils s'éloignent, comme une rive quand le bateau prend le large. Les premiers fils de la toile ne sont pas tissés par des ennemis. Ils le sont par l'absence d'obstacles : par la facilité nouvelle de signer, de nommer, de décider sans avoir à convaincre ; par les sourires qui, autour du fauteuil, remplacent peu à peu les désaccords d'hier ; par cette douceur inédite qui monte, le soir, des jardins du Palais, quand tout un pays semble tenir dans le silence d'un bureau climatisé.

À la fin de cette année 2024, la rupture avait eu lieu. Elle avait des dates, des décrets, des chiffres et une Assemblée. Nul ne pouvait honnêtement le nier.

Mais dans le car rapide de Modou, un passager âgé, que personne ne connaissait, regarda par la fenêtre les affiches déjà décolorées de la campagne et dit, comme pour lui-même :

— Nous avons changé les hommes. Maintenant, il faut que les hommes ne nous changent pas la rupture.

Le car continua sa route vers Dakar, dans la lumière dure de novembre, emportant la phrase avec lui, sans savoir où la déposer.

Miroir — Cabral : Ne revendiquez pas de victoires faciles

Il est des hommes dont on ne retient d'abord ni les victoires, ni même les défaites, mais une discipline. Une manière de parler au peuple qui ne ressemble ni à une promesse, ni à un ordre, ni à une flatterie. Une manière de se tenir devant les foules sans leur vendre ce qu'elles désirent entendre. Amílcar Cabral fut de ceux-là. Non pas un tribun qui cherchait la lumière, mais un homme qui avait fait de la vérité une règle de parti, écrite, datée, signée de sa main, et qui demandait aux siens de s'y tenir comme on se tient à un serment — surtout quand elle coûtait.

Le miroir qu'il tend, un demi-siècle plus tard, ne renvoie pas une image flatteuse. Il renvoie une question, la plus simple et la plus dure qui soit pour un pouvoir : que dis-tu au peuple, quand tu sais ? Et que tais-tu, quand tu sais aussi ?

L'ancien

Amílcar Cabral naît le 12 septembre 1924 à Bafatá, en Guinée portugaise. Rien, dans cette naissance, ne désigne encore le fondateur d'un parti, le théoricien d'une libération. Il y a seulement un territoire administré par une puissance lointaine, des hommes et des femmes dont le travail nourrit une colonie qui ne porte pas leur nom, et un enfant qui grandira entre deux mondes : celui des siens, et celui de l'école du colonisateur.

Il part étudier l'agronomie à Lisbonne. Selon les sources académiques retenues, il y obtient son diplôme en 1950, à l'Instituto Superior de Agronomia. Ce détail importe, et ce roman le donne sans le grossir : Cabral n'est pas d'abord un homme de tribune. C'est un ingénieur agronome, un homme formé à regarder les sols, les rendements, les saisons, les mains qui travaillent. Avant de parler au peuple, il apprendra à le regarder vivre.

En 1952, il rentre en Guinée, affecté aux Services agricoles et forestiers. L'année suivante, en 1953, on le charge du recensement, de l'enquête agricole de la colonie. Alors commence le parcours qui fera de lui autre chose qu'un fonctionnaire brillant : il traverse le territoire rural, il va de village en village, il mesure, il note, il écoute. Là où l'administration coloniale voyait des chiffres de production, il voit une société — ses classes, ses dépendances, ses dignités, ses colères muettes. Cette enquête est sa première école politique. On ne comprend pas Cabral si on oublie qu'avant d'écrire des directives, il a marché dans la Guinée profonde avec des cahiers, et que sa théorie est née d'abord de ce contact patient avec le réel.

C'est de cette connaissance que naît le parti. Le 19 septembre 1956, à Bissau, dans la clandestinité, Cabral fonde avec Luís Cabral, Aristides Pereira et d'autres un parti qui s'appelle d'abord PAI — Parti africain de l'indépendance — et qui deviendra le PAIGC. Le lieu compte autant que la date : Bissau, la terre même qu'il s'agit de libérer, non une capitale étrangère. Le parti n'est pas importé. Il est planté, comme on plante dans un sol qu'on a appris à connaître, parcelle après parcelle.

Le 23 janvier 1963, la lutte armée s'ouvre par l'attaque du cantonnement de Tite, dans le sud de la Guinée. Une guerre commence, longue, inégale, contre une puissance coloniale qui dispose des avions, des ports et de l'administration, quand les maquisards ne disposent, eux, que du terrain, du temps et des populations. C'est dans cette guerre, et non dans un cabinet, que Cabral écrit le texte qui est le centre de ce chapitre.

En 1965, il rédige la Directive générale du PAIGC. Il faut la lire comme on lit un règlement intérieur de l'âme militante. Elle ne promet pas la victoire. Elle interdit le mensonge. Elle dit, en des termes que les archives ont conservés et que ce roman reproduit tels qu'ils ont été traduits :

« Ne cachez rien aux masses de notre peuple. Ne mentez pas. Dénoncez les mensonges chaque fois qu'ils sont proférés. Ne masquez ni les difficultés, ni les erreurs, ni les échecs. Ne revendiquez pas de victoires faciles. »

Chaque phrase est un verrou. Ne cachez rien : le peuple n'est pas un enfant à qui l'on dose la vérité selon son humeur. Ne mentez pas : ni à l'ennemi, ce qui serait une ruse ordinaire, ni aux siens, ce qui serait une trahison. Dénoncez les mensonges chaque fois qu'ils sont proférés : la vérité n'est pas un silence prudent, c'est un combat permanent, y compris contre les mensonges qui arrangent. Ne masquez ni les difficultés, ni les erreurs, ni les échecs : un parti qui cache ses échecs à son peuple se prépare à les lui faire payer deux fois. Ne revendiquez pas de victoires faciles : il n'y en a pas, et celui qui en promet prépare, ou sa propre gloire, ou la désillusion de tous.

On mesure mal, aujourd'hui, ce que cette discipline avait d'extraordinaire dans une guerre de libération. Tout, autour de Cabral, poussait aux annonces triomphales, aux bilans enflés, aux lendemains assurés. La propagande était l'arme des deux camps. Lui choisit l'arme inverse : la parole exacte. Non par naïveté — Cabral savait ce qu'est un rapport de force — mais par conviction profonde : un peuple à qui l'on ment pour le mobiliser cessera, un jour, de croire celui qui le libère. Et un peuple qui cesse de croire ne se relève pas d'une victoire comme il se relève d'une défaite. Il se retire. Il se tait. Il attend le prochain mensonge.

En janvier 1966, à La Havane, devant la première Conférence tricontinentale des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, Cabral prononce l'allocution restée sous le titre de « L'arme de la théorie ». Le titre, à lui seul, dit l'homme : pour lui, penser n'est pas un luxe d'intellectuel soustrait au combat. C'est une arme, au même titre que les autres, et peut-être la première, car un mouvement qui ne comprend pas la société qu'il veut libérer finit par la commander sans la servir. Deux ans plus tôt, en 1964, il avait donné une analyse sommaire de la structure sociale en Guinée, fondant sa stratégie sur l'étude des classes réelles du pays, et non sur des slogans importés. La théorie, chez Cabral, ne descend jamais du ciel. Elle remonte du sol.

Le 20 février 1970, à l'Université de Syracuse, dans la conférence donnée en mémoire d'Eduardo Mondlane sous le titre « National Liberation and Culture », il formule l'autre versant de sa pensée : la libération nationale est nécessairement un acte de culture. Il faut entendre cette idée

dans sa rigueur, et non comme une phrase d'affiche. Si la domination impérialiste a un besoin vital de pratiquer l'oppression culturelle — d'humilier les langues, les mémoires, les manières d'être d'un peuple —, alors se libérer n'est pas seulement chasser une armée ou prendre un palais. C'est un peuple qui recouvre le droit d'être lui-même, de dire son histoire dans ses mots, de transmettre ce qu'il est sans demander la permission. La culture, chez Cabral, n'est pas le décor de la lutte. Elle en est le terrain le plus profond, celui où la domination s'enracine et celui, donc, où la libération doit descendre si elle veut durer.

Et toujours, cette humilité du militant qui traverse toute son œuvre comme un fil discret. Cabral ne se pose pas en prophète. Il forme des cadres — le séminaire des cadres du PAIGC, en 1969, en témoigne —, il corrige, il explique, il recommence. Le dirigeant, dans son parti, n'est pas celui qui sait à la place du peuple. C'est celui qui organise les conditions pour que le peuple comprenne, discute et décide. La pédagogie n'est pas, chez lui, une politesse. C'est la forme même du respect.

Le 20 janvier 1973, à Conakry, vers 22 h 30, devant le bureau du PAIGC, Amílcar Cabral est assassiné. Le tireur s'appelle Inocêncio Kani, commandant de la marine du PAIGC. L'enquête révélera un complot interne au parti, visant à renverser sa direction — c'est l'établissement qu'en donne l'historien Patrick Chabal dans son étude de référence sur Cabral. Le fondateur ne tombe donc pas sous les balles d'un soldat anonyme de la puissance coloniale, sur un champ de bataille lointain. Il tombe près des siens, par une main de son propre camp. Ce fait, le roman le donne dans sa sécheresse, sans l'enfler ni l'atténuer : il y a, dans cette mort, une leçon que les chapitres de ce livre n'ont cessé de croiser sous d'autres formes. Les mouvements ne meurent pas seulement de leurs ennemis. Ils peuvent mourir de ce qui, en eux, a cessé d'écouter la directive — de ce qui, en eux, a préféré le complot à la vérité dite en face.

Cabral n'aura pas vu l'indépendance de son pays. Il aura laissé, mieux qu'un bilan, une méthode : regarder le réel en face, le dire au peuple sans fard, et ne jamais confondre une annonce avec une victoire.

Sur un banc, à Dakar, bien des années plus tard, Pa Assane écoutait un vieux enregistrement où l'on rappelait cette directive de 1965. Il resta silencieux un long moment, puis il la résuma à sa manière, en une formule qui n'était pas un texte de Cabral, mais sa leçon à lui, de vieux militant :

— Dites la vérité au peuple, ne revendiquez que les victoires sûres.

Puis il ajouta, plus bas :

— Vous entendez ? Il ne dit pas : promettez. Il ne dit pas : annoncez. Il dit : ne revendiquez que ce qui est sûr. Tout le reste, c'est du bruit pour se faire applaudir. Et le bruit, ça finit toujours par se payer.

L'écho

À Dakar, un demi-siècle plus tard, un autre homme formé dans les chiffres apprend, lui aussi, à

documenter avant de dénoncer.

Ousmane Sonko sort en 2001 de l'École nationale d'administration, section Impôts et Domaines, comme inspecteur des Impôts et des Domaines. Son premier poste est au Centre des services fiscaux de Pikine. Il devient ensuite vérificateur fiscal, chef de brigade de vérification dans le secteur immobilier, puis auditeur interne à la Direction du contrôle interne de la Direction générale des Impôts et des Domaines. Ce parcours n'a rien d'une anecdote. Il dessine une méthode : entrer dans la machine, en apprendre les rouages, en lire les livres de l'intérieur, avant de prétendre la juger du dehors.

En avril 2005, il fonde le Syndicat autonome des agents des impôts et domaines, le SAID, dont il est le premier secrétaire général, d'avril 2005 à juin 2012, puis secrétaire général honoraire. C'est à la DGID qu'il rencontre Bassirou Diomaye Faye, inspecteur comme lui, et que les deux hommes militent côte à côte. Le roman a déjà raconté cette rencontre des deux inspecteurs. Il faut y revenir ici sous un seul angle : celui du dossier. Sonko n'est pas un homme qui dénonce d'abord et cherche ensuite. C'est un homme qui constitue des pièces, qui accumule des anomalies relevées, des chiffres confrontés, des mécanismes décrits — et qui, seulement après, prend la parole en public.

La suite est connue, et le dossier la fixe sans détour. Ses sorties médiatiques publiques, dénonçant des anomalies et des fraudes fiscales et budgétaires imputées au pouvoir en place, précèdent sa révocation. Le 29 août 2016, par le décret présidentiel n° 2016-1239, Ousmane Sonko, inspecteur principal, est révoqué de la fonction publique, sans suspension des droits à pension, pour manquement à l'obligation de discrétion professionnelle. L'État le sanctionne au nom du silence qu'il aurait dû garder. Lui avait choisi la parole documentée. Entre le devoir de discrétion de l'inspecteur et le devoir de vérité du citoyen, il avait tranché — et il en payait le prix, en pleine lumière, sans avoir été pris en flagrant délit d'invention.

Puis viennent les livres, qui sont chez lui l'autre forme du dossier. En janvier 2018 paraît Pétrole et gaz au Sénégal : chronique d'une spoliation, où il accuse Macky Sall et son entourage de malversations dans la gestion des ressources, dans le sillage de l'affaire Petro-Tim. Le 16 septembre 2018, le jour même de sa déclaration de candidature à la présidentielle de 2019, paraît Solutions, livre programmatique, diagnostic et propositions. Deux livres en une même année, et leur ordre même est une signature : d'abord établir la spoliation, pièces à l'appui ; ensuite proposer, point par point. Dénoncer sans proposer serait un cri. Proposer sans avoir établi serait une promesse. Sonko, dans ces deux gestes liés, refuse l'un et l'autre.

Élu député en 2017, seul élu de sa liste, puis candidat à la présidentielle du 24 février 2019, où il arrive troisième avec 15,67 % des voix, il mène pendant des années une campagne qui ressemble moins à une conquête qu'à un cours public, inlassablement repris. Conférence après conférence, meeting après meeting, émission après émission, il explique le projet — les ressources, la monnaie, les institutions — sans relâche, comme si le peuple sénégalais n'était pas une foule à

soulever mais un auditoire adulte à convaincre. Cette pédagogie obstinée est un fait de son parcours, visible par tous, partisans comme adversaires. Elle a ses longueurs, ses duretés, ses excès parfois. Mais elle repose sur un pari constant : qu'on peut dire des choses difficiles à un peuple, à condition de les lui expliquer jusqu'au bout.

Le 16 mai 2024, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, lors d'une conférence tenue aux côtés de Jean-Luc Mélenchon, il formule l'un des points les plus débattus de ce projet, celui de la monnaie, en une phrase que les comptes rendus ont retenue :

— Aucun État digne de ce nom ne doit sous-traiter sa monnaie.

La phrase ne promet pas une sortie facile, ni un calendrier miraculeux. Elle pose un principe, puis le projet, dans ses versions successives, en décline les voies graduelles : réforme d'abord sous-régionale, à défaut monnaie nationale, sortie graduelle. On peut contester le principe. On peut contester les voies. Mais la forme, elle, est là, et c'est elle que ce chapitre retient : un principe énoncé devant des étudiants, dans une université, argumenté — non une annonce lâchée pour l'effet du jour.

Il faut, à ce point du récit, noter avec exactitude d'où vient, chez Sonko, le ciel des références qu'il cite le plus volontiers, car le dossier, sur ce point, est net et il déplace les évidences. Ses références sénégalaises documentées sont d'abord Mamadou Dia et Cheikh Anta Diop. La BBC, dès 2018, notait ses références fréquentes à l'un et à l'autre. Cheikh Anta Diop, surtout, fait ici un pont naturel que le roman ne force pas : théoricien de la culture, de l'histoire et de la continuité culturelle africaine, il est, dans le paysage sénégalais, celui qui a soutenu qu'un peuple dépossédé de son histoire est un peuple dépossédé de lui-même. Quand Sonko, à Ouagadougou en mai 2025, parle du travail mémoriel et cite Cheikh Anta Diop aux côtés de Joseph Ki-Zerbo, en disant que de grands fils d'Afrique ont consacré leur vie à faire comprendre aux Africains qu'ils ne sont pas orphelins de l'histoire, il ne fait pas de Cabral un maître revendiqué. Il s'inscrit dans une lignée sénégalaise du savoir comme émancipation — lignée où la culture n'est pas un ornement, mais une restitution.

Et Cabral, alors ? Ici, le récit doit se faire aussi scrupuleux que les hommes qu'il raconte, car c'est précisément de vérité qu'il s'agit. La filiation documentée entre Sonko et Cabral est indirecte, et ce chapitre la donne à son niveau exact, sans la gonfler d'un souffle.

Le 18 octobre 2024, à Dakar, se tient la cérémonie du centenaire de la naissance d'Amílcar Cabral. Elle est présidée par Bakary Sarr, secrétaire d'État, qui y représente le Premier ministre Ousmane Sonko. Le représentant déclare avoir l'honneur de représenter le Premier ministre et le président Bassirou Diomaye Faye pour rendre hommage à Cabral, héros africain de la lutte anticoloniale, cité aux côtés d'autres grandes figures. Ce fait est documenté comme un hommage officiel du gouvernement — il n'est pas documenté comme une parole personnelle de Sonko sur Cabral. Aucune prise de parole personnelle et documentée de Sonko consacrée à Cabral n'a été retrouvée dans les sources rassemblées pour ce livre. Plus tard, selon les comptes rendus de

presse du congrès du PASTEF de juin 2026 — comptes rendus concordants, mais sans transcription officielle —, le nom de Cabral figure dans l'héritage intellectuel revendiqué, dans une liste où il côtoie Cheikh Anta Diop, Kwame Nkrumah et Mamadou Dia. Cela est rapporté, non transcrit. Le roman le classe comme tel, et n'en fait ni plus, ni moins.

Cette retenue n'affaiblit pas le miroir. Elle le rend honnête. Car le rapprochement entre la directive de 1965 et la pédagogie de l'inspecteur devenu chef de parti ne tient pas à une citation retrouvée. Il tient à une pratique comparable, que chacun peut vérifier : documenter avant de dénoncer, expliquer avant de promettre, refuser de traiter le peuple en mineur. Le reste — la filiation proclamée, l'héritage condensé — appartient à ceux qui regardent, qui écoutent, et qui jugent.

Modou, le chauffeur de car rapide, le disait à sa manière, un soir de trajet, en tapant le volant du plat de la main :

— Moi, je ne sais pas s'il a lu Cabral, ou s'il ne l'a pas lu. Ce que je sais, c'est ce que j'entends. Quand Sonko parle, il t'explique d'abord comment on t'a volé, avec les papiers, avec les chiffres, et après seulement il te dit ce qu'il veut faire. Il ne commence pas par la victoire. Il commence par le dossier. Pa Assane dit que c'est exactement ce que l'ancien demandait à ses militants. Moi, je dis seulement : ça se ressemble, et ça ne se ressemble pas par hasard dans la bouche du peuple.

— Ressembler n'est pas hériter, répondit Pa Assane, qui écoutait depuis la banquette. Hériter, ça se prouve. Ressembler, ça se constate. Alors constatons, et ne prouvons que ce que nous pouvons prouver. C'est aussi ça, lui rendre hommage.

Le reflet au Palais

La nuit où le communiqué du Conseil des ministres fut publié, le Palais garda longtemps ses lumières du rez-de-chaussée. Le texte parlait de continuité des pouvoirs publics. Il demandait au Premier ministre de prendre toutes les dispositions juridiques idoines et les mesures adéquates pour la mise en œuvre systématique des politiques, des programmes et des projets intégrés dans le cadre de la loi de finances rectificative et de la loi de finances initiale déposées au niveau de l'Assemblée nationale.

Déposées. Le président relut le mot, dit-on dans le silence du bureau, sans le souligner, sans le corriger. Les textes étaient déposés. Ils avaient été rejetés en commission, renvoyés en plénière. Ils n'avaient pas été adoptés. Et l'instruction, elle, était déjà signée, déjà publiée, déjà en train de courir les rédactions comme un fait accompli que le vote, plus tard, serait prié de suivre.

Le conseiller sans nom, qui avait apporté la dernière version du communiqué avant envoi, attendait près de la porte, un dossier contre la poitrine. C'était un homme prudent, formé aux administrations où l'on apprend vite que la phrase la plus dangereuse n'est pas celle qu'on prononce, mais celle qu'on laisse partir.

— Monsieur le Président, dit-il enfin, à voix basse, nous annonçons la mise en œuvre.

L'Assemblée, elle, n'a encore rien mis en œuvre du tout. Elle a renvoyé.

Le président ne répondit pas tout de suite. Il regardait, sur le bureau, l'autre texte du jour, celui du parti d'en face, avec ses mots à lui : complot, parquet, sûreté de l'État. Deux palais, deux communiqués, aucun qui citât l'autre, et toute la ville qui les lisait comme une seule et même conversation.

— La continuité ne peut pas attendre un calendrier, dit-il.

— Non, Monsieur le Président. Mais une annonce peut attendre un vote. C'est même, si vous me permettez, la différence entre les deux.

Il y eut un silence. Pas un silence de colère. Un silence d'homme qui entend, dans la bouche d'un subordonné, une phrase qui vient de plus loin que le bureau où il se tient, et qui ne sait pas encore s'il doit la laisser entrer.

Le greffier du Palais, qui classait les parapheurs dans la pièce voisine, racontera plus tard — à voix basse, comme on raconte ce qu'on n'a pas le droit d'écrire — qu'on avait retrouvé, ce soir-là, dans un dossier préparé pour une cérémonie d'hommage, une page détachée où figurait, recopiée, la vieille directive d'un parti de libération. Il ne savait pas qui l'y avait laissée, ni pour qui. Il savait seulement qu'elle avait circulé, ce soir-là, entre les mains de ceux qui rédigeaient des instructions.

« Ne masquez ni les difficultés, ni les erreurs, ni les échecs. Ne revendiquez pas de victoires faciles. »

Le président, dans la scène que ce roman ose reconstituer comme il a reconstitué toutes ses scènes de coulisses — par les gestes, les silences et les dialogues de travail, jamais par des pièces inventées —, ne lut pas la page à voix haute. Il la lut des yeux, deux fois. Puis il la reposa, face contre le bureau, comme on repose un objet qui brûle sans faire de bruit.

— Si nous disons les difficultés, dit-il, ils diront que nous avons échoué.

— Et si nous ne les disons pas, Monsieur le Président, répondit le conseiller, ils les découvriront seuls. Et ce jour-là, ils ne diront plus que nous avons échoué. Ils diront que nous avons caché.

Le président se leva, alla jusqu'à la fenêtre. Dehors, Dakar continuait, indifférente aux parapheurs, attentive aux radios. Là-bas, dans les marchés et les garages, on lisait déjà son instruction comme on lit une météo de saison : pour savoir non pas ce qu'elle annonçait, mais ce qu'elle taisait.

— Sonko, lui, aurait expliqué, murmura-t-il. Pendant des heures. Jusqu'à épuisement.

Ce n'était ni un éloge, ni une accusation. C'était un constat d'homme fatigué, et c'est pour cela qu'il pesait si lourd dans la pièce. Le conseiller baissa les yeux. Il connaissait, comme tout le Palais, la différence des deux méthodes, pour les avoir vues se faire face depuis le premier jour : d'un côté, l'homme des conférences interminables, des dossiers ouverts sur la table, des principes

posés devant les étudiants ; de l'autre, l'homme des instructions signées le soir, des communiqués qui ordonnent sans débattre, des annonces qui précèdent les votes comme si le temps du Palais devait toujours arriver une heure avant le temps du pays.

— Il explique parce qu'il n'a plus le sceau, dit le conseiller, prudemment. Vous signez parce que vous l'avez.

— Non, dit le président, sans se retourner. Il expliquait déjà quand il n'avait rien. Et moi, je signalais déjà quand je n'étais encore que son second.

La phrase tomba dans la pièce comme une pierre dans un puits dont on ne connaît pas le fond. Le conseiller ne répondit pas. Il avait compris que le président ne parlait plus de la loi de finances, ni du communiqué, ni même de l'hémicycle. Il parlait du miroir. De cet ancien, mort avant l'indépendance de son pays, qui avait interdit à ses militants de revendiquer des victoires faciles — et de cet autre, vivant, au perchoir, qui n'avait jamais cessé de faire de l'explication son arme, et dont le reflet, chaque jour, revenait se poser sur le bureau présidentiel, entre un parapheur et un silence.

Le lendemain, à Mbour, Ndeye lut l'instruction du Conseil une seconde fois sur le téléphone de sa fille. Puis elle dit, avec ce bon sens des femmes de marché qui ont vu passer bien des annonces :

— Chez nous, quand tu annonces au quartier que la marchandise est déjà vendue alors que le prix n'est même pas encore discuté, on ne dit pas que tu es un grand commerçant. On dit que tu as peur que le prix te déplaie. Un président qui annonce l'exécution avant le vote, c'est pareil. Il n'a pas peur des députés. Il a peur de ce que le vote va révéler.

Pa Assane, lui, referma le journal où les deux communiqués se faisaient face, et il parla lentement, comme on parle quand on ne veut pas être contredit par sa propre colère :

— Écoutez la différence, et vous aurez tout compris de cette histoire. Cabral disait à ses militants : ne cachez rien au peuple, même vos échecs. Sonko, pendant dix ans, a fait ses preuves comme ça : des dossiers, des livres, des conférences, pas des annonces. Et aujourd'hui, au Palais, on gouverne par instructions, on annonce avant le vote, on communique sans expliquer. Alors je vous pose la question que l'ancien nous pose encore : qui, dans ce pays, parle encore au peuple comme à un adulte ? Qui lui dit les difficultés ? Qui attend que la victoire soit sûre avant de la revendiquer ?

La mère qui écrit au Palais écoutait, sans interrompre. Elle pensait à ses lettres, restées sans réponse, à ces difficultés-là — les siennes — que nul communiqué ne mentionnait jamais. Elle ne dit rien. Son silence, ce soir-là, valait toutes les directives.

Puis Pa Assane éteignit son poste, comme il le faisait chaque soir, et le refrain du pays monta une dernière fois, sans emphase, comme un verdict qui n'a pas besoin de hausser la voix :

— Plus rien ne sera plus comme avant.

Cette fois, dans sa bouche, ce n'était ni une espérance, ni un regret. C'était une exigence : que la vérité, désormais, soit dite au peuple tout entière — les difficultés, les erreurs, les échecs — et que nul, au Palais comme au perchoir, ne revendique plus jamais de victoires faciles.

Chapitre 7 — La toile

Une toile d'araignée ne se voit pas quand elle se tisse. Elle se découvre un matin, entre deux branches, par la rosée qui s'y accroche — et l'on comprend alors qu'elle était là depuis longtemps, fil après fil, patiente, sans qu'aucun bruit ait annoncé sa construction.

Le système sénégalais ne revint pas par la grande porte. Il n'y eut ni coup de force, ni trahison éclatante, ni méchant de mélodrame coiffé d'un chapeau noir. Il revint par les habitudes. Par les formulaires. Par les usages « qu'on a toujours connus ». Par cette phrase terrible, dans la bouche des meilleures volontés : « Monsieur le Président, cela s'est toujours fait ainsi. »

Le premier fil portait un nom que l'opposition d'hier prononçait avec dégoût : les fonds politiques.

Dans le Projet, dans les meetings, dans les studios où Sonko, alors opposant, fustigeait l'ancien régime, la promesse était claire, répétée, applaudie : on supprimerait, ou l'on encadrerait jusqu'à les rendre méconnaissables, ces fonds logés à la présidence et à la primature, ces enveloppes budgétaires annuelles gérées discrétionnairement, échappant au contrôle ordinaire, dont nul citoyen ne pouvait suivre l'emploi. L'opposition de l'ancien régime — devenue, ironie des retournements, l'opposition du nouveau — le rappela dès septembre 2024 : le chef de l'État s'était engagé, non seulement sur les institutions budgétivores, mais aussi sur la suppression des fonds communs de certains fonctionnaires et des fonds politiques.

Les mois passèrent. Aucun décret de suppression ne fut signé.

Il n'y eut pas d'annonce de reniement, car les reniements modernes ne s'annoncent pas. Il y eut des silences. Puis des justifications, d'abord murmurées dans les coulisses, puis assumées à voix presque haute : il fallait une marge d'urgence ; il fallait pouvoir répondre, sans la lenteur des procédures, à une calamité, à une détresse sociale, à une nécessité que la bureaucratie écraserait ; tous les États du monde, disait-on, disposent de telles réserves ; la question n'était pas leur existence, mais la vertu de celui qui les tient.

— Tu entends ? dit Pa Assane à son neveu, un soir, en écoutant un débat à la radio. C'est exactement ce que disaient les autres. Mot pour mot. « La question n'est pas l'argent, c'est l'homme qui le tient. » Nous, nous répondions : non, la question, c'est l'argent sans contrôle, quel que soit l'homme.

Le neveu haussa les épaules, sans méchanceté :

— Tonton, maintenant, c'est nous qui tenons. Ce n'est pas pareil.

Pa Assane ne répondit rien. La toile venait de gagner un fil, et ce fil-là ne passait pas par le Palais. Il passait par les familles, par les permanences du parti, par tous les lieux où la fidélité au camp commençait à dispenser de la fidélité au programme.

Le deuxième fil fut, en apparence, tout le contraire d'un reniement. Ce fut une promesse tenue. Et c'est pour cela qu'il faut la raconter honnêtement, jusqu'au bout.

Le pouvoir avait promis de supprimer le Conseil économique, social et environnemental — le CESE — et le Haut Conseil des collectivités territoriales — le HCCT —, deux institutions que le Projet jugeait budgétivores et inutiles, deux assemblées de notables où l'ancien régime casait ses fidélités. Le projet de révision fut transmis à l'Assemblée nationale, en session extraordinaire, fin août 2024.

Le 2 septembre 2024, la plénière vota. Et le pouvoir perdit.

Quatre-vingt-trois voix contre la suppression, quatre-vingts pour. Trois voix d'écart. L'ancienne majorité, encore maîtresse de l'hémicycle, venait de rappeler au président de cinq mois qu'une rupture ne se décrète pas : elle se vote, et qu'elle pouvait, ce jour-là, être mise en minorité dans son propre pays.

Diomaye Faye « prit acte », selon la formule consacrée. Dans les rangs du PASTEF, la colère fut sincère et bruyante. On dénonça l'obstruction, les survivants de l'ancien régime accrochés à leurs prébendes, la preuve par le vote que la dissolution devenait nécessaire.

Elle le devint. On sait la suite : dissolution le 12 septembre, élections le 17 novembre, cent trente sièges.

Le 14 décembre 2024, la nouvelle Assemblée adopta, par cent trente-quatre voix pour, huit contre et deux abstentions, la révision constitutionnelle et l'abrogation des lois organiques du CESE et du HCCT. Les deux institutions cessèrent d'exister. Le pouvoir mit en avant les économies : quelque quinze milliards de francs CFA, selon le bilan officiel des deux ans ; soixante-quinze à soixante-dix-sept milliards sur cinq ans, selon les présentations initiales.

Ce jour-là, dans les permanences, on eut raison de se réjouir. Une promesse de campagne, nommée, datée, combattue, venait d'être tenue. Les citoyens qui avaient voté pour la rupture pouvaient cocher une case, une vraie. Ndeye, au marché de Mbour, la cocha à sa manière :

— Deux maisons de notables fermées. Bon. C'est quinze milliards qui ne partiront plus en indemnités et en voitures. Maintenant, regardons les autres maisons.

« Les autres maisons » : c'est là que le récit, s'il veut rester honnête, doit ralentir et regarder ce que la victoire du 14 décembre masquait, sans l'annuler.

Car l'État, pendant que l'on fermait deux institutions, ne maigrissait pas.

Le gouvernement formé en avril comptait trente membres. Les remaniements passeraient, les visages changeraient, certains portefeuilles changeraient de mains — mais le compte, lui, resterait obstinément voisin de trente, en 2025 comme en juin 2026. Les secrétariats d'État, les ministres délégués, les ministres conseillers, les hauts représentants : la nomenclature républicaine offre mille manières élégantes de ne pas réduire un train de vie tout en célébrant sa

réduction. Aucune loi n'était violée. Aucun scandale n'éclatait. Simplement, la diète promise se transformait en rééquilibrage, le rééquilibrage en stabilité, et la stabilité en habitude — la plus solide des toiles, celle dont les fils portent le nom rassurant de continuité de l'État.

Le troisième fil ne portait ni nom d'institution, ni montant. Il tombait, régulier comme une pluie fine, à la fin de chaque Conseil des ministres : les nominations.

Le rituel devint familier aux Sénégalais qui suivaient les communiqués. Le Conseil se réunissait le mercredi. Le soir, ou le lendemain, la liste paraissait : « Le Président de la République a pris les mesures individuelles suivantes... » Suivait une litanie de noms, de directions générales, d'agences, d'établissements publics, de présidences de conseils d'administration, d'ambassades, d'inspections. Directeurs généraux relevés, directeurs généraux nommés. Des hommes et des femmes, jusque-là inconnus du grand public, accédaient d'une signature à des budgets, à des voitures, à des bureaux, à cette considération particulière qui, à Dakar, entoure celui dont le nom a été lu dans le communiqué du Conseil.

Tout cela était légal. Tout cela était même, en partie, nécessaire : un pouvoir nouveau nomme les siens aux postes de responsabilité, cela s'appelle gouverner, et l'ancien régime ne s'en était pas privé. La question n'était pas la légalité des décrets. Elle était dans leur rythme, dans leur accumulation, dans ce qu'ils enseignaient au pays, semaine après semaine : que la voie royale vers la reconnaissance, vers le salaire qui change une vie, vers la maison qu'on achève et la famille qu'on soulage, passait par une signature au bas d'un décret, et que cette signature dépendait d'une seule main.

Modou, le chauffeur, avait fini par inventer un jeu avec ses passagers réguliers :

— On parie ? Combien de noms, ce soir ?

— Une page ? Deux pages ?

— Mercredi dernier, c'était long comme un trajet Dakar-Thiès, plaisantait-il.

Mais certains soirs, il ne plaisantait plus. Il pensait à son cousin, militant des premières années, qui avait distribué des tracts sous la pluie à Pikine et qui attendait, lui aussi, « son décret », avec la pudeur de ceux qui n'osent pas demander à voix haute ce qu'ils espèrent tout bas. Le cousin ne demandait pas un ministère. Juste une direction, un poste, une place où sa fidélité serait enfin convertie en reconnaissance. Quand Modou lui rappelait les discours d'antan — la fin du clientélisme, la compétence contre la carte du parti —, le cousin répondait par la phrase qui, dans tout le pays, commençait à servir de sésame et d'absolution :

— Nous aussi, nous avons souffert. C'est notre tour de manger un peu, non ?

« C'est notre tour. » Voilà le fil le plus résistant de la toile, car il n'est pas tissé par les dirigeants : il l'est par les attentes légitimes de ceux qui ont cru, souffert, attendu — et qui confondent, avec une sincérité désarmante, la justice qu'on leur doit et la prébende qu'on leur offre. Un système ne

capture pas seulement un président. Il capture d'abord l'imaginaire de ses partisans, en leur apprenant à appeler victoire ce qui n'est que distribution.

Au Palais même, rien ne ressemblait à une chute. Les journées restaient studieuses. Le président signait, écoutait, tranchait avec cette application d'inspecteur qui avait fait sa réputation. Personne ne lui proposait de malversations. On lui proposait des noms « sûrs », des équilibres « nécessaires », des urgences « qui ne peuvent attendre la procédure ». Chaque dérogation était petite, raisonnable, défendable. La toile ne demande jamais un grand pas ; elle se contente d'une multitude de petits pas dont aucun, pris isolément, ne mérite un scandale.

Un conseiller sans nom — de ces petites mains qui voient tout et ne laissent aucune trace — confia un soir, beaucoup plus tard, ce qu'il avait compris de ces années-là :

— Le président n'a jamais dit : « Enterrons la rupture. » Il a dit, des centaines de fois : « Pour cette fois-ci. Pour ce cas précis. Nous corrigerons ensuite. » Le système, monsieur, n'a pas besoin qu'on l'aime. Il lui suffit qu'on reporte sa suppression à plus tard.

Les fonds politiques attendaient toujours leur décret de mort, sagement reconduits d'année en année dans les lois de finances. Le CESE et le HCCT n'existaient plus, et leurs anciens membres, pour beaucoup, avaient retrouvé — qui un cabinet, qui une mission, qui une nomination — une place dans la République resserrée. Le gouvernement comptait ses trente têtes avec la régularité d'un métronome. Et chaque mercredi, la pluie fine des mesures individuelles reprenait, couvrant le pays d'une certitude tranquille : l'État restait une table dressée ; seule la liste des convives avait changé.

Pa Assane, un matin, en ouvrant sa fenêtre, vit entre les branches du neem de sa cour un fil presque invisible trembler dans la lumière. Il le regarda longtemps. Puis il alla chercher son balai, moins pour le détruire — il savait que l'araignée reviendrait le soir même — que pour se prouver à lui-même qu'il l'avait vu.

— Le plus difficile, dit-il à sa petite-fille, ce n'est pas de rompre avec les autres. C'est de rompre, chaque mercredi, avec la facilité de devenir comme eux.

Il y avait, au secrétariat général du Palais, un greffier — appelons-le ainsi, car les petites mains de la République n'ont pas de nom dans les journaux — qui, chaque mercredi, préparait la chemise des mesures individuelles. Il la connaissait par cœur, cette chemise : la liste des postes vacants, les curriculum vitae glissés par les cabinets, les notes manuscrites venues d'en haut, parfois un simple nom griffonné en marge, sans autre justification qu'une initiale approbatrice.

Un mercredi de saison sèche, il s'arrêta sur un nom qu'il connaissait. L'homme avait dirigé une agence sous l'ancien régime ; on l'avait entendu, en 2023 encore, traiter le PASTEF de « parti d'aventuriers ». Il revenait, proposé à une direction plus importante que celle qu'il avait perdue.

— Celui-là aussi ? demanda le greffier à voix basse au conseiller qui lui avait remis la liste.

Le conseiller sourit, sans cynisme particulier :

— Il a de l'expérience. Et puis, il faut rassembler, non ? C'est le mot d'ordre : rassembler.

Le greffier hocha la tête et classa la feuille. Rassembler : le mot était noble, il figurait dans tous les discours d'investiture du continent. Mais entre les mains de l'habitude, il devenait un passeport universel — celui qui permettait à l'ancien système de revenir, un homme à la fois, non plus en ennemi à la porte, mais en collaborateur expérimenté dans le bureau d'à côté. Aucune trahison n'avait été signée ce jour-là. Juste une feuille de plus dans la chemise du mercredi.

Le soir, en rentrant chez lui par les rues encombrées de Dakar, le greffier pensa à sa propre nomination, des années plus tôt, et à l'ivresse qu'il avait ressentie en lisant son nom dans un communiqué semblable. Il ne se jugea pas. Il comprit seulement, avec une lucidité triste, que la toile n'avait pas besoin de monstres ni de complots : elle avait besoin de mercredis. De beaucoup de mercredis ordinaires, où des hommes raisonnables font des choses raisonnables, jusqu'au matin où la rosée révèle, entre les deux branches du pouvoir et de la promesse, un ouvrage achevé que personne ne se souvient d'avoir tissé.

Chapitre 8 — Les troubadours

Toute cour se reconnaît à ceci : les visages que l'on retrouve, d'une photographie officielle à l'autre, aux mêmes places, quel que soit le temps qu'il fait dehors. Les ministres passent, les Premiers ministres tombent, les majorités se recomposent — et certains demeurent, souriants, indispensables, comme si le pouvoir, en changeant de mains, n'avait jamais osé changer de courtisans.

Au Sénégal des années Diomaye, ils furent trois à incarner cette permanence. Trois parcours que tout, en apparence, opposait, et qu'une même fidélité réunissait : non pas celle qu'on prête aux créatures d'Ousmane Sonko, comme le répétaient les vieux militants dans les permanences, mais celle, plus troublante et mieux établie par les faits, d'hommes et d'une femme que le président lui-même avait choisis, gardés, promus — parfois contre son propre camp, parfois contre Sonko en personne.

Le roman doit ici être juste : ce n'est pas le faiseur de roi qui plaça sa cour autour du roi. C'est le roi qui choisit la sienne, et qui la défendit.

Aminata Touré entra la première dans la lumière du nouveau règne, et elle savait y entrer. Elle avait soixante et un ans, une vie politique plus longue que le parti au pouvoir, et cette démarche assurée des femmes qui ont traversé trop de tempêtes pour s'étonner d'un orage.

On la surnommait « Mimi ». Le diminutif trompait : il n'y avait rien de menu dans son parcours.

Elle avait commencé loin, très loin du Palais, dans la jeunesse militante de la Ligue communiste des travailleurs, la gauche communiste et trotskiste des années d'études en France — ce passé ancien, documenté, qui lui vaudrait plus tard, dans la bouche de ses détracteurs, l'étiquette commode de « néo-marxiste ». En 1993, fait alors sans précédent, elle était devenue la première femme sénégalaise directrice d'une campagne présidentielle, celle de Landing Savané. Puis les Nations unies l'avaient emportée loin de Dakar, dans les bureaux feutrés où l'on apprend à parler toutes les langues du pouvoir, y compris celle du silence.

Elle était revenue. Ministre de la Justice, puis Première ministre de Macky Sall, de septembre 2013 à juillet 2014 — la deuxième femme de l'histoire du pays à diriger un gouvernement. Présidente du Conseil économique, social et environnemental, ensuite. Elle avait tout connu de l'ancien régime : ses sommets, ses intrigues, ses façons. Et en 2022, quand son propre camp lui barra la route de la présidence de l'Assemblée nationale, elle rompit avec l'APR, dénonça la tentation du troisième mandat, et choisit l'autre rive. La rupture, chez elle, n'était pas un slogan : c'était une pratique ancienne, presque une spécialité.

Quand vint la campagne éclair de mars 2024, ce fut elle, Aminata Touré, qui en fut la superviseuse générale. Elle qui connaissait les rouages, les médias, les chancelleries, les faiblesses des adversaires pour les avoir servis. Le candidat sorti de prison avait, raconta-t-on

ensuite dans la presse, passé ses appels depuis sa détention : c'est à elle, entre autres, que Diomaye Faye avait demandé de l'aider à gagner. Elle gagna.

Le 26 août 2024, un décret la nomma Haut représentant du président de la République. Fonction ample, contours flous, prestige immense : représenter le chef de l'État à l'étranger, le conseiller « sur un champ de compétences assez large », selon ses propres mots à la presse, avec des activités qui, disait-elle, « resteront secrètes pour la plupart des Sénégalais ».

Un média, dès le lendemain, titra sur « sa part du gâteau » pour avoir contribué à l'élection du nouveau locataire du Palais. Le cadrage était de presse, cruel et réducteur — mais il disait la question que Dakar se posait à voix basse : que devait le président à cette femme qui avait servi tous les camps et choisi le sien au bon moment ? Et que lui devait-elle, elle qui ne devait rien à Sonko, tout au lien direct, ancien et personnel, noué avec Diomaye ?

Pa Assane, qui avait connu les années de la LCT de loin, en militant d'une autre chapelle, secouait la tête devant le journal :

— Elle a été de tous les combats, sauf du nôtre, disait-il. Et la voilà au plus près du fauteuil. Voilà ce que Sonko nous a mis sur le dos !

Son neveu, qui travaillait désormais dans une agence et ne fréquentait plus guère les permanences, le corrigea sans se fâcher :

— Tonton, tu te trompes de coupable, et tu le sais. Sonko ne l'a jamais portée dans son cœur. C'est le président qui la garde. Contre le parti, s'il le faut.

Le vieil homme ne répondit pas tout de suite. La correction était juste, et c'est ce qui la rendait amère.

L'épreuve de vérité vint le 10 septembre 2025.

Ce jour-là, une correspondance présidentielle mit fin à la mission d'Aïda Mbodj à la tête de la coalition « Diomaye Président » et désigna Aminata Touré pour prendre sa place, dans une coalition restructurée selon la volonté du Palais. Aïda Mbodj n'était pas une figurante : figure du parti, coordonnatrice reconnue par les militants, elle incarnait la légitimité interne, celle des congrès et des bases. En quelques lignes, elle était évincée au profit de la Haut représentante.

La réaction du PASTEF fut immédiate et publique — fait rare, presque inouï, dans un camp au pouvoir : le parti désavoua la décision de son propre président, et réaffirma Aïda Mbodj comme seule coordonnatrice légitime de la coalition.

Dakar retint son souffle. Deux légitimités venaient de se regarder dans les yeux : celle du scrutin interne et des militants, et celle de la signature présidentielle. La signature ne recula pas.

Mimi Touré, elle, ne commenta guère. Elle prit la fonction comme elle avait pris toutes les autres : en professionnelle. Les mois suivants la virent organiser, coordonner, préparer la suite — jusqu'à cette assemblée de juillet 2026 où, superviseure générale, elle annoncerait la fusion de

quatre cent trente-sept partis et mouvements dans la formation nouvelle du président. Quatre cent trente-sept : le chiffre, déclaré par elle, fit le tour des rédactions. Personne ne le vérifia ; personne, dans la cour, n'avait intérêt à le dégonfler. Les troubadours ne chantent jamais plus fort que lorsqu'ils comptent les foules de leur prince.

Le deuxième visage de la permanence s'appelait Abdourahmane Diouf.

Président du parti Awalé, petite formation alliée au sein de la coalition « Diomaye Président », il n'avait ni l'ancienneté ministérielle de Touré, ni l'épaisseur partisane des cadres du PASTEF. Il avait autre chose, qui vaut parfois plus cher dans une cour : la confiance personnelle du souverain. Le même récit carcéral le liait au président : Diomaye, disait la presse, l'avait lui aussi appelé depuis sa prison pour solliciter son aide. Les dettes contractées derrière les barreaux se paient, dans la vie des palais, avec une ponctualité que les amitiés ordinaires ignorent.

Son parcours gouvernemental dessina une ascension sans une seule chute. Le 5 avril 2024, il entra au gouvernement comme ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation — portefeuille respectable, exposé, où l'attendaient les universités en crise et les étudiants en colère. En septembre 2025, remaniement : loin d'être sanctionné ou rétrogradé, il glissait vers l'Environnement et la Transition écologique. En juin 2026, nouveau gouvernement, troisième Premier ministre : Abdourahmane Diouf montait encore, et cette fois vers un portefeuille de souveraineté entre tous — l'Énergie et le Pétrole, l'or noir et le gaz dont le Sénégal attendait sa transformation.

Or le fait est documenté, et le roman n'a pas le droit de le contourner : en septembre 2025, son maintien au gouvernement s'était fait malgré le souhait d'Ousmane Sonko de l'écarter. Le Premier ministre d'alors voulait une autre équipe, d'autres fidélités ; le président maintint Diouf. Là encore, la cour ne tenait pas par la grâce du Premier ministre. Elle tenait par la main du président, posée sur une épaule, et qui ne se retirait pas.

Dans les couloirs des ministères, on avait trouvé la formule :

— Diouf ne rend de comptes qu'à un seul bureau, disait un directeur de cabinet, mi-admiratif, mi-fatigué. Et ce bureau n'est pas à la Primature.

Le troisième visage était le plus discret, et peut-être le plus éloquent.

Serigne Gueye Diop fut nommé ministre de l'Industrie et du Commerce le 5 avril 2024, dans le premier gouvernement de la rupture. Puis les gouvernements passèrent : remaniement de septembre 2025, chute de Sonko en mai 2026, arrivée d'un nouveau Premier ministre, gouvernement de juin 2026. À chaque fois, les listes changeaient, les portefeuilles valsaient, les carrières se faisaient et se défaisaient dans la fièvre des soirs de remaniement. À chaque fois, au milieu de la liste, le même nom revenait, au même poste, avec la tranquillité d'une évidence : Industrie et Commerce, Serigne Gueye Diop.

Il ne faisait pas de vagues. Il ne donnait pas d'interviews fracassantes, ne nourrissait pas les

polémiques, n'apparaissait dans aucun des bras de fer qui déchiraient le camp présidentiel. Son parcours d'avant 2024 restait, dans les archives de presse, étonnamment mince — et le roman, fidèle à sa règle, n'inventera pas une biographie à un homme dont la fonction, justement, semble tenir à l'effacement. Il était là. Il travaillait, disaient ses collaborateurs. Il demeurait. Trois Premiers ministres s'étaient succédé au-dessus de lui ; lui n'avait pas bougé d'un siège, comme ces meubles qu'on ne déplace plus parce qu'ils ont fini par faire partie des murs.

Un soir de juin 2026, dans un salon de Dakar où se retrouvaient journalistes et anciens ministres en disponibilité, quelqu'un résuma la cour en une phrase qui fit rire jaune l'assistance :

— Vous cherchez le programme du président ? Ne lisez plus le Projet. Regardez qui il ne limoge jamais.

Les trois noms, pourtant, ne formaient pas un complot. Nul document, nulle scène honnête ne permet d'en faire les agents d'une capture concertée, réunis la nuit pour dévorer la rupture en riant. C'est plus grave, et plus vrai : ils étaient simplement, chacun, la preuve vivante que le président imprimé en dix jours avait appris à choisir seul — et que ses choix, déjà, ne coïncidaient plus avec ceux du mouvement qui l'avait porté. La vieille garde des permanences pouvait bien continuer à accuser Sonko d'avoir « placé ses gens » : la réalité, têtue, montrait l'inverse, un clone qui s'émancipe en s'entourant contre son original.

Au marché de Mbour, Ndeye avait sa propre lecture, qu'elle servit un matin à Pa Assane venu acheter des oranges :

— Un troubadour, chez nous, ce n'est pas un méchant, dit-elle. C'est quelqu'un qui chante le roi pour garder sa place près du feu. Le danger n'est pas qu'ils chantent. Le danger, c'est quand le roi finit par croire que le chant, c'est la voix du peuple.

Pa Assane paya ses oranges lentement. Dehors, la radio annonçait une nouvelle tournée de la Haut représentante, un nouveau discours du ministre du Pétrole, et, au milieu des nouvelles du monde, la voix familière des communiqués du Conseil des ministres.

— Plus rien ne sera plus comme avant, dit-il.

Mais cette fois, il ne savait plus si c'était une promesse — ou un avertissement.

En mars 2026, les caméras les réunirent tous les trois dans le même cadre, lors d'un rendez-vous de la coalition « Diomaye Président » largement relayé par la presse. Aminata Touré au centre, maîtresse des cérémonies et des messages ; Abdourahmane Diouf à sa droite, ministre en pleine ascension, déjà tourné vers les dossiers de l'énergie qui l'attendaient ; Serigne Gueye Diop un pas en retrait, exactement là où sa discrétion le plaçait toujours, ni absent ni en avant, présent comme une signature au bas d'un acte.

Un photographe de presse, en triant ses images le soir même, s'arrêta sur celle-là. Tout le roman du pouvoir y tenait, sans qu'il sût le formuler ainsi : une femme qui avait servi trois Républiques

et deux camps, et que le président avait faite sienne contre l'avis de son parti d'origine ; un allié de petite formation devenu inamovible parce qu'une dette de prison le liait au souverain ; un ministre silencieux que trois Premiers ministres n'avaient pas réussi — ni peut-être tenté — de déplacer.

— Tu gardes celle-là ? demanda son rédacteur en chef.

— Je la garde, dit le photographe. Dans deux ans, on comprendra pourquoi.

Dans les permanences du PASTEF, ce soir-là, on commenta la photo avec une colère familière, et l'on accusa encore, par réflexe, l'ombre de Sonko d'avoir tout arrangé. Mais les plus lucides — il y en avait, même fatigués, même déçus — regardaient l'image en silence et y lisaient la vérité la plus difficile à admettre pour un mouvement né dans l'opposition : la cour n'avait pas été imposée au président. Elle avait été choisie, maintenue, défendue par lui, réunion après réunion, remaniement après remaniement, désaveu après désaveu. Et c'est pour cela qu'elle durerait : on déloge les créatures d'un autre ; on ne déloge pas ses propres choix.

Chapitre 9 — Les gâteaux empoisonnés

Il y a, dans les palais, une heure que les caméras ne voient jamais. Ce n'est pas l'heure des discours, ni celle des conseils solennels où l'on parle du peuple comme d'une évidence. C'est l'heure des listes. Une feuille passe de main en main, des noms sont alignés les uns sous les autres, et quelqu'un, au bout de la table, demande doucement : celui-là, on le met où ?

Au Sénégal, on connaît ce rituel depuis toujours. Chaque alternance l'a répété, avec d'autres visages, d'autres appétits, la même géométrie. On avait promis, cette fois, qu'il n'y aurait plus de rituel. On avait parlé de rupture, de rationalisation, d'un État enfin resserré autour de l'essentiel. Le gouvernement formé le 5 avril 2024 avait été présenté comme tel : vingt-cinq ministres et cinq secrétaires d'État, trente membres, un gouvernement « de rupture », avait dit le Premier ministre, qui incarnerait le projet pour lequel le peuple avait voté le 24 mars. Trente, déjà. Mais on était au commencement, et le commencement pardonne tout, même ses propres chiffres.

Puis vint le mois d'août.

Le 26 août 2024, un décret fit d'Aminata Touré, dite Mimi Touré, le Haut représentant du président de la République. La femme n'était pas une inconnue surgie de nulle part. Elle avait été ministre de la Justice, Première ministre sous Macky Sall, présidente du Conseil économique, social et environnemental. Elle avait rompu avec son ancien camp, elle avait supervisé la campagne du candidat sorti de prison en dix jours, elle connaissait les couloirs comme on connaît une maison où l'on a vécu plusieurs vies. Sa nomination, en soi, pouvait se défendre, se discuter, s'expliquer. Ce n'est pas ainsi que la presse la lut.

Dès le lendemain, un journal écrivit qu'elle recevait là « sa part du gâteau », pour avoir contribué à l'élection du nouveau locataire du palais. L'expression fit son chemin, comme font les expressions justes ou injustes quand elles rencontrent une époque disposée à les croire. Un analyste, interrogé, parla du vieux débat de toutes les alternances : faut-il distribuer des récompenses à ceux qui ont gagné, ou infliger des sanctions à ceux qui ont perdu ? Le gâteau était sur la table. Il n'en descendrait plus.

— Vous avez vu ? dit Pa Assane, le vieux militant, en posant le journal sur le comptoir d'une gargote de Mbour. Avant, on disait : le pouvoir ne se partage pas. Maintenant, on coupe.

— On a toujours coupé, répondit Modou, le chauffeur de car rapide, sans lever les yeux de son thé. La différence, c'est qu'avant, on ne nous avait pas promis qu'il n'y aurait plus de couteau.

Au marché, Ndeye écoutait la radio entre deux tas de tomates.

— Moi, dit-elle, ce que je demande, ce n'est pas compliqué. Quand ils ont supprimé le CESE et le HCCT, en décembre, j'ai applaudi. C'était une promesse, ils l'ont tenue. Quinze milliards d'économies, disaient-ils. Alors pourquoi, pour le reste, on ne voit rien bouger ?

Personne ne lui répondit. La question, pourtant, était la bonne, et elle allait traverser deux années entières, de décret en décret, de remaniement en remaniement, sans jamais recevoir de réponse qui tienne plus d'une semaine.

Car les nominations continuèrent. Après chaque Conseil des ministres, les listes paraissaient : directions, agences, établissements, présidences de conseils d'administration. Des noms que le pays apprenait, des noms qu'il reconnaissait, des noms qu'il avait déjà vus sous d'autres présidents, à d'autres places, dans d'autres camps. Le système, disait-on dans l'opposition, digérait ses vainqueurs. Le système, répondait le palais, plaçait des compétences. Entre les deux phrases, il y avait le Sénégal réel, qui regardait passer les cortèges et comptait, en silence, ceux qui montaient et ceux qui restaient sur le trottoir.

Mais le vrai gâteau n'était pas dans les fauteuils. Il était dans une enveloppe dont personne ne connaissait exactement le contenu, et c'est précisément pour cela que tout le monde en parlait.

Les fonds spéciaux — on les appelait aussi fonds politiques — existaient depuis longtemps, bien avant ce président, bien avant son prédécesseur. C'étaient des sommes inscrites au budget, année après année, mises à la disposition de la présidence et de la primature, gérées de manière discrétionnaire, échappant au contrôle ordinaire qui s'impose au reste de l'argent public. L'argument officiel n'avait jamais changé : un chef d'État doit pouvoir faire face à l'urgence, à l'imprévu, aux situations que la procédure ne peut pas attendre. L'argument des critiques n'avait jamais changé non plus : une somme sans contrôle est une somme sans république.

Dans l'opposition, le PASTEF s'était engagé contre ces enveloppes. On promettait de les supprimer, ou du moins de les encadrer si étroitement qu'elles cesseraient d'être ce qu'elles avaient toujours été : une poche sombre dans le vêtement de l'État. L'opposition d'hier, devenue pouvoir, le rappela dès septembre 2024 : l'engagement, disait-elle, portait aussi sur ces fonds logés à la présidence et à la primature, comme sur certains fonds communs. Au palais, on ne signa aucun décret de suppression. Les mois passèrent. Les enveloppes restèrent.

— Combien ? demanda un soir un jeune député, dans un couloir de l'Assemblée, à un ancien du ministère des Finances.

L'ancien sourit, comme sourient ceux qui savent que les chiffres, à Dakar, sont des armes avant d'être des mesures.

— Combien ? Cela dépend de qui compte, et contre qui.

Et de fait, les chiffres commencèrent à s'affronter, sans que jamais l'un d'eux puisse être épinglé au mur comme le chiffre vrai.

La presse rapportait une évaluation ancienne, presque traditionnelle : autour de huit milliards de francs CFA par an pour la seule présidence — certains disaient 7,9, d'autres arrondissaient à huit, comme on arrondit une rumeur pour la rendre présentable. Ce n'était pas un chiffre officiel. C'était un chiffre de couloir devenu chiffre de journal, répété assez longtemps pour prendre

l'allure d'une évidence.

Puis parut une contribution signée d'un ancien ministre délégué au Budget, Mamadou Abdoulaye Sow. Un texte d'opinion, un texte de combat — chacun, à Dakar, savait de quel bord il venait et contre qui il écrivait, et le roman ne le présente pas autrement que ses lecteurs d'alors : comme la parole chiffrée d'un homme engagé dans la bataille. Selon cette contribution, il fallait compter bien davantage : onze milliards de francs CFA par an pour le président, neuf milliards pour le Premier ministre. Onze et neuf. Les nombres tombèrent dans le débat public comme des pierres dans une mare, et les cercles n'ont pas fini de s'élargir.

— Onze milliards ! s'exclama Modou, la radio collée à l'oreille, dans son car rapide arrêté au feu. Et nous, on se bat pour deux cents francs de gasoil !

— Attention, dit Pa Assane. Celui qui écrit ça, ce n'est pas la Cour des comptes. C'est un ancien ministre, de l'autre camp. Il compte comme on accuse.

— Et les huit milliards, alors ? C'est qui qui les a comptés ?

Pa Assane haussa les épaules.

— Personne. Tout le monde. C'est bien le problème. Quand l'argent est secret, même ceux qui le dénoncent sont obligés de deviner.

À ce concert de chiffres incertains, une voix ajouta le sien, et ce n'était pas la moindre. Devant l'Assemblée, Ousmane Sonko, alors Premier ministre, avait lui-même déclaré disposer, au titre de ces fonds, de 1,77 milliard de francs CFA pour la primature — et il avait, dans le même mouvement, renvoyé vers la présidence le chiffre de onze milliards que la contribution de l'ancien ministre avait mis en circulation. Un milliard soixante-dix-sept pour lui ; onze, disait-on, pour l'autre. L'écart lui-même devint un argument. Les uns y virent la preuve d'une inégalité au sommet ; les autres, la preuve que personne, pas même au sommet, ne parlait du même périmètre, de la même ligne budgétaire, de la même année.

Le narrateur de cette histoire s'interdira donc de trancher. Il n'y a pas, dans les documents publics, un montant unique qui s'impose. Il y a des enveloppes anciennes, une opacité ancienne, des évaluations de presse, une contribution partisane abondamment relayée, une déclaration de Premier ministre — et, au milieu, un peuple à qui l'on avait promis que cette obscurité-là, au moins, prendrait fin.

Elle ne prit pas fin. Elle changea d'adresse argumentaire.

Quand le gouvernement, interrogé, répondait, il parlait d'urgence et de dimension sociale : un président doit pouvoir secourir, débloquer, agir sans attendre le circuit des visas. Il parlait aussi d'une directive communautaire de 2009, fidèlement transposée, et du contrôle de la Cour des comptes, à qui, disait-il, ces fonds n'échappaient pas autant qu'on le prétendait. Du côté de la nouvelle majorité présidentielle, on allait plus loin : le débat, disait-on, était un faux débat, et l'on

rappelait, non sans malice, que le Premier ministre d'hier avait bénéficié de fonds politiques pendant deux ans sans les dénoncer quand il les tenait.

C'est alors que la voix la plus gênante ne vint ni de l'opposition, ni des journaux, ni des anciens ministres. Elle vint de l'intérieur de la maison.

En octobre 2026, le député Guy Marius Sagna prit la parole. Guy Marius Sagna n'était pas un adversaire du projet : il était député du PASTEF, un homme du camp qui avait porté le candidat en dix jours, une figure des luttes de la rue autant que de l'hémicycle. Ce qu'il dénonça, ce mois-là, avec les mots qui furent rapportés partout, ce fut une « opacité persistante ». Il accusa l'exécutif de chercher, par des amendements techniques, à maintenir le système des « caisses noires ». Caisse noire : l'expression, dans sa bouche, ne désignait pas un coffre entrevu dans un sous-sol. Elle désignait une architecture, une habitude de l'État, la persistance d'un argent qui circule sans rendre de comptes à ceux au nom de qui on le dépense.

Un autre député, d'opposition celui-là, contesta jusqu'à la légitimité de fonds qui n'avaient jamais été véritablement soumis au vote, et prononça le mot de détournement. Au palais, on serra les rangs. À l'Assemblée, on tenta de passer de la parole à la loi.

Il y eut d'abord un texte ordinaire, pour limiter ces fonds aux seules dépenses de défense, de sécurité et de diplomatie, et pour soumettre leur usage à un contrôle a posteriori de la commission des Finances. Le Conseil constitutionnel le censura le 25 août 2026, pour un motif de forme. On rédigea alors une proposition de loi organique, votée le 1er octobre par cent vingt-sept voix. Le président saisit le Conseil. Le 15 octobre 2026, par sa décision n° 10/C/2026, le Conseil déclara ce second texte, lui aussi, contraire à la Constitution, pour un vice de procédure. Deux fois, en moins de deux mois, la porte s'était refermée. L'effet, lui, ne relevait d'aucune interprétation : la discrétion présidentielle sur ces fonds demeurait entière.

— Vous comprenez, maintenant ? dit Guy Marius Sagna à un journaliste, au sortir de l'hémicycle. On peut débattre des milliards pendant dix ans. Huit, neuf, onze, un virgule soixante-dix-sept. Le vrai chiffre, c'est zéro. Zéro contrôle. Zéro suppression. Zéro changement.

Et pendant que les milliards dansaient sans qu'aucun puisse être saisi, le pays fit un autre compte, beaucoup plus simple, un compte que n'importe quel écolier pouvait faire sur ses doigts.

Le 1er juin 2026, le décret n° 2026-1130 forma un nouveau gouvernement, sous un nouveau Premier ministre, Ahmadou Al Aminou Lô, nommé quelques jours plus tôt. On lut la liste, on la relut, on compta. Ministres, ministres délégués, secrétaires d'État auprès des ministres : on arrivait, selon la manière de ranger les portefeuilles, à environ trente membres. Trente. Comme le 5 avril 2024, au premier jour, quand le mot d'ordre était « resserré ». Deux remaniements étaient passés, un Premier ministre avait été limogé, un autre installé, des institutions avaient disparu — le CESE et le HCCT, promesse tenue, il faut le redire — mais la table du gouvernement, elle, n'avait pas maigri d'une seule place.

Ce soir-là, Ndeye referma son étal plus tôt que d'habitude. Sur le chemin du retour, elle passa devant une boutique où un tailleur cousait à la lumière d'une ampoule.

— Trente, dit-elle au tailleur, sans s'arrêter vraiment. Ils avaient dit : on va serrer la ceinture de l'État. Tu sais ce que j'ai compris, moi ? La ceinture, ils l'ont serrée sur nous. Eux, ils ont gardé la même table. Ils ont juste changé les invités.

Le tailleur rit, puis se tut. Dans la rue, un poste de radio égrenait les noms du nouveau gouvernement, un par un, comme on égrène les parts d'un gâteau que tout le monde entend couper et que personne ne voit servir.

Car un gâteau, après tout, n'empoisonne pas par ce qu'il contient. Il empoisonne par ce qu'il promettait d'être et qu'il n'a jamais été : un festin de rupture, servi, tranche après tranche, selon les recettes les plus anciennes du palais.

Chapitre 10 — Le langage des plaisirs

Il commença par l'Afrique. Ce détail, les chancelleries le notèrent, et Dakar le nota plus fort que les autres : avant de déjeuner à l'Élysée, le 20 juin 2024, Bassirou Diomaye Faye avait visité neuf pays africains. Neuf. Son prédécesseur, selon une tradition que personne n'avait jamais écrite mais que tout le monde connaissait, réservait à la France l'honneur de la première visite, comme on réserve la première danse. Lui avait fait danser le continent d'abord. Puis, seulement, Paris.

Le déjeuner à l'Élysée, ce jour-là, fut courtois et chargé, comme le sont les repas où l'on parle d'autre chose que de nourriture. Au menu que rapporta la presse : les accords commerciaux, le franc CFA, la présence militaire française au Sénégal. Les deux présidents convinrent, selon les communiqués, de renforcer des projets structurants — transition énergétique, santé, formation professionnelle, production locale de vaccins, agriculture. Les photographes firent les photographies que font les photographes : deux hommes jeunes, en costume sombre, qui se serrent la main en souriant, dans la cour d'un palais qui en a vu serrer beaucoup d'autres.

Un souverainiste reçu à Paris, ce n'était pas encore un paradoxe. Cela allait devenir une question.

Car à la fin du mois de novembre 2024, Dakar annonça la fin des accords de défense avec la France. Pas dans un éclat, pas dans une nuit de drapeaux brûlés : dans des déclarations mesurées, suivies de négociations, de calendriers, de restitutions par étapes. Et le 17 juillet 2025, sur l'ancien camp militaire français de Geille, à Dakar, le drapeau sénégalais fut hissé là où flottait, depuis l'indépendance, une présence militaire française permanente. La cérémonie fut sobre. Elle n'en était que plus lourde de sens : un président élu sur la promesse du souverainisme venait d'obtenir, par la négociation et non par la rupture brutale, le départ des soldats de l'ancienne puissance coloniale. Ceux qui, plus tard, allaient parler de soumission devraient toujours composer avec cette image-là, gênante pour leur thèse : un drapeau qui monte, un autre qui descend, et aucun coup de feu, aucun ultimatum — seulement un État qui récupère ses casernes.

Un an et quelques semaines plus tard, de l'autre côté de l'Atlantique, une autre image allait, elle, travailler en sens inverse. Et celle-là, nul n'a besoin de la raconter au conditionnel : elle fut télévisée.

Le 9 juillet 2025, dans la State Dining Room de la Maison Blanche, Donald Trump recevait à déjeuner cinq dirigeants d'Afrique de l'Ouest : Brice Clotaire Oligui Nguema, du Gabon ; Umaro Sissoco Embaló, de Guinée-Bissau ; Joseph Boakai, du Libéria ; Mohamed Ould Ghazouani, de Mauritanie ; et Bassirou Diomaye Faye, du Sénégal. C'était l'ouverture d'un sommet de trois jours placé sous un signe que le président américain résumait sans détour : le commerce, pas l'aide. Trade, not aid. Chacun, autour de la longue table, devait présenter les atouts de son pays aux investisseurs américains, devant les caméras, dans un exercice qui tenait autant de la foire commerciale que de la diplomatie.

Le président sénégalais parla alors comme un président venu vendre un pays, et il le fit complètement, dossier après dossier.

Il rassura d'abord les investisseurs sur la stabilité politique du Sénégal et sur son environnement réglementaire favorable — les deux phrases que tout capital, avant de traverser un océan, exige d'entendre. Il parla des hydrocarbures : grâce à des entreprises américaines, dit-il, le Sénégal avait pu découvrir du pétrole et environ 950 milliards de mètres cubes de gaz, qu'il pouvait exploiter pour soutenir son économie. Il proposa une collaboration avec l'U.S. Geological Survey pour évaluer le potentiel minier du pays, ce sous-sol que l'on soupçonnait riche et que l'on connaissait encore mal. Il présenta une ville numérique de 40 hectares, en bord de mer, à Dakar, une belle opportunité, dit-il, pour les entreprises américaines. Et il rendit à son hôte l'hommage que son hôte attendait peut-être le plus : il salua ses efforts de paix, l'accord entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, et les tentatives américaines au Soudan, en Libye et au Sahel.

C'était un pitch d'investissement complet, construit, souverain dans sa forme : un chef d'État africain qui ne tendait pas la main pour une aide, mais qui ouvrait des registres — gaz, mines, numérique, tourisme — et qui invitait des entreprises à y inscrire leurs capitaux. Tout le récit ultérieur qui prétendrait le contraire devrait, lui aussi, composer avec cette partie-là de la bande-son.

Puis vint l'aparté. Il vint comme viennent les apartés chez les hommes de pouvoir : au détour d'un éloge, avec un sourire, dans la dernière minute d'une intervention qui avait été jusque-là d'une orthodoxie parfaite. Le président sénégalais s'adressa à Donald Trump en ces termes, tels que les rapporta le journal *Le Soleil* :

« Je me demandais quel était votre secret pour résoudre toutes ces crises complexes. Je sais que vous êtes un excellent joueur de golf. Le golf exige concentration et précision, des qualités qui font aussi les grands leaders. Le Sénégal offre des opportunités remarquables dans le secteur du tourisme. Peut-être qu'un investissement pourrait être envisagé pour un parcours de golf. Ce ne serait qu'à six heures de vol de New York, de Miami, de l'Europe ou du Golfe. Ce serait aussi une belle occasion de montrer vos talents sur le green. »

Peut-être. Pourrait. Le conditionnel était dans le texte, humble et diplomatique, un conditionnel de salon glissé entre deux continents. Donald Trump, rapporta la BBC, réagit avec l'appétit d'un homme à qui l'on vient de servir le mets qu'il préfère :

« We could do this all day long. »

On pourrait faire cela toute la journée.

Le déjeuner s'acheva. Les cinq dirigeants repartirent. Aucun accord de golf ne fut signé, aucun projet de parcours arrêté dans le sillage de la rencontre — cela, les mois suivants le confirmèrent par leur silence : pas de chantier, pas de convention, pas de green annoncé entre Dakar et Thiès.

Il ne resta de l'épisode que les images télévisées et les mots, exacts, vérifiables, rejouables à l'infini sur les écrans du monde entier. Et c'est précisément parce qu'ils étaient vrais qu'ils allaient faire tant de bruit.

À Dakar, la scène fut commentée avant même que l'avion présidentiel eût touché le tarmac.

— Vous avez entendu ? dit Modou, le chauffeur de car rapide, à ses passagers coincés dans un embouteillage de la VDN. Le gaz, les mines, la ville numérique, tout ça, d'accord. Mais le golf ! Il est allé à la Maison Blanche, et il n'avait rien d'autre à dire que le golf, parce que Trump aime le golf !

— Ce n'est pas ce qu'il a dit, corrigea une passagère, institutrice, qui avait regardé la séquence entière sur son téléphone. Il a parlé dix minutes d'investissement. Le golf, c'est la fin, c'est la politesse. Tu retiens la fin parce que c'est elle qui te fait mal.

— La fin, c'est ce qu'on retient toujours, dit Modou. Dans un mariage, on retient le dernier plat. Dans un discours, on retient la dernière phrase. Eh bien moi, je retiens le green.

Dans une rédaction dakaroise, le même soir, on se disputa sur le titre à donner à l'article. Un jeune rédacteur voulait frapper fort. La rédactrice en chef, qui avait vu défiler trois présidents, le retint :

— Non. Tu écriras ce qu'il a dit, tout ce qu'il a dit. Le pitch entier, puis l'aparté, avec le « peut-être » et le « pourrait », parce que c'est là que l'histoire habite. Un homme qui expulse les bases françaises et qui, la même saison, flatte un président américain sur son swing — ce contraste-là n'a pas besoin que tu en rajoutes. Il se suffit. Si tu durcis ses phrases, tu le rends caricatural, et la caricature protège toujours les puissants : on finit par ne plus croire même ce qui est vrai.

Sur un plateau de télévision, quelques jours plus tard, un chroniqueur d'opposition alla plus loin que tous les autres, et il le fit en connaissance de cause, avec ce plaisir particulier des polémistes qui savent qu'une formule outrancière voyage mieux qu'une analyse :

— À Washington, le golf. À Paris, les petits-déjeuners. Moi je vous le dis : il est devenu le petit toutou de Macron !

Le présentateur sourit, l'invité du camp présidentiel protesta, et la formule, comme l'avait prévu celui qui l'avait lancée, quitta le plateau pour les réseaux, les cars rapides et les salons. Elle ne décrivait pas un fait — aucun fait de subordination, aucun ordre reçu de Paris et exécuté à Dakar, n'a jamais été documenté qui pût la soutenir — mais elle prétendait décrire une pente, et c'est en cela qu'elle trouvait des oreilles.

Car Paris, après le déjeuner de juin 2024 et après le drapeau hissé sur le camp Geille, n'avait pas disparu de l'agenda présidentiel. Le 27 août 2025, Bassirou Diomaye Faye revint à l'Élysée, cette fois en visite officielle, la première depuis son élection, pour un petit-déjeuner de travail. La

presse rapporta les sujets : coopération économique, commerciale et sécuritaire. Mais aussi — et c'est ce qui distingue une visite de complaisance d'une négociation — le dossier de Thiaroye. Dakar y exigeait la déclassification des archives françaises sur le massacre de décembre 1944, quand des tirailleurs sénégalais revenant de la guerre avaient été tués par l'armée française, et la reconnaissance du nombre réel des victimes. Il y avait aussi, sur la table, un litige bien prosaïque : les quelque 150 millions d'euros que réclamait Eiffage au titre de factures impayées du Train Express Régional, un montant que Dakar contestait. Le président sénégalais invita même Emmanuel Macron à la commémoration de Thiaroye prévue à Dakar en décembre suivant, puis il se rendit à la Rencontre des Entrepreneurs de France, devant le Medef, pour y parler, là encore, d'investissement.

Expulser les bases et réclamer les archives, garder Paris comme interlocuteur et lui disputer 150 millions : la relation n'était ni rompue ni soumise. Elle était renégociée, pied à pied, avec ses gestes de souveraineté et ses continuités assumées. Et la plus lourde de ces continuités tenait en trois lettres que tout Dakar connaissait : CFA. Au 27 octobre 2026, le Sénégal était toujours membre de la zone franc, comme il l'était la veille de l'élection, comme il l'était un demi-siècle plus tôt. C'est ce fait-là, massif, vérifiable, monétaire, qui formait le noyau dur des critiques — bien davantage que les sourires sur les perrons.

L'avocat Juan Branco, avocat d'Ousmane Sonko lui-même, le formula dans une tribune publiée sur les réseaux et abondamment relayée : il y accusait le duo au pouvoir de « trahir les idéaux souverainistes » promis, en raison d'un rapprochement marqué avec la France, et il dénonçait le maintien du franc CFA comme une « soumission persistante » aux logiques coloniales. Critique attribuée, critique d'un acteur engagé, venu du cœur même du camp souverainiste — et c'est pour cela qu'elle portait : elle ne venait pas de l'ancien régime, elle venait de la famille.

En mai 2026, les deux présidents se retrouvèrent à Nairobi, en marge du sommet Afrique-France, pour un entretien bilatéral — coopération, architecture financière internationale, sécurité, climat, jeunesse. En septembre 2026, à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, ils se parlèrent à nouveau. Le calendrier, à lui seul, racontait une fréquentation régulière, presque familière, entre l'Élysée et le palais de la République, pendant que, dans les conversations de Dakar, on annonçait même — sans confirmation officielle de Paris à cette heure — une visite d'Emmanuel Macron à Dakar pour les 30 et 31 octobre 2026, à la veille des Jeux olympiques de la jeunesse. Annonce, répondait-on prudemment dans les rédactions. Pas encore un fait.

— Alors ? demanda un soir Pa Assane, le vieux militant, à l'institutrice du car rapide, devenue son amie de débat. Toutou ou négociateur ?

— Ni l'un ni l'autre, dit-elle. Ou les deux, selon l'heure. Le matin, il hisse notre drapeau sur leurs casernes. Le soir, il dîne chez eux et il garde leur monnaie. Moi, ce que je vois, ce n'est pas un homme soumis. C'est un homme qui a découvert que le pouvoir, dehors comme dedans, se parle

dans la langue des plaisirs de l'autre : le golf pour l'Américain, les entrepreneurs et la mémoire négociée pour le Français, la stabilité et le gaz pour tous. Il a appris vite. La question, c'est de savoir ce qu'il nous rapporte, à nous, quand il rentre de parler ces langues-là.

Le contraste, au fond, n'avait pas besoin d'être grossi. Un président porteur d'un discours de rupture, qui pitchait son gaz et ses mines à Washington dans les formes les plus classiques de la séduction des investisseurs, puis qui glissait, au milieu de l'éloge d'un faiseur de paix, l'évocation d'un parcours de golf à six heures de vol de New York. Un président qui faisait descendre un drapeau français à Dakar et qui, six semaines plus tard, prenait son petit-déjeuner à l'Élysée en réclamant des archives et en contestant une facture. La matière était là, entière, documentée, rejouable. Elle disait moins une soumission qu'une initiation : au langage des plaisirs, qui est la langue maternelle des puissants, et que les présidents apprennent d'autant plus vite qu'ils étaient, en arrivant, plus étrangers à ses charmes.

Chapitre 11 — Les délices du pouvoir

La nuit, le palais ne dort pas tout à fait. Il change de régime, comme un fleuve change de bruit.

Le jour, c'est le règne des dossiers, des audiences minutées, des délégations qui entrent et sortent sous les flashes, des discours où le mot peuple revient à chaque phrase, ponctuel comme une cloche. La nuit, les couloirs se vident, les téléphones se taisent un à un, et il ne reste, dans les bureaux éclairés trop fort, que quelques hommes, quelques parapheurs, et cette qualité particulière de silence qui appartient aux lieux où l'on peut tout décider. On ne sait jamais, dans ces heures-là, si le pouvoir veille ou s'il se repose de veiller. Les deux, peut-être. C'est dans cet entre-deux que commencent les délices.

Le mot est doux, il faut s'en méfier. Les délices du pouvoir ne sont pas d'abord les ors, les avions, les banquets — ces choses-là, les photographes les connaissent et les peuples les imaginent, souvent à tort, souvent à raison. Les délices sont plus discrets, et plus profonds. C'est la porte qui s'ouvre avant qu'on ait frappé. C'est la phrase commencée et que tous, autour de la table, achèvent dans le sens où l'on souhaitait qu'elle finisse. C'est le problème d'hier, insoluble, qui se dissout parce qu'on a prononcé un nom au téléphone. C'est le temps des autres qui se plie : ministres en attente dans l'antichambre, préfets réveillés à minuit, ambassadeurs qui patientent. Un homme qui a connu la prison — onze mois d'une cellule où le temps ne se pliait à rien, où la porte ne s'ouvrait jamais quand on le voulait — un tel homme mesure, mieux qu'un autre, la douceur exacte de ce renversement. Le monde, autrefois, le faisait attendre. Désormais, il attend après lui.

C'est ici qu'une question doit être posée, non comme une accusation, mais comme on pose une lampe au milieu d'une pièce : pourquoi s'agrippe-t-on au pouvoir ? Pourquoi s'y arc-boute-t-on ? Pourquoi tant d'hommes, arrivés au sommet avec des promesses de rupture plein la bouche, découvrent-ils, une fois assis, que la chaise est le seul endroit du pays où ils se sentent encore à leur place — et qu'ils veulent y rester, y rester encore, y rester à vie ?

La question n'est pas sénégalaise. Elle n'est même pas africaine. Un lord anglais du dix-neuvième siècle, Lord Acton, l'avait formulée dans une lettre de 1887, et sa phrase a traversé les siècles comme une sentence qui n'a pas pris une ride : « Le pouvoir tend à corrompre, et le pouvoir absolu corrompt absolument. » Il ne disait pas que les hommes sont mauvais en entrant dans les palais. Il disait que le palais travaille l'homme, patiemment, comme l'eau travaille la pierre, et que nul ne doit se croire fait d'un matériau que l'eau ne saurait entamer.

Pour l'Afrique postcoloniale, un chercheur français, Jean-François Bayart, avait forgé dans L'État en Afrique, en 1989, une expression empruntée au parler camerounais et devenue célèbre : « la politique du ventre ». Elle désignait, dans son analyse, une manière d'exercer l'autorité avec un souci exclusif de la satisfaction matérielle d'une minorité — l'accumulation par le pouvoir, la confusion entre les ressources publiques et les ressources privées, la distribution des charges et

des offices comme des prébendes à des proches et à des clients. D'autres, dans le sillage de Jean-François Médard, parlaient de néopatrimonialisme : l'État comme une grande maison dont le chef dispose, et où la fidélité se nourrit, au sens presque littéral du terme.

Ces livres, le président les avait-il lus ? Le récit ne le dira pas, car le récit ne prête pas de bibliothèque à un homme réel. Mais leurs questions, elles, étaient assises chaque soir dans l'antichambre, entre les parapheurs et les gardes. Elles regardaient défiler les signatures.

Car au-dessus des délices flottent des ombres, et ce sont des ombres longues. À Yaoundé, Paul Biya gouverne le Cameroun depuis 1982 — plus de quatre décennies, une vie entière d'électeurs qui n'ont jamais connu d'autre visage au sommet. En Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema est au pouvoir depuis 1979, avant même la naissance du président sénégalais. En Ouganda, Yoweri Museveni tient les rênes depuis 1986 : il était déjà là quand l'enfant de Ndiagianiao apprenait à lire. Et il y eut Robert Mugabe, au Zimbabwe, de 1980 à 2017, héros de la libération devenu prisonnier de son propre trône, qu'il fallut que l'armée vienne déloger comme on déloge un vieillard d'une maison qui s'écroule. Il y eut aussi Alpha Condé, en Guinée voisine : opposant historique, premier président démocratiquement élu de son pays en 2010, qui, pour un troisième mandat, fit réviser la Constitution en 2020, avant d'être renversé en septembre 2021. Entrés, pour plusieurs d'entre eux, en rupture. Absorbés, tous, par la durée.

Et puis il y a l'autre ombre, la lumineuse, celle qui dérange toutes les théories : Nelson Mandela. Un quart de siècle de prison, plus que n'importe lequel d'entre eux. Un seul mandat à la tête de l'Afrique du Sud, de 1994 à 1999. Puis le départ, volontaire, à l'heure dite, vers le silence et les mémoires. La preuve, inscrite dans l'histoire même du continent, que l'accrochage n'est pas une fatalité inscrite dans le sang ou dans le sol, mais un choix — renouvelé chaque matin par ceux qui restent, et refusé, une fois, par celui qui s'en alla.

Entre Yaoundé et Johannesburg, entre Obiang et Mandela, où se tient un homme de quarante-six ans, élu en dix jours, qui n'en est qu'à la moitié de son premier mandat ? La question serait malhonnête si elle prétendait avoir déjà sa réponse. Personne ne s'accroche à son premier mandat. On s'accroche plus tard, ou jamais. Mais les délices, eux, ne préviennent pas. Ils s'installent tôt, dans les petites choses, dans la signature qui devient un réflexe, dans l'entourage qui devient une cour, dans la contradiction qui devient une offense. Et c'est bien pour cela que le chapitre des délices se joue maintenant, en pleine jeunesse du règne, et non dans sa vieillesse.

En septembre 2026, un parapheur monta, un soir, jusqu'au bureau présidentiel. Il contenait un décret de grâce collective — un de ces actes par lesquels, aux grandes occasions, le chef de l'État ouvre d'un trait de plume les portes des prisons pour des centaines d'hommes et de femmes. Cette fois-là, la mesure, que rapportèrent la RTS et la presse, bénéficiait à 984 condamnés, dont 921 remises totales de peine. Neuf cent quatre-vingt-quatre destins. Neuf cent quatre-vingt-quatre familles qui, le lendemain, attendraient devant des portails, dans des villes et des villages de tout le pays, en tenant des habits propres pliés dans des sacs en plastique.

La signature prit le temps que prend une signature. Le greffier du palais — un homme fictif de notre récit, mais dont la fonction, elle, est bien réelle dans toutes les présidences du monde — racontera plus tard, à sa femme, la scène telle qu'il l'a vécue de son coin de bureau : le président fatigué d'une longue journée d'audiences, le parapheur ouvert à la bonne page, la main qui signe en bas, à l'endroit marqué, puis qui referme et tend le dossier en demandant le suivant. Ni solennité particulière, ni joie, ni cruauté. L'administration. Neuf cent quatre-vingt-quatre grâces avaient la signature distraite des fins de journée, parce qu'à cette échelle-là, la clémence elle-même devient un stock que l'on gère, une ligne dans un bilan, un chiffre que la communication pourra annoncer.

Il serait injuste de s'en indigner trop vite : une grâce collective est un acte d'appareil par nature, sous toutes les latitudes, et neuf cent quatre-vingt-quatre personnes libres valent mieux que neuf cent quatre-vingt-quatre personnes enfermées, quel que soit le degré d'attention de la main qui a signé. Mais il serait aveugle de ne pas voir ce que la scène contient : au sommet, les hommes cessent d'avoir des visages. Ils deviennent des nombres ronds, des cohortes, des mesures. Et ce qui est vrai des graciés en masse l'est, symétriquement, de ceux qui restent.

Car pendant que le parapheur redescendait vers les services, une autre pièce du palais — une pièce que notre récit invente, et qu'il invente en le disant — recevait, elle, des lettres.

Elles arrivaient par la poste, par des mains d'intermédiaires, par des imams et des chefs de quartier, écrites sur des cahiers d'écolier, sur du papier à en-tête de petites associations, parfois dictées à un écrivain public par des femmes qui ne tenaient pas le stylo. La mère de notre récit — personnage fictif, qu'aucun dossier ne documente et que le roman assume comme tel, parce qu'elle ressemble à des milliers de mères réelles — écrivait pour son fils. Un fils détenu, condamné, dont elle ne discutait pas toujours la faute, dont elle disait seulement qu'il était jeune, qu'il avait une enfant, que les années de prison tombaient sur une famille comme une saison sèche sur un champ. Elle demandait une grâce. Elle demandait, plus modestement, une réponse.

Ses lettres restaient sans réponse.

Que nul ne transforme cette fiction en fait : aucun cas individuel, documenté, d'une demande de grâce refusée par le président n'a été établi, et le roman ne l'affirme pas. Ce qu'il décrit est d'une autre nature, et d'une vérité plus commune : entre la grâce de masse, signée en un soir pour neuf cent quatre-vingt-quatre inconnus, et la lettre singulière d'une femme qui écrit un prénom, il y a la distance exacte qui sépare l'appareil de l'homme. L'appareil répond en cohortes. L'homme répondrait en noms. Or, dans les palais, plus les années passent, plus c'est l'appareil qui répond — et plus l'homme, derrière le parapheur, devient difficile à joindre, même pour ceux qui le cherchent de bonne foi.

La mère de notre récit écrivit trois fois. La première lettre était longue, presque un mémoire, avec les dates, les articles, les certificats. La deuxième fut plus courte : elle avait compris que les longues lettres fatiguaient les bureaux. La troisième tenait en dix lignes. Elle y disait son âge, le

nom du village, le prénom du fils, et cette phrase qu'elle avait mis des semaines à trouver, parce qu'elle la voulait digne : « Je ne demande pas la justice, Monsieur le Président, elle a déjà parlé. Je demande la pitié, parce qu'elle n'a pas de bureau. »

Le silence, en retour, ne fut ni un refus ni une insulte. Il fut ce que sont la plupart des silences des administrations : un classement, un transfert, un dossier dans une pile où les piles, chaque semaine, ensevelissent les piles. À l'échelle d'un palais, dix lignes ne pèsent rien. À l'échelle d'un village, elles pèsent une vie.

Et c'est peut-être là, dans cet écart de poids, que se niche le plus sûr des délices — celui dont on ne jouit même pas, celui qui jouit de vous : ne plus sentir le poids des choses à leur échelle réelle. Le pouvoir ne rend pas seulement puissant. Il rend léger. Léger des conséquences, léger des attentes, léger des neuf cent quatre-vingt-quatre et de la neuf cent quatre-vingt-cinquième, celle qui écrivait à la main. Les longs règnes dont ce chapitre a convoqué les ombres n'ont pas commencé par des coups d'État constitutionnels ni par des discours de refus de partir. Ils ont commencé, vraisemblablement, par cette légèreté-là : un premier soir où la signature devint un réflexe, un premier dossier refermé sans visage, une première antichambre où l'on cessa d'entendre monter les lettres.

Au palais, la nuit avançait. Les gardes relevaient les gardes. Dans le bureau, la lampe brûlait encore, et l'homme élu en dix jours relisait, dit-on, des notes pour le lendemain — car il travaillait, cela, personne ne le lui contestait sérieusement, pas même ses adversaires les plus durs. Le travail n'a jamais suffi à protéger un homme des délices ; il les habille seulement d'une conscience tranquille. La question posée au commencement de ce chapitre — pourquoi s'agrippe-t-on, pourquoi s'arc-boute-t-on, pourquoi aime-t-on tant rester ? — demeurerait ouverte sur la table, entre les parapheurs du soir et les lettres sans réponse, sans que ni l'Afrique, ni Lord Acton, ni Bayart, ni les ombres de Yaoundé et de Malabo, ni la lumière de Johannesburg ne puissent la refermer à sa place. Elle reste ouverte. C'est à ce prix, seulement, qu'un roman peut la poser à un homme vivant : non comme un verdict, mais comme une lampe laissée allumée dans le couloir, pour la suite de la nuit.

Miroir — Sankara : Vivre à la hauteur du discours

I. L'ancien

Thomas Sankara naquit le 21 décembre 1949 à Yako, dans une Haute-Volta qui n'était pas encore un nom de pays sur les cartes du monde, mais une colonie devenue État sans avoir encore décidé ce qu'elle ferait de son indépendance. Il grandit, il devint officier, il apprit l'armée comme d'autres apprennent un métier d'ordre et de chiffres. Puis, le 4 août 1983, il prit le pouvoir et présida le Conseil national de la révolution. Ce qui allait distinguer son passage ne fut pas d'abord la rapidité des décrets, ni la fermeté des discours. Ce fut une exigence simple, presque insupportable pour ceux qui gouvernent : que la vie de celui qui parle ressemble à sa parole.

Exactement un an plus tard, le 4 août 1984, la Haute-Volta changea de nom. Elle devint le Burkina Faso, le « pays des hommes intègres ». Il faut peser ce choix comme on pèse les autres, dans ce livre où les mots finissent toujours par demander des comptes. Un pays peut se rebaptiser en une nuit, par ordonnance, par communiqué, par la volonté d'un conseil. Mais le nouveau nom n'était pas un décor : c'était un programme, et presque une sommation. Intègre. Le mot ne désignait pas une qualité privée, une vertu que l'on cultive dans le secret de sa conscience. Il désignait une manière d'occuper l'espace public, de tenir les deniers de l'État, de traverser le pouvoir sans s'y installer comme dans une maison à soi. Nommer ainsi un pays, c'était tendre à chaque fonctionnaire, à chaque ministre, à chaque soldat et d'abord au président lui-même, un miroir dont on ne pouvait plus détourner les yeux.

Le 4 octobre 1984, Sankara parla à la tribune des Nations unies, à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale. Le procès-verbal de l'Organisation garde la trace de cette parole d'un jeune chef d'État venu d'un des pays les plus pauvres du monde pour s'adresser, sans s'incliner, à l'assemblée des puissants. Le roman ne lui prêterait ici aucune phrase que l'Histoire n'ait conservée. Il suffit de savoir qu'il y fut, qu'il parla, et que le pays des hommes intègres y prit, ce jour-là, le visage d'un homme qui ne demandait ni permission ni excuse.

Quelques semaines plus tard, le 25 novembre 1984, son gouvernement lança la « vaccination commando » : en quinze jours, environ deux millions et demi d'enfants furent vaccinés contre la rougeole, la méningite et la fièvre jaune. L'opération fut saluée par l'Organisation mondiale de la santé et par l'UNICEF. Il y a, dans ce fait sec, quelque chose qui dit le personnage mieux que bien des discours : la révolution, chez lui, ne se mesurait pas seulement aux mots prononcés sur les estrades, mais aux enfants qu'on atteignait, village après village, avant que les maladies ne les atteignent. L'intégrité, pour cet homme, n'était pas une pose. C'était une méthode : dire peu de choses impossibles, et faire, vite, celles qu'on avait promises.

Mais le moment où cette méthode devient un miroir — le moment que ce chapitre retient — n'est ni un discours, ni une campagne de vaccination, ni une tribune internationale. C'est une comparution.

En 1987, devant la Commission du peuple chargée de la prévention contre la corruption, la CPPC, Thomas Sankara comparut le premier. Il faut s'arrêter sur cet ordre de passage, car il contient tout le personnage. Une commission avait été créée pour prévenir la corruption, c'est-à-dire pour demander aux serviteurs de l'État de rendre compte de ce qu'ils possédaient. Le président aurait pu laisser les autres ouvrir la marche, attendre que l'institution roderait ses questions sur des fonctionnaires moins exposés. Il choisit de se présenter en tête, comme on se place en tête d'une colonne quand la route est dangereuse — ou quand on veut prouver que la route est praticable. Celui qui exigeait la transparence commença par s'y soumettre.

Et il déclara ses biens.

Le roman, ici, doit résister à la tentation d'enjoliver. Les légendes ont, depuis, garni cet inventaire de détails touchants qui n'y figurent pas. La déclaration, elle, est plus belle que la légende, parce qu'elle est exacte, et que l'exactitude était précisément la matière de cet exercice. Selon sa fiche de solde militaire, le salaire net de Thomas Sankara, président du Burkina Faso, s'élevait à 138 736 francs CFA par mois. Non pas une fortune arrondie par la rumeur, non pas un chiffre gonflé par les admirations tardives : un nombre à l'unité près, le nombre d'une fiche de paie. Un compte à la BICIA-B, créateur de 353 665 francs CFA. Un autre compte, à la Caisse nationale d'épargne, de 69 792 francs CFA, inactif depuis 1979 — un compte d'avant le pouvoir, endormi, que le pouvoir n'avait pas réveillé.

Il déclara un réfrigérateur en panne. Le détail a traversé les décennies, et il faut comprendre pourquoi il touche davantage que des listes de propriétés : un réfrigérateur en panne, dans la déclaration du chef de l'État, c'est la vie quotidienne elle-même qui refuse de se déguiser. Il déclara trois guitares sèches — l'instrument d'un homme qui avait aimé la musique, qui ne l'avait pas rangée au magasin des accessoires quand l'uniforme et la fonction auraient pu l'exiger. Il déclara une voiture Mitsubishi acquise en 1978, avant la révolution, avant le palais : non pas le véhicule d'un règne, mais celui d'un officier qui l'avait acheté au temps où il n'était encore que lui-même. Il déclara quatre vélos — deux de course, un de dame, un d'enfant —, modeste parc d'une famille qui se déplaçait comme se déplaçaient les Burkinabè. Il déclara une villa achetée à crédit en 1976, pour laquelle il restait dû 678 824 francs CFA : le président du pays des hommes intègres était, sur sa maison, un débiteur comme les autres, et il l'écrivait noir sur blanc devant la commission chargée de traquer les enrichissements suspects.

Il déclara enfin les dons. Des dons reçus — jusqu'à quatre cents millions de francs CFA, selon sa déclaration — et reversés au budget national ou au parc automobile de l'État. Ce point achève le portrait. Car la corruption, dans les palais, commence rarement par un vol : elle commence par un cadeau qu'on garde, par une libéralité qu'on estime due à la fonction, par cette frontière poreuse entre ce qu'on offre à l'homme et ce qu'on offre à l'État, frontière que chaque dirigeant redessine à son avantage quand personne ne regarde. Sankara, devant la commission, redessinait la frontière dans l'autre sens : ce qui lui avait été donné en sa qualité revenait à l'État, intégralement, parce que la qualité n'était pas à lui. Elle lui était prêtée. Tout le reste — le salaire

de la fiche de solde, le compte endormi, la villa endettée — lui appartenait. Le reste, il le restituait.

Des récits ultérieurs, concordants mais sans source primaire consultée ici, rapportent encore que le parc de voitures gouvernementales fut allégé de ses Mercedes, remplacées par des Renault 5 comme voitures de fonction des ministres, et que des retenues, de 5 à 12 pour cent, furent prélevées sur les salaires des fonctionnaires au titre d'un effort populaire d'investissement. Le roman laisse ces faits à leurs rapporteurs ; il n'en a pas besoin. La déclaration devant la CPPC suffit. Un président qui publie, le premier, l'état de sa pauvreté relative devant l'organe chargé de prévenir la corruption n'a pas seulement accompli un geste de communication : il a fixé une échelle. Désormais, dans son pays, chaque train de vie pourrait être mesuré à cette aune-là — un salaire, un compte modeste, un réfrigérateur en panne, une maison pas encore payée.

La même année 1987, le 29 juillet, au vingt-cinquième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, à Addis-Abeba, Sankara prononça sur la dette le discours que l'Histoire a conservé, et dont ce chapitre ne retiendra que la phrase que le dossier a retenue, dans sa graphie exacte :

« La dette sous sa forme actuelle, est une reconquête savamment organisée de l'Afrique, pour que sa croissance et son développement obéissent à des paliers, à des normes qui nous sont totalement étrangers. »

Il faut entendre ce que cette phrase a de commun avec la déclaration de biens. Dans les deux cas, le même refus : celui des normes qu'on ne s'est pas choisies. Devant la commission, il refusait que la norme du dirigeant fût l'enrichissement silencieux. Devant les chefs d'État africains, il refusait que la norme du continent fût une croissance dictée de l'extérieur, par paliers, selon des critères étrangers. L'intégrité, chez cet homme, n'était pas une vertu de sacristie : c'était une souveraineté appliquée à soi-même d'abord, au pays ensuite. On ne demande pas à un peuple de se libérer des tutelles si l'on accepte, pour son propre compte, la tutelle des privilèges.

Le 15 octobre 1987, moins de trois mois après Addis-Abeba, Thomas Sankara fut assassiné à Ouagadougou, avec douze compagnons, lors du coup d'État de Blaise Compaoré. Il avait trente-sept ans. Il avait gouverné quatre ans. Le pays des hommes intègres perdit ce jour-là l'homme qui avait fait de son nom une exigence, et l'histoire de cette mort — un pouvoir renversé par celui qui venait de l'intérieur du pouvoir — allait hanter durablement la conscience africaine, comme hanteront ce livre, de chapitre en chapitre, les figures des proches qui changent de camp au moment décisif.

Il fallut attendre plus de trois décennies pour qu'une cour dise le droit. Le procès s'ouvrit en octobre 2021 devant le tribunal militaire de Ouagadougou. Le 6 avril 2022, Blaise Compaoré fut condamné, par contumace, à la prison à perpétuité pour complicité d'assassinat et atteinte à la sûreté de l'État. Trente-cinq ans après les faits, la justice d'un pays prononçait ce que les mémoires savaient : l'homme intègre n'était pas tombé sous des balles étrangères. Il était tombé dans sa propre maison.

II. L'écho

Il arrive qu'un miroir reste suspendu des années au-dessus d'un pays avant qu'un visage ne vienne s'y placer. Celui de Sankara attendit, pour le Sénégal, un homme qui ne ressemblait ni à un officier, ni à un révolutionnaire des années quatre-vingt : un inspecteur des Impôts.

De tous les miroirs que ce livre tend à Ousmane Sonko, celui-ci est le seul qui ne doive rien à l'imagination du romancier, ni aux enthousiasmes des partisans, ni aux montages qui circulent de téléphone en téléphone. Il est documenté, et il est revendiqué par l'intéressé lui-même. En 2018, dans un entretien avec la BBC, Ousmane Sonko citait Thomas Sankara comme son modèle en politique. La phrase est rapportée par BBC News Afrique dans son portrait de l'opposant d'alors ; elle a la netteté des filiations qu'on n'a pas besoin d'inventer. Le même portrait de la BBC notait, dans le même mouvement, ses références fréquentes à Mamadou Dia et à Cheikh Anta Diop : le panthéon déclaré de Sonko était d'abord sénégalais, fait des anciens de sa propre terre. Sankara y figurait comme la figure continentale, celle qu'on cite quand on veut dire que le modèle n'est pas seulement national, qu'il engage une manière africaine de tenir le pouvoir.

Encore faut-il qu'une filiation revendiquée soit rendue crédible par un parcours. On ne se déclare pas héritier d'un homme intègre par une phrase dans un entretien ; on le devient, ou non, par les actes qui précèdent et qui suivent. Or le parcours de Sonko, avant la phrase de 2018, portait déjà la marque du même motif : dénoncer la corruption de l'intérieur, depuis la place exacte où l'État tient ses comptes.

Sonko était inspecteur des Impôts et des Domaines, vérificateur fiscal, chef de brigade de vérification, auditeur interne à la Direction du contrôle interne de la DGID — ces fonctions grises, sans estrade, où l'on apprend comment l'argent public s'évapore : non pas dans les grands scandales des unes de journaux, mais dans les anomalies, les exonérations, les dossiers qui dévient. Il avait fondé en 2005 le Syndicat autonome des agents des impôts et domaines, le SAID, dont il fut le premier secrétaire général. Puis il sortit dans l'espace public, et ses sorties dénoncèrent des anomalies et des fraudes fiscales et budgétaires qu'il imputait au pouvoir en place. Le 29 août 2016, un décret présidentiel le révoqua de la fonction publique, pour manquement à l'obligation de discrétion professionnelle. Il faut lire ce motif avec la lenteur qu'il mérite : l'État ne lui reprochait pas d'avoir mal compté. Il lui reprochait d'avoir parlé. L'inspecteur qui avait vu les chiffres de trop près avait franchi la ligne que la maison ne pardonne pas : il avait dit, dehors, ce que la maison disait tout bas.

La suite est connue, et les chapitres de ce livre l'ont racontée ou la raconteront par d'autres entrées : le député élu en 2017, seul de sa liste ; les livres de 2018 — Pétrole et gaz au Sénégal : chronique d'une spoliation, paru en janvier, et Solutions, publié le 16 septembre, le jour même de sa déclaration de candidature —, où la dénonciation des malversations dans la gestion des ressources devint programme ; la présidentielle de 2019 ; puis les procès, les condamnations, la dissolution du PASTEF par décret le 31 juillet 2023, la détention, la grève de la faim, et la

libération du 14 mars 2024, à la faveur de la loi d'amnistie, dix jours avant l'élection qui porterait son candidat au palais. À travers ces années, ce qui frappe, pour le motif de ce chapitre, n'est pas seulement la constance — beaucoup d'opposants sont constants. C'est la nature de l'acte fondateur : tout avait commencé par un fonctionnaire qui refuse de se taire sur des comptes. L'intégrité, chez Sonko comme chez Sankara, n'était pas d'abord un discours sur les autres. C'était un risque pris sur soi, à l'intérieur de la machine, avant de devenir un drapeau.

Le 17 mai 2025, Premier ministre du Sénégal, Ousmane Sonko assista à Ouagadougou à l'inauguration du mausolée Thomas Sankara, aux côtés de ses homologues burkinabè et tchadien. Il y appela les Africains à se réapproprier leur histoire. Dans le discours qu'il y prononça sur le travail mémoriel, il cita Cheikh Anta Diop et Joseph Ki-Zerbo, ces grands fils d'Afrique qui consacrèrent leur vie à démontrer que les Africains n'étaient pas orphelins de l'histoire. Une seule source secondaire lui prête, lors de cette visite, une formule selon laquelle Sankara serait « un patrimoine de toute l'Afrique » : le roman la laisse à cette source unique, sans en faire une parole établie. Ce qui est établi est plus fort qu'une formule : l'homme qui, en 2018, déclarait Sankara son modèle se tenait, en 2025, en chef de gouvernement, devant sa tombe devenue mausolée d'État. La filiation n'était plus une phrase d'entretien. Elle était un hommage d'État, rendu par celui qui la revendiquait depuis l'opposition. Entre les deux dates, il y avait eu la prison, la dissolution d'un parti, une élection gagnée par procuration puis un pouvoir exercé : le miroir avait été traversé, et le visage ne s'était pas détourné.

Au congrès du PASTEF, à Diamniadio, en juin 2026, des comptes rendus de presse — concordants, mais sans transcription officielle — rapportent que Sonko, citant Thomas Sankara, rappela qu'un peuple conscient et organisé devient un sujet politique actif, et prononça cette formule : « On peut dissoudre un parti sur le papier, mais on ne dissout pas une espérance. » Le roman rapporte la phrase comme la presse l'a rapportée, ni plus, ni moins : attribuée, non certifiée. Mais celui qui l'aurait dite savait de quoi il parlait. Son parti avait été dissous par décret en juillet 2023. L'espérance, elle, avait survécu au papier du décret.

Reste un épisode, minuscule et immense, que ce chapitre doit consigner parce qu'il dit l'époque mieux que les discours : l'époque des images fabriquées. Un organisme de vérification burkinabè, FasoCheck, a examiné une vidéo virale qui circulait sur les messageries, greffant le visage de Thomas Sankara sur le corps d'Ousmane Sonko, lors d'une conférence de presse, et présentant le Sénégalais comme un sosie du Burkinabè. Le verdict de FasoCheck fut sans appel : trompeur. Un deepfake. Il faut peser ce que ce fait rapporté révèle. Des inconnus avaient éprouvé le besoin de fabriquer la ressemblance que l'histoire, elle, établissait autrement — par une citation de 2018, par un parcours, par un mausolée inauguré en 2025. Là où la filiation réelle passait par des actes et des paroles documentés, la machine à images, impatiente, avait produit un faux visage, une greffe. Ce livre, qui ne cesse de demander ce qui se passe quand on imprime un homme, reconnaît là son motif le plus sombre : on ne fabrique pas seulement des présidents ; on fabrique aussi des héritiers, en collant le visage des morts sur le corps des vivants. Le roman

refuse la greffe. Il lui préfère le dossier : une phrase à la BBC, une révocation signée, des livres datés, une présence à Ouagadougou. La filiation documentée est moins spectaculaire qu'un deepfake. Elle a ceci de supérieur qu'elle est vraie.

Le soir, dans Dakar, on commentait la visite de Ouagadougou comme on commente tout, au marché, au garage, sur le banc de Pa Assane. Et le vieux militant, qui avait collé des affiches pendant dix ans et qui se méfiait des ressemblances faciles, dit ce soir-là la chose qu'il pensait depuis longtemps :

— On me demande si Sonko ressemble à Sankara. Moi, je réponds : ce n'est pas le visage qu'il faut regarder, ce sont les comptes. Sankara est venu le premier devant la commission pour dire ce qu'il possédait. Sonko était dans les Impôts quand il a dit ce que le pouvoir cachait, et on l'a chassé pour ça. Le reste — les affiches où on mélange leurs visages —, c'est du commerce. Moi, je parle de ce qui est écrit. Celui-là, quand il cite les anciens, il ne prend pas un mort pour se couvrir. Il prend un mort pour se mesurer. Lumumba pour la parole, Sankara pour les comptes, les autres pour le reste : il les porte tous, condensés, comme on porte un héritage trop lourd pour un seul homme.

Modou, qui écoutait en tripotant son volant, conclut à sa manière de chauffeur, qui était aussi une manière de philosophe :

— Un héritage, ça se vérifie comme un moteur, patron. Pas à la carrosserie. Au bruit qu'il fait quand il monte la côte.

— Plus rien ne sera plus comme avant, dit Ndeye, qui avait suivi la visite à la radio. Même les morts, maintenant, on les convoque pour vérifier les vivants.

III. Le reflet au Palais

Le reflet, cependant, ne se contente pas d'éclairer celui qui s'y reconnaît. Il éclaire aussi, par contraste, celui qui passe à côté sans s'y arrêter.

Il y a, au Palais de Dakar, des soirées où les dossiers s'empilent avec une régularité d'usine : parapheurs, projets de décret, listes. L'homme qui signe y est seul, même entouré, car la signature est l'acte le plus solitaire du pouvoir. Or, parmi les dossiers qui traversèrent le bureau de Bassirou Diomaye Faye, il en est deux espèces que ce chapitre doit rapprocher du miroir burkinabè, parce qu'elles en sont l'exact envers : l'argent que le Palais garde dans l'ombre, et les hommes que le Palais rend à la liberté par listes entières.

L'argent d'abord. Les fonds spéciaux — ces enveloppes dont le débat public sénégalais ne parvient pas à fixer le montant, tant les chiffres s'affrontent sans qu'aucun s'impose : des milliards dont on discute la hauteur comme on discute une marée, par estimations rivales, sans qu'un chiffre unique puisse être honnêtement avancé — avaient fait l'objet de lois destinées à les encadrer. Deux fois, le Conseil constitutionnel censura ces lois, le 25 août 2026 puis le 15 octobre 2026, sur saisine venue, pour la seconde, du président lui-même. Un député de la

majorité, Guy Marius Sagna, dénonçait pendant ce temps, en octobre 2026, l'« opacité persistante » de ces fonds. Ainsi le débat tenait tout entier dans une image que le Palais n'avait pas choisie : l'institution gardienne des textes protégeait, par deux fois, la discrétion des dépenses du sommet de l'État contre les textes qui prétendaient l'encadrer. Là où Sankara, le premier, s'était présenté devant une commission pour écrire son salaire à l'unité près — 138 736 francs, un compte endormi, une maison endettée —, le président du Sénégal se retrouvait, par la mécanique des saisines et des censures, du côté de la pénombre budgétaire : non pas un homme qui cache, nécessairement ; un système qui, deux fois, préféra ne pas être regardé. Le roman ne tranche pas ce que l'homme voulait. Il constate où la machine l'avait placé : à l'opposé exact du fauteuil où Sankara s'était assis le premier.

Les hommes ensuite. En septembre 2026, une grâce collective rendit la liberté à 984 condamnés. Neuf cent quatre-vingt-quatre : le chiffre est officiel, et il est beau, comme sont belles les grâces quand on les lit dans un communiqué. Mais une grâce collective se signe comme on signe un stock : d'un seul paraphe, en bas d'une liste, sans que le signataire ait vu un seul des visages que la liste aligne. Pendant ce temps, une mère — personnage de ce livre, femme de chair et d'attente — écrivait au Palais des lettres pour son fils détenu, des lettres précises, nominatives, qui racontaient un homme et non un effectif. Ses lettres restaient sans réponse. Le contraste n'est pas un réquisitoire ; il est une mesure. D'un côté, la miséricorde en gros, administrée, qui sort des centaines d'hommes par la porte des listes. De l'autre, la miséricorde au détail, celle qui demande qu'on lise un nom, qu'on réponde à une mère, et qui n'arrive jamais sur le bureau, ou qui y arrive et n'y trouve pas de signature. Sankara renversait ses dons à l'État parce qu'il refusait que la fonction enrichît l'homme. Ici, l'appareil distribuait les « gâteaux empoisonnés » des nominations et des parts, tenait ses fonds dans la pénombre que deux censures avaient préservée, et laissait les demandes singulières dormir dans le courrier. La jouissance, sous son autel, n'a pas toujours le visage du plaisir : elle a celui, plus discret, de la facilité — la facilité des listes contre la difficulté des noms.

Un soir — la scène est de celles que les palais racontent à voix basse, et le roman la donne pour ce qu'elle est, une scène de coulisses —, le greffier apporta le dernier parapheur. Le président signa longtemps, en homme formé aux chiffres et au foncier, qui sait ce que vaut une signature et ce qu'elle engage. Puis il s'arrêta, le stylo suspendu au-dessus d'une page, et regarda, sur l'écran éteint d'une tablette posée près des dossiers, son propre reflet sombre, sans image.

— Vous savez combien je touchais, à la DGID ? dit-il, sans s'adresser à personne en particulier.

Le conseiller sans nom, qui rangeait les chemises, ne répondit pas. C'était une question qui n'attendait pas de réponse ; c'était le genre de phrase que les hommes du Palais prononcent pour eux-mêmes, dans l'intervalle entre deux actes.

— Un salaire d'inspecteur, reprit-il. Écrit sur une fiche. Tout le monde pouvait le connaître. Il suffisait de la demander.

Il reposa le stylo.

— Et maintenant, si on me demande ce que le Palais dépense, il faut un débat, une saisine, une censure, un député qui s'énervé à la radio. Deux inspecteurs sont entrés dans cette histoire par la même porte, celle des chiffres publics. L'un est à l'Assemblée à rappeler les comptes au pays entier. L'autre signe, ici, des enveloppes que le pays ne peut pas vérifier. Dites-moi : à quel étage de ce palais la fiche de solde s'est-elle perdue ?

— Monsieur le Président, dit le conseiller, prudemment, ce ne sont pas les mêmes fonctions.

— Non, dit le président. Ce ne sont plus les mêmes fonctions.

Le silence qui suivit ne fut troublé par aucune phrase historique. Il n'y eut pas de mot célèbre, pas de formule à transmettre aux journaux du lendemain. Il y eut seulement un homme, un parapheur refermé, et, quelque part entre Ouagadougou et Dakar, un miroir accroché trop haut pour qu'on puisse faire semblant de ne pas l'avoir vu : un président mort à trente-sept ans qui avait déclaré un réfrigérateur en panne, et un président vivant, formé comme lui aux chiffres de l'État, qui découvrait que la transparence n'est pas une qualité qu'on possède, mais une épreuve à laquelle on se présente — le premier, de préférence.

Dehors, cette nuit-là, la radio des cars rapides et des marchés rediffusait les nouvelles du jour : les fonds, la censure, les listes. Au garage, Modou écouta jusqu'au bout, puis il dit la phrase qui courait désormais de bouche en bouche, chaque fois que le Palais choisissait la pénombre :

— Vous savez ce qui me reste de Sankara, moi ? Ce n'est pas les discours. C'est qu'il est venu s'asseoir devant la commission avant tout le monde. Le premier. Comme un élève qui rend sa copie les mains propres. Et son frère d'armes, celui qui mangeait à sa table, c'est celui-là même qui a pris sa place quand les balles ont parlé. Retenez ça, mes frères : le danger ne vient jamais de loin. Le traître est proche, il connaît les couloirs, il connaît l'heure des repas. C'est pour ça que je regarde toujours les mains de ceux qui s'assoient à la table du pouvoir. Les mains propres, ça se voit. Les autres aussi.

Pa Assane ne dit rien pendant un moment. Puis il éteignit le poste, comme on ferme un dossier qu'on rouvrira demain.

— Plus rien ne sera plus comme avant, dit-il. Pas même les morts. Avant, ils reposaient. Maintenant, ils servent d'échelle : on les dresse contre le mur du Palais, et chacun mesure, à leur hauteur, la taille de ceux qui gouvernent.

Chapitre 12 — Le clone se rebiffe

Il y a des phrases qui ne font pas de bruit quand elles tombent. Elles ne claquent pas comme une porte. Elles glissent, presque polies, dans le micro d'un journaliste, un matin de mai où Dakar s'éveille déjà dans la chaleur, et c'est seulement le soir, quand les rédactions les rejouent en boucle, quand les téléphones les découpent en extraits, quand les chauffeurs de car les commentent entre deux arrêts, que l'on comprend qu'un pays vient de basculer sur une seule phrase.

Début mai 2026, le président de la République accorda une interview. Il y parla, comme il en avait pris l'habitude, d'une voix basse, mesurée, cette voix d'inspecteur qui ne hausse jamais le ton parce qu'elle a appris, aux Impôts et aux Domaines, que les chiffres finissent toujours par parler plus fort que les hommes. On l'interrogea sur le Projet. Sur la rupture. Sur ces deux années où le Sénégal avait vécu au rythme d'un tandem que le monde entier croyait inséparable. Il répondit longuement sur les réformes, sur la dette, sur le Fonds monétaire, sur la patience qu'exige la refondation d'un État. Puis, sans relever la tête, il lâcha les mots qui allaient courir plus vite que tous les communiqués.

Il déplora, dit-il, une « personnalisation excessive » du projet.

Personnalisation excessive. Trois mots propres, administratifs, presque scolaires. Trois mots qui, dans la bouche d'un autre, n'auraient été qu'une remarque de méthode. Dans la sienne, ils étaient une lame.

À la primature, on comprit immédiatement. Dans les couloirs du PASTEF, on comprit plus vite encore.

— Personnalisation de quoi ? demanda un député, ce soir-là, dans un salon de Mermoz, en reposant son verre de thé. Le projet a un visage depuis dix ans. Il a un nom. Il a dormi en prison pour ce nom. Si le visage gêne maintenant, il fallait le dire en mars 2024, quand on imprimait son portrait à côté de l'autre sur toutes les affiches du pays.

Personne ne répondit. Car tout le monde, dans ce salon comme dans les marchés, comme dans les bureaux de la DGID où les deux hommes s'étaient connus, savait de qui l'on parlait sans le nommer. Le projet n'avait jamais été anonyme. Il avait été porté, martelé, défendu meeting après meeting par Ousmane Sonko, pendant dix ans d'opposition, de procès, d'empêchements. Et celui qui le mettait en œuvre depuis le Palais, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, venait de dire, devant les caméras, que ce projet souffrait d'être trop incarné.

L'original venait d'être prié de s'effacer au profit de la copie.

Les jours qui suivirent furent d'une politesse glaciale. Les Conseils des ministres se tinrent. Les dossiers de la dette circulèrent. On parla stratégie avec le FMI, calendrier, soutenabilité — ces mots techniques derrière lesquels les États cachent leurs désaccords comme les familles cachent

leurs héritages. Mais plus personne, dans l'appareil, ne se faisait d'illusion. Depuis des mois, les désaccords n'étaient plus des secrets : ils s'étaient dans les interviews, dans les petites phrases rapportées, dans les silences trop longs entre le Palais et la primature. Le président voulait une trajectoire. Le Premier ministre en défendait une autre. Deux hommes qui avaient partagé un syndicat, un parti, une prison presque, ne partageaient plus une direction.

Le faiseur regardait sa créature gouverner. Et la créature, chaque semaine davantage, gouvernait sans regarder vers le faiseur.

Le 22 mai 2026, le décret tomba.

Un décret ne crie pas non plus. Il porte un numéro, une date, la signature du chef de l'État, le contresceau de l'administration. Il met fin à des fonctions. En quelques lignes sèches, Ousmane Sonko cessait d'être Premier ministre du Sénégal.

À Dakar, la nouvelle courut d'abord comme courent toutes les nouvelles graves : par fragments. Un message. Un appel. Une radio qu'on monte dans un taxi. Au marché de Mbour, Ndeye, la vendeuse, apprit la chose entre deux clients, le téléphone posé près des oignons.

— Ils ont enlevé Sonko ? dit-elle. Enlevé comment ? C'est lui qui l'a mis là-bas, non ?

— C'est justement pour ça, répondit la voisine. Quand tu fabriques quelque chose et qu'il commence à marcher tout seul, un jour il te dit merci et il ferme la porte.

Ndeye secoua la tête. Elle avait fait la queue, en mars 2024, dès l'aube, son récépissé à la main, pour voter deux fois, croyait-elle, pour le même homme. « Diomaye mooy Sonko, Sonko mooy Diomaye. » On le lui avait dit à Ziguinchor, on le lui avait chanté dans les caravanes. Elle ne comprenait pas encore que les slogans, eux aussi, peuvent être limogés par décret.

Le soir même, une phrase commença à circuler, attribuée au Premier ministre déchu. On la répétait dans les groupes de discussion, dans les émissions de fin de journée, avec cette prudence particulière que prennent les Sénégalais quand une parole est trop belle, trop calme, pour ne pas être discutée.

— Paraît qu'il a dit : « Al hamdoulillah. Ce soir je dormirai le cœur léger à la cité Keur Gorgui », rapporta Modou, le chauffeur, à ses passagers coincés dans l'embouteillage de la VDN.

— Paraît, tu dis bien, répliqua un vieux passager à l'arrière. Moi, je n'étais pas là. Toi non plus. Mais si c'est vrai, c'est la phrase d'un homme qui rend un fardeau. Et si c'est faux, c'est la phrase que le peuple avait besoin d'entendre pour ne pas descendre dans la rue.

Modou hocha la tête dans le rétroviseur. Il connaissait ce mécanisme. Le pays, depuis 2024, vivait autant de phrases rapportées que de décrets publiés. Entre les deux, il fallait conduire, travailler, nourrir les siens.

Au Palais, ce soir du 22 mai, les lumières restèrent allumées tard. Le président reçut, signa, téléphona. Ceux qui le croisèrent dans les couloirs — un conseiller sans nom, un greffier chargé

des parapheurs — le décrivent ensuite, dans la confidence des antichambres, comme un homme soulagé et grave à la fois. Soulagé comme on l'est après une décision longtemps retenue. Grave comme on l'est quand on sait que la décision, une fois prise, ne vous appartient plus : elle appartient à l'histoire, et l'histoire, elle, ne limoge personne, elle juge.

Avait-il hésité ? Avait-il repensé à la cellule, aux onze mois, à l'homme qui, empêché de se présenter, avait désigné son plan B et fait élire, en dix jours, un détenu presque inconnu du grand public ? Avait-il repensé à sa propre phrase, celle qu'on lui prêtait partout et qu'il avait assumée en meeting : « J'ai lutté dix ans pour faire de Sonko le président. En dix jours, il a fait de moi le président » ? Nul ne le saura. Les présidents n'écrivent pas leurs hésitations dans les décrets. Ils les laissent aux romanciers, aux journalistes et aux vieux militants qui écoutent la radio en secouant la tête.

Pa Assane, lui, écouta les informations deux fois. Il avait collé des affiches pendant dix ans. Il connaissait par cœur les visages, les dates, les prisons. Il posa son poste sur la table, entre le pain du soir et le verre d'eau.

— Dix ans, murmura-t-il à sa femme. Dix ans on a lutté pour que le frère devienne président. Il ne l'est jamais devenu. Et voilà que le petit frère qu'il a fabriqué le renvoie comme un ministre ordinaire. Ordinaire, tu entends ? Comme si la primature était un bureau qu'on libère.

— Ce n'est plus le petit frère, dit sa femme sans lever les yeux de sa couture. C'est le président. C'est ça que tu n'arrives pas à avaler. Vous l'avez imprimé trop bien. Maintenant il marche.

Le mot resta suspendu dans la petite pièce. Imprimé. Pa Assane détestait ce mot et il le trouvait juste. On avait fabriqué un président en dix jours, couche après couche : le martyr sorti de prison, l'honorable de Ndiagianiao, le visage calme à côté du visage de feu. Et l'objet imprimé, une fois debout dans le Palais, avait découvert qu'il avait une signature, une main, des goûts. Il avait choisi sa cour. Il gardait auprès de lui ceux que le parti voulait écarter. Il signait des gouvernements de trente noms quand on avait promis de resserrer. Et maintenant, il signait le départ de son créateur.

Le clone se rebiffait. Ou l'homme, simplement, se révélait. Le roman des deux années à venir tiendrait tout entier dans cette incertitude.

Car l'histoire ne s'arrêta pas au limogeage. Au Sénégal, on ne congédie pas Ousmane Sonko comme on remplace un directeur d'agence. Quatre jours plus tard, le 26 mai 2026, l'Assemblée nationale — cette même Assemblée où le PASTEF détenait une majorité massive depuis les législatives de novembre 2024 — élut Ousmane Sonko à sa présidence.

Le faiseur devenait le gardien de l'hémicycle. Le Premier ministre d'hier devenait, en droit et en solennité, la deuxième personnalité de l'État dans l'ordre de préséance des institutions, le maître de la maison où se votent les lois, les budgets, et où peuvent se défaire les gouvernements.

Le même jour, par décret n° 2026-1129, le président nomma Ahmadou Al Aminou Lô Premier

ministre.

Deux décrets, deux palais, deux frères désormais séparés par l'avenue de la République et par tout ce que l'avenue ne dit pas. À la primature, un technicien respecté, un homme de dossiers, prenait la suite du tribun. À l'Assemblée, le tribun prenait la suite de tout le monde : il présiderait aux destinées de la chambre qui avait fait la loi du pays pendant que l'exécutif apprenait à gouverner.

— C'est une promotion ou une punition ? demanda un journaliste à un député dans les couloirs, le soir du 26 mai.

— Ni l'une ni l'autre, répondit le député. C'est une déclaration de guerre avec des fauteuils en velours. À partir d'aujourd'hui, chaque budget sera une bataille. Chaque loi sera un message. Le président a le Palais. Sonko a l'hémicycle. Le Sénégal a deux centres. Et un pays ne peut pas marcher longtemps avec deux cœurs qui ne battent pas au même rythme.

Le 1er juin 2026, le décret n° 2026-1130 forma le nouveau gouvernement. On compta les noms, comme on compte toujours à Dakar, avec ce mélange d'espoir et d'ironie qui est la politesse des peuples désabusés. On compta, et l'on retomba sur le même ordre de grandeur : une trentaine de membres. Ni resserrement spectaculaire, ni rupture visible dans la taille de la machine. Les portefeuilles glissèrent d'une main à l'autre. Abdourahmane Diouf, que le Premier ministre sortant aurait souhaité voir écarté, poursuivit son ascension et prit l'Énergie et le Pétrole. Serigne Gueye Diop, silencieux, permanent, resta à l'Industrie et au Commerce, comme il y était depuis le premier jour d'avril 2024, sous un troisième Premier ministre. Aminata Touré, Haut représentant du président, demeura l'oreille et la voix de la cour, elle que le parti n'avait cessé de contester et que le président n'avait cessé de maintenir.

Le clone n'avait pas seulement congédié son créateur. Il avait confirmé, autour de lui, les hommes et la femme de son choix à lui — pas de celui du parti.

Ce soir-là, dans un bureau de l'Assemblée où l'on déballait encore des cartons, un jeune attaché demanda à son aîné si l'ancien Premier ministre était amer.

L'aîné sourit lentement.

— Amer ? Tu ne connais pas cet homme. Il a passé dix ans à se faire interdire, juger, dissoudre, emprisonner presque. Tu crois qu'un décret va le coucher ? Non. Il va s'asseoir dans le fauteuil du président de séance, il va regarder les budgets arriver, les lois arriver, et il va attendre. Le faiseur connaît sa créature mieux que personne. Il sait où l'impression est fragile. Il sait quelle couche peut se décoller.

Et de fait, dès les premières semaines, l'hémicycle changea de température. Les commissions travaillèrent autrement. Les questions au gouvernement prirent un autre ton. On sentait, dans les travées, qu'une majorité immense obéissait désormais à une autre fidélité que celle du Palais — fidélité ancienne, fidélité de combat, qui devait tout à l'homme du perchoir et presque rien à

l'homme du décret.

À Ndiagianiao, on lisait les journaux chez le boutiquier. Le président était l'enfant du village, l'honorable, la fierté sèrère montée jusqu'au sommet de l'État. On ne s'y réjouissait pas du malheur de Sonko ; on s'y inquiétait, plus bas, comme on s'inquiète quand deux fils d'une même maison cessent de se parler à table.

— Quand deux frères se disputent la cour, dit le boutiquier, ce n'est jamais la cour qui gagne. Ce sont les voisins qui regardent par-dessus le mur.

Les voisins, en l'occurrence, regardaient de partout. L'opposition d'hier, les chancelleries, les marchés, le Fonds monétaire. Tous comprenaient que le Sénégal entrait dans une saison inconnue : celle où le président et le président de l'Assemblée, issus du même combat, porteurs du même projet originel, allaient devoir se partager un pays devenu trop étroit pour deux légitimités.

Le président, le soir, depuis les fenêtres du Palais, pouvait voir les lumières de Dakar trembler sur la corniche. Il avait gagné, cette semaine-là, ce que tout chef souhaite : les mains libres. Plus de tuteur. Plus de double signature morale sur ses actes. Il était, enfin, seul président.

Mais la solitude des présidents est un piège documenté par toutes les histoires d'Afrique et d'ailleurs : on ne congédie jamais tout à fait l'homme qui vous a fait. On le déplace. On le retrouve, à chaque loi, à chaque budget, à chaque silence de l'hémicycle, assis plus haut que les ministres, marteau en main, chargé de donner la parole — et donc, aussi, de la retirer.

La guerre des deux frères ne commencerait pas par des cris. Elle commencerait par des procédures, des décrets, des lois et des invalidations. Elle commencerait, comme commencent toutes les guerres de palais, par un parti.

Chapitre 13 — Le transhumant

Il existe, dans la vie politique sénégalaise, un mot que tout le monde connaît et que personne n'aime porter : transhumant. Il désigne, depuis des décennies, ces élus, ces ministres, ces maires qui changent de camp au gré des saisons du pouvoir, quittant l'opposition le matin pour le palais le soir, portant leur transhumance comme on porte un boubou neuf aux cérémonies. Le peuple les regarde passer d'un pâturage à l'autre avec une ironie fatiguée. Il les a vus sous tous les régimes. Il croyait avoir tout vu.

Il n'avait pas vu un président.

Fin juin 2026, l'Assemblée nationale, à majorité PASTEF, adopta un texte dont l'intention tenait en une phrase simple : interdire au chef de l'État de diriger un parti politique pendant l'exercice de son mandat. Les députés qui le portèrent ne cachaient ni leur cible ni leur mémoire. À l'investiture, en avril 2024, Bassirou Diomaye Faye avait quitté le poste de secrétaire général du PASTEF en invoquant, lui-même, la nécessité de dissocier la fonction présidentielle de la direction d'un parti. C'était sa parole, son engagement de rupture, répété devant le pays. En 2025 encore, devant les siens, il avait revendiqué son appartenance au PASTEF, jurant que personne ne pourrait effacer son travail dans ce parti. Et voilà que l'hémicycle de son ancien Premier ministre transformait cette parole ancienne en loi, comme on verrouille une porte qu'on sent prête à s'ouvrir de l'intérieur.

— Ce n'est pas une loi contre un homme, dit un député à la tribune. C'est une loi pour une phrase. Pour qu'une promesse faite au peuple ne dépende plus de l'humeur de celui qui l'a prononcée.

Au Palais, on reçut le texte comme une gifle habillée en procédure. Car chacun, dans les deux camps, savait ce qui se préparait depuis des mois, depuis l'automne 2025 exactement, quand Aminata Touré avait été chargée de coordonner la restructuration de la coalition « Diomaye Président » et de la transformer en formation unifiée. Le parti présidentiel n'était plus un projet de couloir. C'était une machine en assemblage, avec ses comités, ses coordinateurs, ses maires ralliés un à un. La loi de juin arrivait donc comme un obstacle posé sur une route déjà tracée.

L'obstacle ne tint pas deux semaines.

Le Conseil constitutionnel invalida la disposition. Décision de droit, motivée en droit, rendue dans les délais brefs qui, au Sénégal de 2026, étaient devenus la bande-son de la vie publique : l'Assemblée vote, le Conseil tranche, le pays commente. Les juristes se disputèrent sur les motifs, les compétences, la procédure. Les militants, eux, ne retinrent qu'une chose : la voie était libre.

— Libre pour quoi ? demanda Modou, le chauffeur, à la radio-trottoir d'un matin de juillet, entre le marché Sandaga et le plateau.

— Pour que le président ait son propre parti, répondit un passager, étudiant, le sac entre les genoux. Pas le parti qui l'a fait élire. Le sien. À lui.

— Attends, attends, dit Modou en freinant. Un président en exercice, élu par un parti qu'il a cofondé, il quitte ce parti pour fonder le parti rival du sien, pendant qu'il est encore président ? C'est ça que tu me dis ?

— C'est ça.

Modou éclata d'un rire sans joie, le rire des Dakarais qui préfèrent rire avant de pleurer.

— Alors écris-le bien dans ton cahier, mon frère. Parce que nos petits-enfants ne nous croiront pas.

Le 3 juillet 2026, le Palais ouvrit ses portes à trois cent six maires. Trois cent six. On les compta comme on compte les ralliements dans ce pays : méthodiquement, publiquement, devant les caméras. Ils vinrent de toutes les régions, en délégations, en boubous du vendredi, leurs écharpes et leurs certitudes rangées. Le président les reçut, les écouta, puis, devant eux réunis, annonça la création de son parti.

Il n'y eut, dans l'annonce, ni colère ni rupture théâtrale. Il y eut cette manière qui était devenue sa signature : la voix égale, le vocabulaire de l'administration, la certitude tranquille de l'homme qui a déjà signé les papiers dans sa tête avant de les signer sur la table. Le nouveau parti naîtrait de la coalition qui l'avait porté au pouvoir. Il porterait ses couleurs propres. Il aurait ses instances, ses fédérations, sa doctrine. Et surtout, il aurait cette vertu, aux yeux de son fondateur : il ne devrait rien à l'hémicycle d'en face.

Pa Assane écouta le compte rendu à la radio, le soir, chez lui. Il demanda qu'on lui répète le chiffre. Trois cent six maires.

— Trois cent six, dit-il lentement. Tu sais ce que c'est, trois cent six maires, dans ce pays ? Ce n'est pas un parti, ça. C'est un État qui se déplace. Quand les maires bougent, les chefs de village regardent. Quand les chefs de village regardent, les quartiers écoutent. Nous, en 2014, on avait des tracts et des semelles usées. Eux, ils ont les mairies.

— Et le mot, Pa ? demanda son petit-fils. Les journalistes, ils disent quoi ?

Pa Assane ôta ses lunettes, les essuya avec le bas de sa chemise, geste d'homme qui cherche un mot juste plutôt qu'un mot facile.

— Un journaliste, à midi, a dit le mot. Il a dit : un président transhumant. Transhumant, tu entends ? Nous, on réservait ce mot aux députés qui vendaient leur mandat contre un poste. Lui, il n'a rien à vendre. Il est déjà au sommet. Alors il ne transhume pas pour monter. Il transhume pour régner seul. C'est autre chose. C'est... — il chercha, puis renonça à chercher — c'est du jamais vu, en tout cas chez nous.

Le petit-fils, qui préparait un examen d'histoire, hasarda :

— Dans le monde aussi, peut-être ? Un président en exercice qui fonde le parti rival du parti qui l'a élu, il y en a eu d'autres ?

Pa Assane haussa les épaules avec la prudence des vieillards qui ont appris à se méfier des superlatifs.

— Dans le monde, je ne sais pas. Je n'ai pas visité le monde. Je sais ce que je vois ici : le parti qu'il a cofondé en 2014 existe toujours. Il a toujours sa majorité à l'Assemblée. Et le président de ce pays est en train de lui construire un concurrent, avec les maires, avec la coalition, avec l'argent de la fidélité. Le reste, les records, les premières mondiales, laisse ça aux journalistes. Moi, je te parle de ce que je vois de ma chaise : un homme qui change de maison sans quitter le quartier, et qui demande aux voisins de venir vivre chez lui.

Le lancement officiel eut lieu le 25 juillet 2026, au King Fahd Palace.

Le lieu, à lui seul, était un discours. Les grands hôtels de la corniche ont accueilli, au fil des régimes, les congrès des partis au pouvoir, les investitures des coalitions, les naissances et les enterrements des majorités. On y dressa, ce jour-là, les couleurs nouvelles, les bâches, les écrans. On y fit entrer, par vagues organisées, les délégations venues de tout le pays et de la diaspora. Et l'on y proclama le nom : « KIIRAAY – Les Patriotes Républicains ». Kiiraay, expliqua-t-on à la tribune et dans les dossiers de presse, signifie « protection », « bouclier », en wolof. Le parti se présentait comme le bouclier de la patrie — « La Patrie d'abord », disait aussi sa devise affichée. Un bouclier, donc. La question, que beaucoup se posèrent en regardant les images le soir même, était de savoir contre qui ce bouclier se levait : contre l'ancien régime, contre l'étranger, ou contre l'autre moitié de la maison d'hier ?

Aminata Touré, superviseure générale, Haut représentant du président, femme de tous les combats et de plusieurs camps — militante de gauche dans sa jeunesse, ministre de la Justice puis Première ministre de Macky Sall, présidente du CESE, rompue avec l'APR en 2022, directrice de fait de la campagne victorieuse de 2024 — prit la parole pour donner le chiffre de la naissance : quatre cent trente-sept partis et mouvements, annonça-t-elle, avaient décidé de fusionner dans la nouvelle formation.

Quatre cent trente-sept. Le chiffre fut repris partout, avec la prudence d'usage : chiffre déclaré par l'organisation, annoncé à la tribune, non audité par une instance indépendante. Mais les chiffres déclarés, dans les naissances de parti, ont leur fonction propre : ils ne décrivent pas seulement une réalité, ils fabriquent une impression de bascule. Quatre cent trente-sept mouvements : qui voudrait rester dehors, du côté des quarante ou des cinquante qui attendent ? Dans les jours qui suivirent, les démissions de responsables du PASTEF commencèrent à être rapportées, une à une, comme des gouttes avant l'averse. Et, symétriquement, on signala des ralliements d'anciens responsables de l'APR, le parti de Macky Sall, ce parti contre lequel tout le combat des dix années avait été mené.

— Des APR chez Kiiraay ? s'étrangla presque un vieux militant, joint au téléphone par une radio

privée. On a passé dix ans à dire que ce système devait tomber. Et maintenant, les gens du système entrent par la grande porte du parti du président, et on appelle ça un bouclier ?

— On appelle ça une majorité, répondit froidement un cadre de la nouvelle formation, dans le même débat. La politique n'est pas un cimetière où l'on garde les morts à leur place. C'est un fleuve. Chacun choisit sa rive.

— Un fleuve, oui, dit le vieux militant. Et il y a un mot pour ceux qui traversent le fleuve à chaque saison, chez nous. On le connaît tous. Je n'ai même plus besoin de le prononcer.

Il raccrocha. Le mot, pourtant, courait déjà partout, sans avoir besoin d'être prononcé par lui. Dans les grand-places, dans les cars rapides, dans les rédactions étrangères qui découvraient le dossier sénégalais avec l'étonnement réservé aux histoires qu'on croit inventées : un président en exercice, cofondateur du parti qui l'a fait élire, président d'honneur devenu encombrant pour les siens, fondait en cours de mandat le parti destiné à concurrencer le sien, pendant que sa majorité d'origine, intacte, siégeait à l'Assemblée sous la présidence de son ancien frère.

À l'Assemblée, justement, on observait la cérémonie du King Fahd Palace avec un silence de cathédrale. Le président de séance n'avait pas été invité en frère. Les députés du PASTEF regardaient, sur les écrans de leurs téléphones, leurs anciens coordinateurs de campagne applaudir sous d'autres couleurs. Certains éteignirent leurs écrans. D'autres les regardèrent jusqu'au bout, comme on regarde un incendie dans la cour voisine en se demandant à quelle heure le vent tournera.

Un député, le soir, confia à un journaliste, sous couvert de l'anonymat que les députés réclament quand ils disent vrai :

— Le plus dur, ce n'est pas qu'il parte. Un homme peut partir. Le plus dur, c'est qu'il ne soit, juridiquement, jamais vraiment parti. Cherche la lettre de démission du PASTEF. Cherche la déclaration formelle. Tu ne trouveras rien. Il a quitté le secrétariat général en 2024, c'est tout. Alors nous vivons avec un président qui n'est plus des nôtres sans avoir cessé de l'être sur le papier, et qui préside à la naissance d'un parti concurrent du nôtre. Dis-moi dans quel manuel de droit constitutionnel on range ça.

Le journaliste nota la phrase. Puis il nota aussi, parce que l'honnêteté l'exigeait dans ce pays de procédures, ce que le camp présidentiel répondait, partout, avec constance : que le président n'avait fait qu'user d'une liberté reconnue ; que le Conseil constitutionnel lui-même avait écarté la loi qui voulait la lui interdire ; que la coalition « Diomaye Président » existait depuis la campagne et qu'il ne faisait que lui donner sa forme définitive ; qu'un chef de l'État ne pouvait rester l'otage d'un appareil partisan devenu, disait-on au Palais, le gouvernement bis d'un seul homme — fût-ce l'homme de Ziguinchor.

Les deux lectures se faisaient face, intactes, inconciliables, comme les deux hommes.

Le soir du 25 juillet, quand les délégations repartirent du King Fahd Palace vers les gares

routières et les aéroports, Dakar brillait de cette lumière jaune qui tombe sur la corniche avant la nuit. Ndeye, la vendeuse de Mbour, vit les images chez une voisine qui avait la télévision. Elle regarda les bâches, les applaudissements, le nom en grandes lettres.

— Kiiraay, lut-elle à voix haute, en détachant les syllabes. Bouclier. Bouclier contre qui, ma sœur ?

La voisine haussa les épaules.

— Contre nous, peut-être. Contre ceux qui posent des questions.

Ndeye rit, puis cessa de rire.

— En 2024, on m'a dit : vote pour lui, c'est voter pour l'autre. En 2026, on me dit : le parti de l'autre est devenu l'adversaire. Alors mon vote de 2024, il est où, maintenant ? Il a transhumé avec lui, ou il est resté à l'Assemblée ?

Personne, dans la pièce, ne sut répondre. Et c'était peut-être là, dans cette question sans réponse d'une vendeuse de Mbour, que le lancement de Kiiraay trouvait sa vérité la plus nue : un parti peut se fonder en un jour, au King Fahd Palace, avec quatre cent trente-sept mouvements déclarés et trois cent six maires alignés. Mais la confiance, elle, ne se décrète pas. Elle se déplace lentement, elle hésite, elle regarde de quel côté tombera le prochain budget.

L'automne arrivait. Avec lui, l'épreuve des chiffres, la seule que ni les boucliers ni les slogans ne peuvent esquiver : la loi de finances.

Chapitre 14 — L'hémicycle

L'automne 2026, à Dakar, n'eut pas la douceur des saisons qui se retirent. Il eut la sécheresse des chiffres. Après l'été des partis — le parti défendu, le parti fondé, le parti concurrent — vint le temps des budgets, et les budgets, dans une république, sont des vérités qui ne se laissent pas habiller. On peut discuter un slogan. On peut contester un chiffre de fusion de mouvements. On ne discute pas indéfiniment une loi de finances : il faut la voter, la rejeter, ou trouver, entre les deux, ce chemin étroit et sénégalais qu'on appelle un compromis, et qui ressemble souvent à une attente.

Mais avant le budget, il y eut les fonds.

Les fonds spéciaux — ces enveloppes de la présidence et de la primature, gérées discrétionnairement, soustraites au contrôle ordinaire — étaient l'un des vieux serpents de la vie publique. L'opposition d'hier, celle du PASTEF combattant, s'était engagée à les supprimer ou à les encadrer. Le pouvoir d'aujourd'hui vivait avec, comme tous les pouvoirs avant lui. Et l'Assemblée nouvelle, celle d'Ousmane Sonko, entreprit en 2026 ce que l'opposition d'hier avait promis : les limiter aux dépenses de défense, de sécurité et de diplomatie, et les soumettre à un contrôle, même a posteriori, de la commission des Finances.

Deux fois, l'Assemblée tenta. Deux fois, le Conseil constitutionnel censura.

Le 25 août 2026, par décision n° 7/C/2026, le Conseil écarta la première version, une loi ordinaire jugée irrecevable en la forme. L'hémicycle ne se découragea pas : il revint par la voie organique, proposition de loi organique n° 38/2026, votée le 1er octobre par cent vingt-sept voix. Le 15 octobre 2026, par décision n° 10/C/2026, le Conseil la déclara contraire à la Constitution, pour vice de procédure — sur saisine, cette fois, du président de la République lui-même, qui avait usé de son droit constitutionnel de déférer le texte aux Sages.

Au Palais, on parla de droit, de régularité, de jurisprudence constante. Dans les travées, on parla d'autre chose.

— Deux fois, dit le député Guy Marius Sagna, qui dénonçait depuis des semaines une « opacité persistante ». Deux fois, la représentation nationale demande que l'argent le plus libre du pays rende des comptes, et deux fois on lui répond par la procédure. On nous avait promis la fin des caisses noires. Nous avons obtenu la protection des caisses noires par les formes. C'est plus élégant. C'est le même résultat.

Au sein même du camp présidentiel, des voix qualifièrent le débat de « faux débat » et rappelèrent, non sans habileté, que le Premier ministre d'alors avait, lui aussi, bénéficié de fonds politiques pendant deux ans sans les dénoncer. Argument de réciprocité, vieux comme les palais : tu as mangé, donc tais-toi. Mais Guy Marius Sagna, élu du peuple avant d'être soldat d'un camp, refusa la réciprocité comme on refuse une monnaie fausse. La question, disait-il, n'était

pas de savoir qui avait mangé. La question était de savoir si, un jour, quelqu'un cesserait de manger en silence.

Il fallait, pour être juste, garder la nuance que les partisans des deux camps oubliaient volontiers dans leurs colères : le Conseil constitutionnel de 2026 n'était pas un bloc au service d'un seul maître. Le 5 octobre 2026, par décision n° 9/C/2026, il avait aussi donné tort au camp présidentiel en censurant, sur saisine du Premier ministre d'alors, le texte n° 37/2026 portant Code pétrolier, déclaré irrecevable. Le même Conseil qui préservait la discrétion présidentielle sur les fonds spéciaux et qui, début juillet, avait invalidé la loi interdisant au chef de l'État de diriger un parti, avait donc, entre-temps, fermé la porte à un texte cher à l'exécutif. Institution de procédure, disaient les juristes. Institution d'équilibre, disaient les optimistes. Institution dont chaque décision, quel qu'en fût le sens, tombait désormais dans un pays divisé en deux fidélités, et y était lue aussitôt comme un but marqué dans un camp ou dans l'autre.

L'institution n'avait pas changé. C'était le pays autour d'elle qui ne savait plus la lire autrement qu'en supporteur.

Puis vint la loi de finances rectificative.

La LFR 2026 — projet n° 40/2026 — était née d'une année difficile : une dette réévaluée dès 2024, des comptes hérités que les audits avaient peints en chiffres brutaux, des partenaires extérieurs qui demandaient des gages, un gouvernement qui cherchait, dans la rectification, le temps et la marge pour tenir. Le texte arriva en commission des Finances et du contrôle budgétaire comme arrivent les textes des saisons orageuses : chargé de tous les contentieux accumulés depuis mai. Les fonds. Le parti. Le limogeage. Les promesses.

Le 23 octobre 2026, la commission rejeta la loi de finances rectificative. Elle rejeta aussi les deux amendements du gouvernement.

Le mot « rejet » fit, dans les rédactions, l'effet d'une détonation contenue. Un texte budgétaire de l'exécutif, rejeté en commission, par une majorité parlementaire issue du même camp historique que le président — voilà qui ne s'était pas vu dans les annales récentes du pays, et qui disait, mieux que tous les éditoriaux, l'état exact de la fracture : l'Assemblée n'était plus la chambre d'enregistrement du Palais. Elle était devenue une puissance.

Le même jour, le groupe parlementaire PASTEF rendit publiques cinq conditions, chiffrées, précises, posées au gouvernement avant tout vote. Cinq conditions comme on pose cinq pierres sur une table avant de négocier : pas de vote sans réponses, pas de réponses sans chiffres, pas de chiffres sans vérité des comptes. Le communiqué circula dans toutes les rédactions, dans tous les téléphones. Pour la première fois depuis 2024, la majorité parlementaire parlait au gouvernement le langage que l'opposition parle ordinairement au pouvoir — alors qu'elle était, sur le papier, le pouvoir.

Et le débat déborda l'hémicycle. Un mouvement citoyen appela à se rassembler devant

l'Assemblée nationale le jour de la plénière, pour exiger le vote de la loi de finances rectificative. D'autres voix, symétriques, appelaient à soutenir les députés dans leur exigence de comptes. Dehors, le pays regardait sa représentation se disputer son budget, et il comprenait, semaine après semaine, ce que le printemps lui avait appris : les gouvernés n'étaient plus seulement des électeurs convoqués tous les cinq ans. Ils lisaient les communiqués. Ils suivaient les commissions. Ils comptaient les voix.

C'est dans cette atmosphère que s'ouvrit, le 27 octobre 2026, la séance plénière.

L'hémicycle était plein comme aux jours qui comptent. Au perchoir, Ousmane Sonko présidait. L'homme que le décret du 22 mai avait chassé de la primature tenait désormais le marteau qui règle la parole des députés, l'ordre du jour, le destin des textes. Face à lui, dans les travées du gouvernement, le ministre des Finances, Cheikh Diba, portait le texte de l'exécutif comme on porte un plateau chargé de verres à travers une pièce encombrée : sans un geste brusque.

Le débat s'engagea. On parla dette, on parla trajectoire, on parla des cinq conditions, des fonds, de la confiance — ce mot que les deux camps se renvoyaient comme une balle empoisonnée depuis mai. Puis Cheikh Diba demanda la parole et, s'appuyant sur l'article 84 du règlement intérieur, obtint ce que les gouvernements obtiennent quand ils ne peuvent ni gagner ni se permettre de perdre : le renvoi du texte en commission.

Ni adoption. Ni rejet. Le statu quo négocié.

La Conférence des présidents fixerait un nouveau calendrier. La commission reprendrait ses travaux. La négociation formelle entre l'exécutif et le législatif continuerait, loin des micros de la plénière, dans les pièces où les chiffres redeviennent des chiffres et où les conditions peuvent devenir des compromis. Pour le gouvernement, chaque jour gagné était un jour pour négocier — avec l'Assemblée, avec les partenaires, avec le temps. Pour la majorité parlementaire, le renvoi n'était pas une reddition : le texte reviendrait, et il reviendrait devant les mêmes députés, avec les mêmes cinq conditions posées sur la table.

Dans l'hémicycle, quand le président de séance leva la séance, il n'y eut ni huées ni ovation. Il y eut ce silence particulier des assemblées qui viennent de comprendre qu'elles ont cessé d'être un décor.

Dehors, la journée finissait. Devant les grilles, les rassemblements s'étaient dispersés sans incident. Les radios, dans les cars et les boutiques, jouaient la séquence en boucle : rejet en commission le 23, plénière le 27, renvoi en commission. Ndeye écoutait chez elle, à Mbour, la marmite sur le feu, une oreille pour la radio, une oreille pour ses enfants.

— Renvoi en commission, ça veut dire quoi, en vrai ? demanda sa fille aînée, qui faisait ses devoirs à la même table.

Ndeye chercha ses mots, elle qui n'avait pas fait de droit mais qui avait fait toutes les queues de ce pays : queues de vote, queues d'administration, queues de marché les jours de pénurie.

— Ça veut dire que le texte est reparti chez ceux qui l'avaient refusé, pour qu'on reparle. Ni oui, ni non. Le gouvernement n'a pas perdu devant tout le monde. Les députés n'ont pas cédé devant tout le monde. Chacun a gardé son honneur. Et le budget, lui, attend.

— Et c'est bien ou c'est mal ?

Ndeye goûta la sauce, ajouta le sel, et répondit avec la sagesse des femmes qui tiennent les budgets réels, ceux des maisons :

— Dans une maison, quand le mari et le frère de la maison se disputent l'argent du mois et qu'ils décident de reparler demain, la maison mange quand même ce soir, si la femme a prévu. Le pays, je ne sais pas s'il a prévu. Mais je sais une chose : avant, le budget passait comme une lettre à la poste, et nous, on apprenait le résultat aux informations. Maintenant, on suit la commission comme on suit un match. On connaît les noms des députés. On connaît l'article 84. Tu te rends compte ? Ta mère connaît l'article 84 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Ça, avant, ça n'existait pas.

À Dakar, à la même heure, Modou terminait sa journée au garage, le car rapide enfin silencieux. La radio du dépôt commentait encore la plénière. Un apprenti, dix-huit ans, les mains noires de cambouis, écoutait en fronçant les sourcils.

— Patron, c'est qui qui a gagné, aujourd'hui ?

Modou essuya ses mains, lentement, comme son père les essuyait avant lui.

— Personne. Et c'est ça, la nouvelle. Avant, le Palais gagnait toujours, et l'Assemblée applaudissait. Ensuite, Sonko a gagné les élections et le Palais applaudissait. Aujourd'hui, personne n'a gagné, et c'est le pays qui regarde la partie en connaissant les règles. Plus rien ne sera plus comme avant, mon petit. Plus rien. Quand le peuple commence à compter les voix d'une commission, les présidents peuvent changer de parti, les conseils peuvent censurer, les ministres peuvent renvoyer les textes : le peuple, lui, ne redeviendra pas du bétail qu'on mène voter en chantant. Il voudra comprendre. Il voudra prendre part.

L'apprenti hocha la tête, pas tout à fait convaincu, mais déjà contaminé par cette chose nouvelle qui circulait dans l'air de Dakar, de Mbour, de Ziguinchor : l'attention.

Au Palais, ce soir du 27 octobre, on mesura le résultat avec le soulagement des exécutifs qui ont évité le pire : pas de rejet en plénière, pas d'humiliation publique du gouvernement Lô, pas de crise ouverte avec les partenaires. À l'Assemblée, on mesura le même résultat avec la satisfaction des législateurs qui ont imposé leur existence : pas d'adoption forcée, pas de passage en force, le texte reviendrait amendé par la négociation ou il ne reviendrait pas. Chacun des deux frères pouvait, ce soir-là, raconter la journée comme une victoire. C'est précisément pour cela qu'elle n'en était une pour aucun des deux.

Car sous le statu quo négocié, la mécanique profonde du pays avait changé de nature, et tous les

acteurs le sentaient, des travées aux marchés. Le budget d'un État n'est pas un texte comme les autres : c'est le plan de la maison commune, la liste de ce qu'on paiera et de ce qu'on remettra. Que ce plan puisse être arrêté, discuté, conditionné, renvoyé — par la majorité même qui avait fait la révolution de 2024 — signifiait que la délégation du peuple n'était plus un blanc-seing. Les gouvernés, par leurs députés interposés et par leur attention nouvelle, reprenaient leur part du chapitre.

Pa Assane, avant d'éteindre sa radio, écouta une dernière fois le résumé de la journée. Le journaliste, en studio, cherchait une conclusion. Il la trouva, sans le savoir, dans la formule que tout le pays répétait depuis des mois, dans les cars, dans les marchés, dans les cours des maisons, et qui était devenue, cet automne-là, moins un slogan qu'un constat :

— Plus rien ne sera plus comme avant.

Pa Assane tourna le bouton. Le poste s'éteignit. Dans le silence de la pièce, il dit, pour lui seul :

— Non. Plus rien. Pas même nous.

L'hiver des négociations commençait. Le texte reviendrait. Les conditions restaient posées. Les deux palais se faisaient face, de part et d'autre d'une ville qui, désormais, regardait les deux à la fois — et qui ne détournerait plus les yeux.

Miroir — Nyerere : Le maître que le peuple s'est choisi

L'ancien

Il y a des hommes que l'Histoire retient pour ce qu'ils ont pris. Il en est un, au sud du Sénégal, de l'autre côté du continent, qu'elle retient pour ce qu'il a refusé de prendre — et pour ce qu'il a passé sa vie à donner : des leçons. Non pas les leçons qu'on impose, du haut d'une chaire ou d'un perchoir, à des enfants qu'on tient pour mineurs. Les leçons qu'on propose à des adultes qu'on tient pour majeurs. Toute sa vie tient dans cette distinction, et c'est pour cela que ce chapitre, le plus délicat des cinq miroirs, doit commencer loin de Dakar, loin du palais et de l'hémicycle, dans un village du Tanganyika nommé Butiama, où Julius Nyerere naquit en 1922.

De sa naissance, on ne retiendra ici que ce qui est établi : l'année, le lieu. Le jour exact que certaines traditions lui prêtent est une convention rapportée, non un fait que ce livre affirmera. Le roman qui s'oblige à la vérité sur les vivants s'y oblige d'abord sur les morts.

Il fut enseignant avant d'être quoi que ce soit d'autre, et il le resta après tout le reste. Formé à l'école secondaire de Tabora, puis au Makerere College de Kampala, où il obtint un diplôme d'enseignement, il enseigna, partit, revint enseigner. En 1952, à l'université d'Édimbourg, il obtint son M.A. en histoire et en économie : il fut, selon la notice que lui consacre Britannica, le premier Tanganyikais à étudier dans une université britannique. Il aurait pu faire de ce diplôme un sésame, une carrière, une rente de rareté. Il en fit un retour : les écoles catholiques, le St. Francis College de Pugu, la craie et les classes. Le peuple lui donna un nom qu'il garda toute sa vie, jusque dans les palais et jusque dans la mort : Mwalimu. En swahili, cela veut dire maître, enseignant. Les titres que les peuples donnent valent les décrets qu'ils n'ont pas signés : celui-ci ne fut jamais révoqué.

Le 7 juillet 1954, à Dar es Salaam, il fonda le TANU, le parti qui porterait l'indépendance, en transformant l'association qui l'avait précédé. En 1961, il devint Premier ministre du Tanganyika ; le 9 décembre 1961, le pays accéda à l'indépendance, et en 1962 il en devint le président, le Tanganyika étant devenu une république. Le 26 avril 1964, le Tanganyika s'unit à Zanzibar ; le 29 octobre de la même année, l'ensemble prit le nom de République unie de Tanzanie, et Nyerere en fut le président. Un maître d'école était devenu chef d'État. La question qui allait décider de son œuvre était simple, et terrible : que fait un maître lorsqu'on lui donne un pays pour salle de classe ?

La réponse vint d'Arusha.

Du 26 au 29 janvier 1967, le comité exécutif national du TANU se réunit à Arusha et adopta une résolution. Le 5 février 1967, le texte fut publié : c'est la Déclaration d'Arusha. Elle comptait cinq parties — le credo du TANU, la politique du socialisme, la politique de l'autosuffisance, l'appartenance au parti, et la résolution elle-même. Au centre, un mot swahili que Nyerere

traduisait par *familyhood*, l'esprit de famille élargi à la nation : *ujamaa*. Le socialisme qu'il proposait n'était pas d'abord une mécanique d'État ; c'était une manière de vivre ensemble sans que l'un exploite l'autre, dans l'égalité, avec un contrôle effectif de l'État sur les principaux moyens de production, et l'autosuffisance — *self-reliance* — pour doctrine : un peuple ne se construit pas avec ce qu'on lui donne, mais avec ce qu'il fait.

Et puis il y avait le code.

La cinquième partie de la Déclaration portait ce que l'histoire a retenu sous le nom de *Leadership Code*, le code des dirigeants. Il faut le lire lentement, car il ne ressemble à aucune constitution et à tous les examens de conscience. Un dirigeant du TANU ou du gouvernement, disait le texte, doit être un paysan ou un travailleur, sans lien avec le capitalisme ou le féodalisme. Et les interdictions tombaient, une à une, comme des lignes d'un règlement d'école écrit pour des hommes puissants : interdiction de détenir des actions ; interdiction d'être administrateur d'une entreprise privée ; interdiction de recevoir deux salaires ou plus ; interdiction de posséder des maisons louées à autrui. Pesons ce que cela signifie. On n'interdisait pas seulement aux dirigeants de voler — on leur interdisait de s'enrichir autrement qu'en travaillant, de mettre une distance entre leur vie et la vie de ceux qu'ils gouvernaient. Le maître appliquait à ses ministres la règle qu'il appliquait à sa classe : nul ne triche avec l'exemple. Car un dirigeant qui possède des maisons qu'il loue enseigne, lui aussi, tous les jours — il enseigne que le pouvoir est un placement.

Un mois plus tard, en mars 1967, parut le texte qui prolongeait la Déclaration dans son domaine propre : *Education for Self-Reliance*, l'éducation pour l'autosuffisance. Nyerere y critiquait le système hérité de la colonie — élitiste, coupé de la société rurale, centré sur les examens — et proposait une éducation intégrée au travail agricole et à la vie communautaire, une école qui ne serait pas une antichambre de l'exil intérieur, mais un outil du village. En 1970, l'année fut déclarée année de l'éducation des adultes, sous une devise que le document de l'époque portait en swahili : *Elimu Haina Mwisho* — l'apprentissage n'a pas de fin. Les campagnes d'alphabétisation des adultes qui suivirent furent immenses ; leurs résultats exacts, les estimations les rapportent diversement selon les sources et les périodes, et ce livre, fidèle à sa règle, ne tranchera pas là où les chiffres divergent. Il retiendra l'intention, qui, elle, est documentée dans les textes : traiter les gouvernés en adultes à instruire, non en enfants à conduire.

Car voici la phrase, la seule de lui que ce chapitre citera, parce qu'elle est sourcée et qu'elle contient tout l'homme. Elle se trouve dans *Freedom and Development*, en 1974 : « *People cannot be developed; they can only develop themselves.* » On ne peut pas développer les gens ; ils ne peuvent que se développer eux-mêmes. Il faut entendre ce que cette phrase refuse. Elle refuse le développement comme une marchandise qu'un gouvernement livrerait à un peuple passif, comme on livre un stock. Elle refuse le président-providence, le parti-providence, l'aide-providence. Elle dit qu'un dirigeant peut réunir les conditions, ouvrir l'école, poser le code, donner l'exemple — mais que le dernier pas, celui qui compte, appartient au peuple seul, ou

n'aura pas lieu. Un maître sait cela mieux que personne : on peut enseigner toute une vie ; apprendre reste l'acte de l'élève.

En 1985, Julius Nyerere quitta volontairement la présidence de la Tanzanie. Ali Hassan Mwinyi lui succéda. Il garda la présidence du parti jusqu'en 1990, puis se retira tout à fait. Le 14 octobre 1999, il mourut à Londres. Entre le village de Butiama et cette chambre de Londres, il y avait eu un pays indépendant, un parti, une doctrine, un code — et un titre que ni les honneurs ni les échecs n'avaient réussi à lui retirer, parce qu'il ne dépendait ni des honneurs ni des échecs : Mwalimu. Le maître.

Telle est la part de l'ancien, et elle est close. Tout ce qui précède est fait établi ou parole sourcée. Tout ce qui suit est autre chose, et ce chapitre doit le dire avant de le faire : c'est un miroir que des vivants tendent à un vivant, et les miroirs, chacun le sait, montrent autant le visage de celui qui les tient que celui de celui qu'on y cherche.

L'écho

Pa Assane avait une habitude que ses compagnons de banc connaissaient bien : quand le pays traversait une de ces journées où les communiqués remplaçaient les conversations, il éteignait sa radio plus tard que de coutume, et il parlait. Pas pour commenter l'heure — pour remonter le temps, à sa manière, qui était celle d'un homme qui avait passé sa vie à éduquer politiquement son quartier : distributions de tracts qu'il relisait aux illettrés, réunions de section où il expliquait les textes ligne par ligne, veillées où l'on refaisait, à voix haute, l'histoire du continent pour des jeunes qui la découvraient. Le soir du bras de fer, quand Modou vint s'asseoir près de lui avec l'apprenti du garage, Pa Assane avait ce regard particulier des vieux maîtres sans école : le regard de celui qui va construire quelque chose devant vous, et qui veut que vous voyiez les échafaudages.

— Ce soir, dit-il, je vais vous parler d'un Tanzanien. Et avant que vous me demandiez où je veux en venir, je vais vous dire d'où je pars, pour que personne ne triche. Écoutez-moi bien, parce que c'est le plus important de tout ce que je vais dire : Sonko ne l'a jamais cité. Jamais. Pas dans un discours, pas dans un livre, pas dans une interview que l'on connaisse. Nyerere. Cherchez. Vous ne trouverez pas ce nom dans sa bouche.

L'apprenti fronça les sourcils.

— Alors pourquoi en parler, patron ?

— Parce qu'un miroir, ce n'est pas une filiation, répondit Pa Assane. Une filiation, ça se prouve, avec des papiers, des citations, des dates. Un miroir, ça se construit, avec des yeux. Et celui qui construit le miroir doit avoir l'honnêteté de dire qu'il le construit. Si je vous disais : Sonko est l'héritier de Nyerere, je mentirais, parce que l'héritier, c'est celui que le mort a désigné ou que le vivant revendique, et ici il n'y a ni désignation ni revendication. Mais si je vous dis : quand je regarde Sonko, moi, Pa Assane, je revois le Mwalimu — là, je ne mens pas. Je témoigne. C'est

différent. Et c'est plus fort, à condition de ne pas confondre les deux.

Il but une gorgée de thé, et reprit, de cette voix lente des hommes qui ont expliqué les mêmes choses pendant quarante ans sans se lasser de les expliquer :

— Ses maîtres à lui, ceux qu'il nomme, je les connais, et vous les connaissez. La BBC le notait dès 2018 : dans ses entretiens, il cite Thomas Sankara comme son modèle en politique, et ses références reviennent, encore et encore, à Mamadou Dia et à Cheikh Anta Diop. En mai 2025, à Ouagadougou, Premier ministre en visite pour l'inauguration du mausolée de Sankara, il a appelé les Africains à transmettre l'héritage, et les noms rapportés de ce discours sont Sankara, Lumumba, Mamadou Dia, Nkrumah. Vous avez entendu ? Dia, encore. Cheikh Anta Diop, dans le même voyage, pour le travail de mémoire : il a dit de ces grands fils d'Afrique qu'ils avaient consacré leur vie à nous faire comprendre que nous ne sommes pas orphelins de l'histoire. Voilà son panthéon, celui qu'il a écrit lui-même : d'abord sénégalais — Dia, Cheikh Anta —, avec Sankara pour figure du continent. Nyerere n'y est pas. Le peuple, ce soir, va l'y ajouter. Mais il faut que ce soit clair, dans cette pièce comme dans ce pays : c'est le peuple qui ajoute un nom à une liste que l'homme, lui, n'a pas écrite. C'est notre droit. C'est même, peut-être, notre fonction. Mais ce n'est pas son aveu, et personne ne devra jamais le raconter comme son aveu.

— Et qu'est-ce que tu lui ajoutes, au juste ? demanda Modou, qui sentait venir la démonstration et qui, comme tous les élèves de Pa Assane, savait que la question faisait partie de la leçon.

— Je lui prête un maître d'école, dit Pa Assane. Écoutez le parcours, pas le mien — le sien, celui des dates, celui que personne ne peut me contester. Un inspecteur des Impôts et des Domaines qui, en avril 2005, fonde un syndicat, le SAID, et le dirige comme premier secrétaire général jusqu'en juin 2012 : déjà, à la DGID, l'homme expliquait à ses collègues, texte par texte, ce que l'administration leur devait et ce qu'elle leur prenait. Le 4 janvier 2014, il fonde un parti, le PASTEF, et il le préside. Un parti, quand on le fonde à cet âge du combat, ce n'est pas une machine à élections : c'est une école qui n'a pas encore ses murs. Pendant des années, réunion après réunion, il faudra expliquer le projet, le répéter, le défendre contre la caricature, former des gens qui formeront d'autres gens. Le 29 août 2016, le décret présidentiel n° 2016-1239 le révoque de la fonction publique, sans suspension de ses droits à pension, pour manquement à l'obligation de discrétion professionnelle — lui qui dénonçait publiquement des anomalies fiscales et budgétaires. Retenez la forme de la sanction, mes enfants : on ne le punit pas pour avoir pris ; on le punit pour avoir parlé. Pour avoir expliqué dehors ce qui se passait dedans.

Il marqua une pause, laissa le silence travailler, comme il le faisait toujours au moment où la leçon changeait de registre.

— Le 30 juillet 2017, il entre à l'Assemblée, seul élu de sa liste, Ndawi Askan Wi. En 2018, il publie deux livres — Pétrole et gaz au Sénégal, en janvier, et Solutions, en septembre : un homme qui, chassé de l'administration et pas encore porté par les foules, choisit l'arme du maître, qui est le livre, la démonstration, la page qu'on peut relire et contester ligne par ligne. En février

2019, il est troisième de la présidentielle, avec 15,67 % des voix. Ensuite vous connaissez : les procès, la prison de 2023, le parti dissous le 31 juillet 2023, la liberté retrouvée le 14 mars 2024, la primature le 2 avril. Le 22 mai 2026, on le limoge de la primature. Le 26 mai, l'Assemblée l'élit à sa présidence. Et depuis l'automne, vous avez vu ce que vous avez vu : le 23 octobre, la commission des Finances rejette la loi rectificative ; le 27, la plénière la renvoie en commission, article 84 ; et dehors, dans les marchés et les garages, les gens apprennent le règlement intérieur de leur Assemblée comme on apprend un métier. Ndeye sait ce que veut dire un renvoi en commission. Toi, Modou, tu expliques l'article 84 à ton apprenti entre deux vidanges. Voilà les faits. Je n'en ai pas inventé un seul. Maintenant, écoutez ce que moi, j'en fais — et souvenez-vous que c'est moi qui le fais.

— Je te dis que... commença-t-il, puis il s'interrompit, sourit de ce sourire des vieux qui savent que la formule compte autant que l'idée. Non. Je vais le dire proprement, comme je le disais aux jeunes de la section : Sonko ne l'a jamais cité. Moi, je te dis que quand je le regarde présider l'hémicycle, quand je l'entends expliquer un texte jusqu'à ce que le pays entier puisse le répéter, je revois le geste du Mwalimu. Pas l'homme — le geste. Le geste de celui qui considère que le peuple n'est pas un troupeau à conduire mais une classe à instruire, des adultes à qui l'on doit la vérité des chiffres et le sens des mots. Le Sénégalais a ses maîtres, Dia et Cheikh Anta, et il a raison : ce sont les nôtres, ils ont pensé ce pays dans sa langue et dans son histoire. Mais un peuple a le droit d'avoir, lui aussi, ses références, et de les prêter à son tribun. Les tribuns appartiennent à ceux qui les ont portés, autant qu'à ceux qui les ont formés. Alors nous disons : il nous éveille les consciences. Vous m'entendez ? Nous disons. C'est notre phrase, notre construction, notre miroir. Elle n'engage que nous. Le jour où un journaliste écrira que Sonko se réclame de Nyerere, ce journaliste mentira, et ce sera peut-être de notre faute, si nous n'avons pas dit assez fort que le miroir était à nous.

L'apprenti, qui écoutait les mains encore noires du travail du jour, demanda la question que posent tous ceux qui entrent dans une leçon par la petite porte :

— Mais s'il ne l'a jamais cité, à quoi ça sert, ton Tanzanien ?

Pa Assane hocha la tête, satisfait comme un maître dont l'élève vient de trouver, sans le savoir, la porte principale.

— À mesurer, dit-il. Un miroir, ça ne sert pas à flatter ; ça sert à mesurer. Écoute le code d'Arusha, et mesure. Le dirigeant : paysan ou travailleur. Pas d'actions. Pas deux salaires. Pas de maisons louées aux autres. Je ne dis pas que Sonko a repris ce code — il ne l'a jamais prononcé, je vous l'ai dit, je vous le redis. Je dis que le peuple qui a lu ce code, ou qui l'entend ce soir de ma bouche, regardera désormais tous ses dirigeants avec ces questions-là dans la poche, y compris celui qu'il aime, surtout celui qu'il aime. Et écoute la phrase de 1974 : on ne peut pas développer les gens, ils ne peuvent que se développer eux-mêmes. Je ne dis pas que Sonko l'a faite sienne. Je dis que c'est la phrase que le peuple sénégalais est en train de vivre sans la connaître : quand

Ndeye apprend l'article 84, quand les députés posent cinq conditions chiffrées à un gouvernement, quand une commission dit non et qu'une plénière renvoie au lieu d'applaudir — le peuple se développe lui-même, séance après séance. Le maître que nous lui prêtons n'est pas là pour le grandir. Il est là pour nous rappeler ce que nous attendons de lui : qu'il continue d'enseigner, et qu'il accepte d'être mesuré par la leçon. Plus rien ne sera plus comme avant — mais ça non plus, ce n'est pas lui qui l'a inventé. C'est vous. C'est nous. C'est le peuple qui le dit, et qui, en le disant, apprend.

Il se tut. La nuit de Dakar faisait son bruit ordinaire, ce fond de moteurs et de voix qui est la rumeur d'une ville qui ne s'endort jamais tout à fait. Modou, longtemps, ne dit rien. Puis, avec la prudence des hommes qui savent ce qu'un miroir peut coûter à celui qu'on y regarde :

— Et au Palais, Pa ? Ton miroir, là-bas, de l'autre côté, on le voit comment ?

Pa Assane tourna lentement le bouton de sa radio éteinte, geste machinal, geste d'homme qui cherche une fréquence qui n'existe pas.

— Là-bas, dit-il, on ne le voit pas. C'est bien le problème. Là-bas, on reçoit des reflets sans savoir d'où vient la lumière. Viens. Je vais te raconter la nuit du Palais, telle que je l'imagine — et ce que j'imagine, je le signerai comme imagination, comme j'ai signé le miroir. Un vieux militant a au moins appris cela : ne jamais faire passer sa lampe pour le soleil.

Le reflet au Palais

La nuit du 28 octobre 2026, quand les communiqués se furent répondu, le Palais retrouva ce silence particulier des maisons où l'on a décidé de ne plus parler à voix haute. Le Conseil des ministres avait tenu séance ; son texte était parti vers les rédactions, avec son instruction soigneusement pesée : le chef de l'État demandait au Premier ministre de prendre toutes les dispositions juridiques idoines et les mesures adéquates pour la mise en œuvre systématique des politiques, programmes et projets intégrés dans le cadre de la loi de finances rectificative et de la loi de finances initiale, déposées au niveau de l'Assemblée nationale. Déposées. Le mot, dans la bouche des commentateurs, avait passé la soirée à faire son œuvre. Au Palais, on le trouvait exact. C'est qu'il l'était — et que l'exactitude, parfois, est la plus redoutable des maladroites : elle dit la vérité de la situation en croyant ne dire que la vérité de la procédure.

Le président travaillait tard, comme il travaillait toujours : par dossiers interposés, par notes, par instructions écrites dont la netteté disait l'ancien inspecteur, l'homme des chiffres et du foncier, formé à une école où un texte bien rédigé tient lieu de présence. Gouverner, pour lui, était devenu cela — une suite d'actes signés, datés, transmis, dont chacun, pris isolément, se défendait en droit, et dont l'ensemble, vu de dehors, dessinait un souverain qui avançait sans jamais se montrer. Un conseiller sans nom, de ces petites mains qui voient tout parce qu'elles ne sont rien, lui apporta la synthèse du soir : les deux communiqués côte à côte, celui du parti d'en face et celui du Conseil, et, en dernière page, le relevé des écoutes du soir, qui disait en substance ce que toutes les rédactions répétaient depuis la veille : le peuple connaissait l'article 84.

— Ils en parlent comme d'une nouveauté, monsieur le Président, dit le conseiller, avec la prudence de ceux qui servent le café des mauvaises nouvelles. À la radio, ce soir, un chauffeur expliquait le renvoi en commission à son apprenti. Une vendeuse de Mbour l'avait expliqué hier à sa fille. C'est... inhabituel.

Le président ne leva pas les yeux tout de suite. Il acheva la phrase qu'il était en train de relire — une instruction, encore une, précise comme un article — puis il posa son stylo, avec ce soin des hommes qui rangent leurs gestes quand ils ne rangent plus leurs pensées.

— Inhabituel, répéta-t-il. Vous voulez dire que le pays apprend.

— Je veux dire, monsieur le Président, que le pays apprend ailleurs.

Le silence qui suivit fut de ceux qui, dans les palais, valent des audiences. Car le conseiller venait, sans le formuler, de toucher le point exact où le reflet dérange. De l'autre côté de la ville, il y avait une maison — l'hémicycle — où l'homme que le décret du 22 mai avait chassé de la primature tenait désormais le marteau des séances, et où, semaine après semaine, le pays recevait une forme d'enseignement qu'aucun ministère ne dispensait : on y apprenait ce qu'est une commission, ce que vaut un renvoi, ce que pèsent cinq conditions posées par écrit, ce que signifie qu'un texte de l'exécutif reparte sans avoir été voté. L'Assemblée était devenue, aux yeux de Pa Assane et des siens, une tribune où l'on enseigne le pays article par article — c'était là, on le sait, la construction du chœur, sa vérité à lui, prêtée, assumée, signée. Mais une construction, quand un peuple entier s'y reconnaît, cesse d'être une simple image : elle devient une pression, une attente, une manière de regarder les deux palais à la fois. Et au Palais, cette nuit-là, on ne regardait pas le miroir — on en ressentait la lumière, qui venait de biais, comme elle vient toujours, par les radios des chauffeurs et les téléphones des vendeuses.

Le président se leva, fit quelques pas vers la fenêtre. Dakar, en dessous, tenait ses lumières. Il pensa — le roman, ici, ne prête à l'homme aucune parole documentée, seulement ce silence que les scènes de ce livre lui ont déjà prêté — il pensa à ce que gouverner voulait dire, dans la maison où il se trouvait. Ici, on signait. Ici, on instruisait des dossiers, on demandait des dispositions, on ordonnait des mises en œuvre. Le pouvoir y était une écriture : exacte, datée, opposable. Là-bas, disait la rumeur du pays, le pouvoir était une parole : expliquée, répétée, discutée dans les cars rapides, jusqu'à devenir le bien commun de gens qui n'avaient jamais mis les pieds dans un hémicycle. Deux pédagogies se faisaient face, et une seule des deux avait des élèves qui récitaient la leçon dans les marchés.

— Vous me direz, dit-il enfin, à voix très basse, ce qu'ils retiendront de l'article 84.

Ce n'était pas une instruction. C'était presque une confidence, et le conseiller, qui connaissait son homme, comprit qu'il venait d'assister à l'instant rare où l'image imprimée et l'homme se regardaient sans témoin : l'homme mesurait, peut-être pour la première fois avec cette netteté, que le pays ne demandait pas seulement des actes — il demandait des explications, et qu'il les prenait là où on les lui donnait. Que le maître fût un Tanzanien mort en 1999 à Londres, que le

tribun de l'hémicycle ne l'eût jamais nommé, que tout cela fût l'ouvrage patient d'un vieux militant sur un banc de Dakar : le Palais n'en savait rien, et c'est bien ainsi que les reflets travaillent. Ils n'ont pas besoin d'être connus de celui qu'ils éclairent. Ils ont besoin d'être crus de ceux qui regardent.

Le conseiller se retira sans bruit. L'instruction du soir dormait dans son parapheur, exacte, signée, prête à produire ses effets de procédure. Dehors, dans la ville, d'autres effets se produisaient, qu'aucun parapheur ne contenait : une vendeuse goûtait sa sauce en expliquant un renvoi en commission, un chauffeur éteignait son moteur en expliquant un bras de fer, un vieil homme construisait un miroir en déclarant qu'il le construisait. Et le refrain, ce soir-là, ne fut prononcé ni au Palais ni à l'Assemblée. Il le fut là où il était né, dans la rumeur basse et têtue du peuple éveillé, qui apprenait sa leçon tout seul, comme le maître de Butiama l'avait écrit dans un livre de 1974 — sans que Dakar, ce soir-là, ait eu besoin de l'avoir lu :

— Plus rien ne sera plus comme avant.

Chapitre 15 — Le bras de fer

Le lendemain de la plénière, Dakar se réveilla avec deux textes à commenter, et aucun des deux n'était le budget.

La loi de finances rectificative dormait en commission, renvoyée la veille par le ministre Cheikh Diba au nom de l'article 84, avec cette élégance procédurale qui permet aux gouvernements de ne pas perdre en public. La Conférence des présidents devait fixer le calendrier. La négociation, disait-on, allait commencer. Mais pendant que le texte budgétaire repartait dans les couloirs, un autre affrontement, plus ancien et plus personnel, choisissait ce jour-là pour sortir des coulisses et prendre date dans les journaux.

Il y avait d'abord des propos.

Un professeur, Arona Coumba Ndoffène Diouf — ancien ministre-conseiller de Macky Sall, devenu l'une des voix du parti présidentiel Kiiraay, critique récurrent et sans indulgence d'Ousmane Sonko — avait parlé publiquement de l'homme du perchoir dans des termes que ses adversaires jugèrent aussitôt comme un appel au complot. Un juriste, Babacar Ba, du Forum du Justiciable, condamna publiquement ces déclarations et en cita la phrase, en wolof, telle qu'elle courait déjà de téléphone en téléphone :

— « Ousmane Sonko daniouko wara outal pékhé, il est temps de l'arrêter. »

Il faut lui trouver une ruse. Il est temps de l'arrêter.

Il fallait, là encore, peser les mots comme on pèse une monnaie dont on ne connaît pas encore le titre. La phrase citée parlait d'une ruse et d'un arrêt — le vocabulaire de la manœuvre politique, de l'empêchement, de la fin de partie. Elle ne nommait ni une arme, ni un lieu, ni un jour. Mais dans un pays où l'on avait enterré des manifestants entre 2021 et 2024, où le leader visé avait connu la prison, la dissolution de son parti et les procès, aucun mot de cet ordre ne tombait plus dans une oreille innocente. Les mots, au Sénégal de 2026, arrivaient chargés de tout ce que le pays avait déjà vécu. Et le parti d'Ousmane Sonko choisit de les entendre au plus grave.

Le 28 octobre 2026, PASTEF-Les Patriotes publia son communiqué n° 015-2026.

Le texte, signé du bureau politique national, ne parlait pas le langage des polémiques ordinaires. Il parlait celui des affaires d'État. Le parti y dénonçait des « propos extrêmement dangereux » tenus par un membre du parti présidentiel, affirmait que l'intéressé avait demandé publiquement aux responsables de son parti de mettre en œuvre un complot dont l'objectif serait d'éliminer le président Ousmane Sonko, et il en tirait la conséquence en toutes lettres : de tels propos devaient provoquer une réponse immédiate du Parquet de Dakar, comme constitutifs, notamment, d'une atteinte à la sûreté de l'État.

Puis le communiqué tournait son adresse vers le seul homme qui pouvait, d'un mot, fermer la

séquence. PASTEF invitait le président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, à mettre immédiatement fin à « ces infractions à la loi, émanant de son parti Kiiraay ». Et il concluait en assurant de sa ferme décision de protéger son leader, tout en interpellant le procureur de la République pour l'application stricte de la loi.

Il fallait mesurer ce que ce texte déplaçait. Un parti au pouvoir — car PASTEF restait, à l'Assemblée, la majorité — demandait à la justice de poursuivre un cadre du parti du président, et demandait au président lui-même de désavouer les siens. Le mot « complot » et le mot « éliminer » étaient les mots du communiqué : ils engageaient leur auteur, ils n'établissaient pas un fait, et aucun élément rendu public, à cette date, ne venait démontrer l'existence d'un projet d'élimination physique. Mais la politique ne vit pas seulement de faits établis ; elle vit de mots posés sur la table, dont on ne peut plus ensuite faire semblant qu'ils n'ont pas été prononcés. Ce mot-là — éliminer — était désormais sur la table, entre les deux palais, à côté des cinq conditions et du texte renvoyé.

Et le communiqué plaçait le destinataire dans un coin dont il n'existait pas de sortie propre. Si le président condamnait les propos et sanctionnait les siens, il reconnaissait publiquement que son propre parti abritait ce que son ancien parti qualifiait d'atteinte à la sûreté de l'État — aveu dont la facture politique, cinq mois après la fondation de Kiiraay, serait payée au prix fort. S'il se taisait, le silence deviendrait la réponse : le parti assiégé l'écrirait, les rédactions le titreraient, les marchés le répéteraient. S'il laissait le Parquet ouvrir une procédure, il armait la justice contre sa propre famille politique ; s'il la laissait dormir, il confirmait, aux yeux du camp d'en face, que les propos de ses hommes bénéficiaient d'une protection. Les communiqués de parti sont rarement des descriptions : ce sont des machines. Celui-ci était construit pour que chaque réaction possible du Palais coûte quelque chose au Palais. C'est pourquoi, dans les rédactions de Dakar, on ne commenta pas seulement les mots du texte ; on commenta l'attente qu'il installait, heure par heure, autour d'un président qui, depuis mai, avait pris l'habitude de répondre aux coups par des actes signés plutôt que par des paroles — et dont on guettait, cette fois, le moindre mot.

Le même jour, le Conseil des ministres se réunit au Palais.

Son communiqué, publié dans la soirée, ne nommait ni le parti adverse, ni les propos, ni la polémique. Il parlait de la continuité des pouvoirs publics, présentée comme un impératif, et il contenait une instruction que les rédactions soulignèrent avant même de la commenter : le Chef de l'État demandait au Premier ministre de « prendre toutes les dispositions juridiques idoines et mesures adéquates pour la mise en œuvre systématique des politiques, programmes et projets publics intégrés dans le cadre de la LFR et de la LFI déposées au niveau de l'Assemblée nationale ».

Déposées. Le mot était exact, et il disait tout l'écart. La loi de finances initiale de 2027 était déposée ; la loi rectificative de 2026 était déposée, discutée, rejetée en commission, renvoyée en plénière — mais elle n'était pas adoptée. Le président ordonnait donc à son gouvernement de

mettre en œuvre, systématiquement et par toutes les dispositions juridiques adéquates, des politiques inscrites dans des textes que la représentation nationale n'avait pas votés. Au Palais, on parla d'efficacité, de continuité, de refus de la paralysie. À l'Assemblée, on lut la même phrase autrement : comme la décision de gouverner par-dessus le vote en attente, en traitant l'hémicycle comme une formalité retardataire.

Ainsi, le 28 octobre 2026, les deux pouvoirs s'étaient parlé sans se répondre. L'un par un communiqué qui disait complot, parquet et sûreté de l'État. L'autre par un communiqué qui disait continuité, dispositions juridiques et mise en œuvre. Aucun des deux textes ne citait l'autre. Tous les lecteurs de Dakar comprirent qu'ils se répondaient exactement.

Entre les deux, une phrase du président de l'Assemblée, rapportée par Libération, circulait comme la devise discrète de la saison :

— « Si des gens pensent que la terre tourne autour de l'Exécutif, ils se trompent. »

Le soir, au garage, Modou coupa le moteur du car et resta un moment à écouter la radio du dépôt, qui alignait les deux communiqués comme on aligne deux équipes avant un match. L'apprenti, celui qui voulait toujours savoir qui avait gagné, risqua :

— Patron, là, c'est plus la négociation, on dirait.

Modou hocha la tête, lentement.

— Non, mon petit. La négociation, c'était hier, avec les articles et les commissions. Là, chacun a montré ses muscles sans lever la main. Le parti de Sonko dit : on saisit le procureur. Le Palais dit : on exécutera quand même. Tu sais ce que ça veut dire, quand deux frères qui se disputaient à voix basse commencent à se parler par communiqués ? Ça veut dire que le bras de fer se fera jour. Au grand jour, devant tout le monde. Et un bras de fer au grand jour, ça ne se termine pas par un calendrier de la Conférence des présidents.

À Mbour, Ndeye lut l'instruction du Conseil des ministres sur le téléphone de sa fille, deux fois, avec ce sérieux que les femmes de marché réservent aux textes qui parlent d'argent. Puis elle rendit le téléphone et dit ce que les budgets réels lui avaient appris :

— Écoute-moi bien. Dans une maison, si le chef de famille annonce à tout le quartier : « à partir de demain, on dépensera l'argent comme je l'ai écrit sur mon papier », pendant que le papier est encore entre les mains de ceux qui doivent dire oui — il n'a pas fait une économie. Il a fait une faute. Parce que si ceux qui doivent dire oui disent non, tout le quartier saura qu'il a parlé dans le vide, et son autorité tombera du poids de sa propre annonce. Ordonner la dépense avant le vote, c'est se tirer dessus soi-même avant que l'autre ait tiré. Si ce gouvernement tombe sur cette affaire, ce ne sera pas Sonko qui l'aura abattu. Ce sera le hara-kiri de Diomaye et de son gouvernement : ils auront confondu l'annonce et l'acte, comme ils confondent l'image et l'homme.

Pa Assane, lui, écouta les deux communiqués jusqu'au bout, dans le silence de sa pièce, en homme qui avait appris, en dix ans d'affiches et de meetings, à regarder les mains plutôt que les bouches. Ce qui le frappait n'était ni le mot complot, ni le mot continuité. C'était la distribution des gestes.

— Vous avez vu ? dit-il le lendemain, à ceux qui partageaient son banc et son thé. Quand il faut dire la phrase qui blesse Sonko, ce n'est pas le président qui la dit : c'est un professeur de son parti, un homme de Kiiraay, qui la lance dans l'espace public, et le président se tait. Quand il faut forcer le budget sans attendre le vote, ce n'est pas le président qui se présente devant les députés : c'est un communiqué du Conseil, une phrase administrative, qui ordonne à un Premier ministre d'exécuter. Le président ne frappe jamais lui-même, au grand jour. Diomaye fait du gatsa-gatsa, coup pour coup, mais par personne interposée : les hommes de son parti frappent avec les mots, son gouvernement frappe avec les instructions, et lui garde les mains propres et le visage impassible de l'image officielle. C'est la réplique d'un homme qui répond à chaque coup — le limogeage répondu par le perchoir, le perchoir répondu par le parti, le parti répondu par les propos — sans jamais apparaître comme celui qui rend les coups.

Il but une gorgée de thé, et conclut comme on ferme un dossier :

— Mais le gatsa-gatsa par procuration a un prix : ceux qui reçoivent les coups finissent par regarder, non pas la main qui frappe, mais le visage au nom duquel elle frappe. Et ce jour-là, l'image ne protège plus.

La nuit tomba sur cette journée de communiqués croisés. À l'Assemblée, le texte renvoyé attendait son calendrier. Au Palais, l'instruction attendait son exécution. Au Parquet de Dakar, un communiqué attendait qu'on décide s'il était une alerte ou une arme. Aucune institution n'avait cédé ; aucune n'avait frappé le coup décisif ; mais chacune avait désormais dit, publiquement, jusqu'où elle était prête à aller, et c'est ainsi que les bras de fer commencent : non par la force, mais par l'annonce de la force.

L'hiver des négociations serait aussi, on le comprenait désormais des deux côtés de la ville, l'hiver de l'épreuve — et le peuple éveillé, qui connaissait l'article 84, qui suivait les commissions comme des matchs, venait d'ajouter deux mots à son vocabulaire de citoyen : complot, disait un palais ; continuité, répondait l'autre. Entre les deux mots, la République tenait son souffle.

— Plus rien ne sera plus comme avant, dit Pa Assane en éteignant son poste.

Cette fois, ce n'était plus un constat. C'était un avertissement.

Épilogue — Qu'est-ce qui a changé ?

La nuit, le Palais ne dort jamais tout à fait. Il veille par ses gardes, par ses lumières de service, par le ronronnement discret des machines qui font tenir les républiques quand les hommes se retirent. Cette nuit d'automne 2026, longtemps après la plénière du renvoi, une fenêtre resta éclairée plus tard que les autres, au bout d'un couloir où les pas ne résonnent plus.

Un homme y était seul, dit-on dans ces histoires que les palais racontent à voix basse, avec ce que ce pays avait fait de lui : une image.

Sur le bureau, entre les parapheurs du soir et le téléphone silencieux, on avait laissé les journaux du lendemain en préparation, les captures d'écran, les photographies. Il y en avait une, agrandie, que les services de communication conservaient comme on conserve une preuve : le portrait officiel des premiers jours, avril 2024. Le costume impeccable. Le regard droit, presque étonné de sa propre netteté. L'homme de Ndiagianiao devenu, en dix jours, le visage d'un État. On avait imprimé ce visage sur les affiches, sur les écrans, sur les murs des administrations, dans les ambassades, dans les manuels que les enfants feuilletaient. Couche après couche, l'image avait pris l'épaisseur d'une fonction.

L'homme de la nuit regarda l'homme de l'image. L'image ne lui rendit pas son regard ; les images ne rendent jamais rien, c'est pour cela qu'on les préfère parfois aux hommes. Elles ne vieillissent pas dans les cadres. Elles ne signent pas de décrets de limogeage. Elles ne fondent pas de partis rivaux, ne censurent rien, ne renvoient aucun texte en commission. Elles restent ce qu'on a voulu qu'elles soient le jour de l'impression : nettes, honorables, irréprochables.

« Diomaye », l'honorable, disait le surnom sérieux de l'enfance, bien avant les affiches. L'école de Ndiagianiao, le lycée de Mbour, le droit à Dakar, l'ENA, les couloirs de la DGID où l'on apprend l'État par ses recettes et ses terres, le syndicat, le parti cofondé en 2014, la défaite aux municipales dans sa propre commune, le secrétariat général, la prison, onze mois, puis la porte qui s'ouvre le 14 mars 2024 et la lumière, trop forte, des dix jours qui changent une vie en destin. Tout cela tenait dans l'homme. Rien de tout cela ne tenait dans l'image, et pourtant c'est l'image que le pays avait élue, à 54,28 % dès le premier tour, le 24 mars 2024 : car on n'élit jamais un homme, on élit l'image qu'un peuple se fait de lui à travers un autre homme. « Diomaye mooy Sonko. » Deux noms pour un seul bulletin. Deux frères pour une seule promesse.

La promesse avait tenu ce qu'elle avait pu. Des institutions budgétivores supprimées, un jour de décembre 2024, sous les applaudissements — promesse tenue, il fallait le dire, et ce roman l'a dit. Et, dans le même mouvement, lente, patiente, la toile s'était retissée : les fonds qu'on n'encadre pas, les gouvernements qui comptent toujours trente noms, les nominations qui pleuvent comme des grâces, la cour qu'on choisit contre son propre camp, la femme de tous les régimes gardée à son oreille, les fidèles promus contre l'avis du faiseur. Puis le faiseur congédié un matin de mai. Puis le parti fondé un soir de juillet, bouclier levé contre on ne savait plus quel

ennemi. Puis l'hémicycle qui apprend à dire non, ou plutôt à dire : pas comme ça, pas sans conditions, pas sans nous.

L'homme se leva, dit la nuit du Palais, et s'approcha de la fenêtre. Dakar dormait par quartiers, la corniche dessinait sa ligne de lumières, et quelque part vers l'est, au-delà des banlieues endormies, au-delà de Mbour et des routes de nuit, Ndiagianiao dormait aussi, le village sérère où un enfant discret avait appris à baisser les yeux quand on le félicitait. Là-bas, cette même nuit, une autre image veillait, plus ancienne que tous les portraits officiels : celle que gardent les mères, les voisins, les anciens — l'image d'avant l'impression, l'honorable sans fonction, le fils du village dont on n'attendait rien d'autre que la droiture ordinaire des hommes qui gagnent leur pain de leurs mains.

Entre le Palais et Ndiagianiao, entre l'image imprimée et l'homme, il y avait désormais tout un pays éveillé qui regardait les deux, et qui refusait de confondre.

À l'autre bout de la ville, dans une petite maison où la journée avait été longue, Pa Assane referma son poste de radio. Il avait suivi, ce soir-là, les derniers commentaires : la négociation qui s'ouvrirait, le calendrier que fixerait la Conférence des présidents, les conditions toujours posées sur la table de la commission, les deux frères toujours en place, chacun dans son palais, chacun avec sa légitimité, chacun avec son récit. Il avait collé des affiches pendant dix ans. Il avait cru, un soir de mars 2024, que l'histoire finissait bien, comme finissent les contes qu'on raconte aux enfants de Ndiagianiao quand la lampe baisse. Il savait maintenant que les histoires des peuples ne finissent pas : elles changent de chapitre, et le chapitre nouveau dépend, pour la première fois peut-être, de ceux qui écoutent la radio autant que de ceux qui signent les décrets.

Cette même nuit, à Mbour, Ndeye rangea son étal dans sa tête avant de s'endormir, comme elle rangeait chaque soir les comptes du lendemain : ce qui était vendu, ce qui restait, ce qui manquerait. Elle ne pensa ni au décret n° 2026-1129 ni à l'article 84 ; elle pensa à sa fille qui, désormais, les lui expliquait à table, et elle s'étonna de cette fierté nouvelle qui ne ressemblait à aucune autre : non pas la fierté d'avoir été gouvernée, mais celle, inédite, de regarder gouverner. À Dakar, Modou, garé pour la nuit, laissa la radio du car s'éteindre d'elle-même sur une dernière rediffusion de la plénière, et il rêva de routes où chaque passager connaissait l'itinéraire et demandait des comptes au chauffeur — rêve étrange, rêve juste, rêve d'un pays où le conducteur n'est plus seul à savoir où l'on va.

Car c'était peut-être cela, au bout de ces trois années, le changement que nul décret n'avait signé et que nulle censure ne pouvait invalider : les gouvernés avaient appris leur rôle, comme les acteurs apprennent un texte, répétition après répétition — une commission suivie comme un match, un communiqué lu à voix haute dans une boutique, cinq conditions recopiées sur un téléphone. Ils ne confondaient plus l'homme et l'image. Ils savaient qu'on avait imprimé un président en dix jours et que l'homme, ensuite, avait marché, choisi, signé, déçu parfois, tenu parfois — et qu'il appartenait désormais à chacun, et non plus aux seuls faiseurs, de mesurer

l'écart entre l'impression et la vie. Le vieux militant le savait. La vendeuse le savait. Le chauffeur le savait. Et dans le Palais aux fenêtres tardives, peut-être l'homme le savait-il aussi, lui qui, mieux que personne, pouvait comparer, dans le silence, le poids du portrait accroché au mur et le poids, bien différent, des nuits sans sommeil.

Il posa la main sur le bouton déjà tourné, geste d'homme qui vérifie que le silence est bien le silence.

— Plus rien ne sera plus comme avant, murmura-t-il, une dernière fois, sans colère et sans illusion, comme on constate la marée.

Puis il se tut. Et dans le silence de la pièce, dans le silence du Palais, dans le silence de Ndiagianiao, la question du peuple éveillé resta posée sur la table de la République, sans réponse toute faite, offerte à l'homme, à l'image, et à tous ceux qui, demain, devraient y répondre par des actes :

« Qu'est-ce qui a changé ? Qu'est-ce qu'il a fait changer ? »